



**PARLEMENT BRUXELLOIS
BRUSSELS PARLEMENT**

**Compte rendu intégral
des interpellations
et des questions**

**Commission de l'Environnement
et de l'Énergie,**

**chargée de la Conservation de la nature,
du Bien-être animal, de la Propreté, de la
Politique de l'eau et du Port de Bruxelles**

RÉUNION DU

MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025

SESSION 2025-2026

**Integraal verslag
van de interpellaties
en de vragen**

**Commissie voor het Leefmilieu
en de Energie,**

**belast met het Natuurbehoud,
het Dierenwelzijn, de Netheid,
het Waterbeleid en de Haven van Brussel**

VERGADERING VAN

WOENSDAG 19 NOVEMBER 2025

ZITTING 2025-2026

Sigles et abréviations

PIB - produit intérieur brut

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Commission communautaire française

Siamu - Service d'incendie et d'aide médicale urgente

SPF - service public fédéral

Forem - Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi

Cocom - Commission communautaire commune

PME - petites et moyennes entreprises

STIB - Société de transport intercommunal bruxellois

ONG - organisation non gouvernementale

SNCB - Société nationale des chemins de fer belges

CPAS - centre public d'action sociale

Inami - Institut national d'assurance maladie-invalidité

ONEM - Office national de l'emploi

VDAB - Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle

VGC - Commission communautaire flamande

ULB - Université libre de Bruxelles

Afkortingen en letterwoorden

bbp - bruto binnenlands product

BECI - Brussels Enterprises Commerce and Industry

Cocof - Franse Gemeenschapscommissie

DBDMH - Brusselse Hoofdstedelijke Dienst voor Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp

FOD - Federale Overheidsdienst

Forem - Waals tewerkstellingsagentschap

GGC - Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie

kmo - kleine en middelgrote ondernemingen

MIVB - Maatschappij voor het Intercommunaal Vervoer te Brussel

ngo - niet-gouvernementele organisatie

NMBS - Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen

OCMW - Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn

Riziv - Rijksinstituut voor Ziekte- en Invaliditeitsverzekering

RVA - Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening

VDAB - Vlaamse Dienst voor Arbeidsbemiddeling en Beroepsopleiding

VGC - Vlaamse Gemeenschapscommissie

VUB - Vrije Universiteit Brussel

Le **compte rendu intégral** contient le texte intégral des discours dans la langue originale. Ce texte a été approuvé par les orateurs. Les traductions - *imprimées en italique* - sont publiées sous la responsabilité de la direction des comptes rendus. La traduction est un résumé.

Publication éditée par le
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale
Direction des comptes rendus
Tél. : 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

Les comptes rendus peuvent être consultés à l'adresse
www.parlement.brussels

Het **integraal verslag** bevat de integrale tekst van de redevoeringen in de oorspronkelijke taal. Deze tekst werd goedgekeurd door de sprekers. De vertaling - *cursief gedrukt* - verschijnt onder de verantwoordelijkheid van de directie Verslaggeving. De vertaling is een samenvatting.

Publicatie uitgegeven door het
Brussels Hoofdstedelijk Parlement
Directie Verslaggeving
Tel. 02 549 68 00
E-mail : criv@parlement.brussels

De verslagen kunnen geraadpleegd worden op
www.parlement.brussels

SOMMAIRE

DÉBATS D'ACTUALITÉ	8
<i>La position du gouvernement bruxellois dans le cadre de la COP 30</i>	8
Orateurs :	
M. Martin Casier (PS)	
M. Jonathan de Patoul (DéFI)	
Mme Ariane de Lobkowicz (MR)	
M. Mounir Laarissi (Les Engagés)	
Mme Lotte Stoops (Groen)	
M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)	
M. Alain Maron, ministre	
<i>Les difficultés de la filière du recyclage textile</i>	16
Orateurs :	
M. Mounir Laarissi (Les Engagés)	
M. Jonathan de Patoul (DéFI)	
M. Martin Casier (PS)	
Mme Ariane de Lobkowicz (MR)	
M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)	
M. Alain Maron, ministre	
Demande d'explications de M. Jonathan de Patoul	23
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,	

INHOUD

ACTUALITEITSDEBATTEN	8
<i>Het standpunt van de regering inzake de COP 30</i>	8
Sprekers:	
De heer Martin Casier (PS)	
De heer Jonathan de Patoul (DéFI)	
Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR)	
De heer Mounir Laarissi (Les Engagés)	
Mevrouw Lotte Stoops (Groen)	
De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)	
De heer Alain Maron, minister	
<i>De problemen in de sector van de textielrecyclage</i>	16
Sprekers:	
De heer Mounir Laarissi (Les Engagés)	
De heer Jonathan de Patoul (DéFI)	
De heer Martin Casier (PS)	
Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR)	
De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo)	
De heer Alain Maron, minister	
Vraag om uitleg van de heer Jonathan de Patoul	23
aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	

concernant l'adoption du plan national énergie-climat et l'articulation avec les engagements européens de réduction des émissions.		betreffende de goedkeuring van het Nationaal Energie- en Klimaatplan en de afstemming op de Europese verbintenissen om de uitstoot terug te dringen.
Demande d'explications jointe de Mme Aurélie Czekalski,	24	Toegevoegde vraag om uitleg van mevrouw 24 Aurélie Czekalski
concernant le plan national énergie-climat.		betreffende het Nationaal Energie- en Klimaatplan.
Discussion conjointe – Orateurs :		Gezamenlijke bespreking – Sprekers:
M. Jonathan de Patoul (DéFI)		De heer Jonathan de Patoul (DéFI)
Mme Aurélie Czekalski (MR)		Mevrouw Aurélie Czekalski (MR)
M. Martin Casier (PS)		De heer Martin Casier (PS)
Mme Lotte Stoops (Groen)		Mevrouw Lotte Stoops (Groen)
M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo)		De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo)
M. Mounir Laarissi (Les Engagés)		De heer Mounir Laarissi (Les Engagés)
M. Alain Maron, ministre		De heer Alain Maron, minister
Question orale de Mme Françoise De Smedt	32	Mondelinge vraag van mevrouw Françoise De 32 Smedt
à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,		aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,
et à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		en aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,
concernant le site de Schaerbeek-Formation.		betreffende de site van Schaarbeek-Vorming.
Question orale jointe de Mme Clémentine Barzin	33	Toegevoegde mondelinge vraag van mevrouw 33 Clémentine Barzin
concernant l'inutilisation de la liaison ferroviaire du Port de Bruxelles.		betreffende de ongebruikte spoorverbinding in de Haven van Brussel.

Question orale de M. Mohamed Ouriaghli	36	Mondelinge vraag van de heer Mohamed Ouriaghli	36
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant l'obligation de donner les invendus alimentaires en Région de Bruxelles-Capitale.		betreffende de verplichting om onverkochte voedingswaren in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest weg te schenken.	
Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven	39	Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven	39
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant la présence de l'avifaune dans les jardins bruxellois.		betreffende de aanwezigheid van vogels in Brusselse tuinen.	
Question orale jointe de M. Mounir Laarissi	40	Toegevoegde mondelinge vraag van de heer Mounir Laarissi	40
concernant le grand recensement des oiseaux de jardin.		betreffende de grote tuinvogeltelling.	
Question orale de Mme Aurélie Czekalski	44	Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie Czekalski	44
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant l'avis de Brupartners sur le projet d'arrêté du gouvernement relatif à la gestion des déchets de batteries.		betreffende het advies van Brupartners over het ontwerpbesluit van de regering betreffende het beheer van afgedankte batterijen.	
Question orale de Mme Aurélie Czekalski	46	Mondelinge vraag van mevrouw Aurélie Czekalski	46
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant les scénarios du Bureau fédéral du Plan pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.		betreffende de scenario's van het Federaal Planbureau om koolstofneutraliteit te bereiken tegen 2050.	

Question orale de M. Jonathan de Patoul	49	Mondelinge vraag van de heer Jonathan de Patoul	49
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant le nouveau plan de survol de Bruxelles et la défense des Bruxellois.		betreffende het nieuwe plan voor het luchtverkeer boven Brussel en de bescherming van de Brusselaars.	
Question orale de M. Kalvin Soiresse Njall	52	Mondelinge vraag van de heer Kalvin Soiresse Njall	52
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant les problèmes financiers causés par les dommages des PFAS aux services publics de distribution d'eau.		betreffende de financiële problemen veroorzaakt door de PFAS-schade waarmee openbare waterbedrijven te maken krijgen.	
Question orale de M. Gaëtan Van Goidsenhoven	54	Mondelinge vraag van de heer Gaëtan Van Goidsenhoven	54
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant le nourrissage des animaux sauvages dans les parcs.		betreffende het voederen van wilde dieren in parken.	
Question orale de Mme Ariane de Lobkowicz	57	Mondelinge vraag van mevrouw Ariane de Lobkowicz	57
à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière,		aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,	
et à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		en aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,	
concernant les collisions entre véhicules et animaux sur les routes bruxelloises et la prévention de ces accidents.		betreffende aanrijdingen van dieren door voertuigen op de Brusselse wegen en het voorkomen van dergelijke ongevallen.	

Question orale de Mme Isabelle Emmery	61	Mondelinge vraag van mevrouw Isabelle Emmery
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,
concernant le soutien à la rénovation des copropriétés bruxelloises.		betreffende de steun voor de renovatie van mede-eigendommen in Brussel.
Question orale de Mme Ariane de Lobkowicz	64	Mondelinge vraag van mevrouw Ariane de Lobkowicz
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,
concernant la situation et la gestion du tigre du platane dans les espaces verts de la Région de Bruxelles-Capitale.		betreffende de aanwezigheid en de beheersing van plataannetwantsen in de groene ruimten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.
Question orale de M. Geoffroy Coomans de Brachène	66	Mondelinge vraag van de heer Geoffroy Coomans de Brachène
à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,		aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,
concernant les contrôles de sécurité, de douane et de prévention du trafic de stupéfiants au Port de Bruxelles.		betreffende veiligheids-, douane- en preventiecontroles op drugshandel in de Haven van Brussel.

1103 Présidence : Mme Aurélie Czekalski, première vice-présidente.

Voorzitterschap: mevrouw Aurélie Czekalski, eerste ondervoorzitter.

1109 **DÉBATS D'ACTUALITÉ**

ACTUALITEITSDEBATTEN

1109 *La position du gouvernement
bruxellois dans le cadre de la COP 30*

Het standpunt van de regering inzake de COP 30

1115 **M. Martin Casier (PS).**- Alors que la 30e conférence des parties (COP 30) se déroule en ce moment à Belém, l'Union européenne vient de confirmer un objectif de réduction des émissions ramené de 90 % à environ 85 % d'ici à 2040, notamment en autorisant un recours accru aux crédits carbone étrangers.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- De Europese Unie heeft zonet haar doelstelling bevestigd om de uitstoot tegen 2040 te verminderen van 90% tot ongeveer 85% door meer handel in emissierechten toe te staan. Dat is zorgwekkend: in plaats van te investeren om onze uitstoot op ons eigen grondgebied te beperken, kopen we liever emissierechten in het buitenland.

Cette orientation, soutenue par le gouvernement Arizona, traduit un glissement politique préoccupant: celui d'un désinvestissement concret dans la transition sur notre propre territoire, au profit d'une logique de compensation externe.

Tegelijkertijd heeft de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling in zijn voorbereidend advies voor de COP30 erop gewezen dat België zijn internationale financiële bijdrage moet verhogen om zijn aandeel in de wereldwijde doelstelling van 300 miljard dollar per jaar tegen 2035 te halen. Het aandeel van België, dat momenteel tussen 150 en 200 miljoen euro per jaar bedraagt, zou namelijk bijna verdrievoudigd moeten worden om enerzijds de verbintenissen na te komen, maar ook om de geloofwaardigheid te behouden die ons land op het gebied van klimaatkwesties heeft opgebouwd.

Dans le même temps, le Conseil fédéral du développement durable a rappelé, dans son avis préparatoire à la COP 30, que la Belgique devait accroître sa contribution financière internationale pour atteindre sa part dans l'objectif mondial de 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035. En effet, la part de Belgique, comprise entre 150 et 200 millions d'euros par an actuellement, devrait être multipliée par presque trois pour respecter ses engagements d'une part, mais également pour garder la crédibilité qu'elle a développée sur la question des enjeux climatiques jusqu'à présent. Ce sera toujours largement insuffisant face aux près de 1.300 milliards d'euros nécessaires.

Deze terugval van de klimaatambitie zou ook gevolgen kunnen hebben voor het dagelijks leven van de Brusselaars, waar de uitdaging op het gebied van de verwarming van gebouwen enorme investeringen vergt.

Au-delà de la scène internationale, ce recul d'ambition pourrait aussi se traduire dans la vie quotidienne des Bruxelloises et des Bruxellois, où l'enjeu du bâti, et singulièrement du chauffage domestique, nécessite des investissements massifs.

Hoe kan de Brusselse regering in lopende zaken de federale overheid aansporen om de klimaatambities van België te handhaven en zelfs te versterken? Hoe zit het met het Belgische standpunt dat tijdens de COP30 werd verdedigd? Hoe kan het gewest de samenhang van zijn acties en klimaatdoelstellingen behouden?

Comment le gouvernement bruxellois en affaires courantes peut-il interpellier le niveau fédéral pour qu'il maintienne et même renforce l'ambition climatique de la Belgique ? Qu'en est-il de la position belge défendue à la COP 30 ? Comment la Région peut-elle préserver la cohérence de son action et de ses objectifs climatiques ?

1117 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- La 30e conférence des parties (COP 30) bat en ce moment son plein à Belém. La communauté internationale y tente bon gré mal gré de dynamiser des négociations difficiles en matière de lutte contre le réchauffement climatique et de perte de biodiversité. Cette année, la Belgique a envoyé quelque 81 délégués sur le territoire sud-américain. À travers la voix de l'Union européenne, notre pays tentera d'arracher des avancées en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de sortie des énergies fossiles, de répartition juste et différenciée des efforts et de financement international.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- De internationale gemeenschap probeert tijdens de COP30 de moeizame onderhandelingen over de strijd tegen de opwarming van de aarde en het verlies aan biodiversiteit nieuw leven in te blazen. Via de Europese Unie zal ons land vooruitgang proberen te boeken op het gebied van de vermindering van de uitstoot van broeikasgassen, de uitstap uit fossiele brandstoffen, een eerlijke en gedifferentieerde verdeling van de inspanningen en van de internationale financiering. Want de tijd dringt! Zonder extra maatregelen stevent de wereld af op een opwarming van 2,8 °C. Bovendien warmt het Europese continent dubbel zo snel op als het wereldwijde gemiddelde.

Car le temps presse ! Il est loin, le temps des promesses de l'accord de Paris, lorsque les négociateurs s'étaient mis d'accord

sur une limitation de l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius et bien en dessous de 2 degrés ! 2023, 2024 et 2025 seront les trois années les plus chaudes jamais enregistrées. Sans mesures additionnelles, le monde se dirige vers un réchauffement de 2,8 degrés. Malgré les COP, la température ne cesse donc d'augmenter. Sans oublier que le continent européen se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Il y a urgence.

Face à cette réalité, alors que les pays de l'Union européenne sont les troisièmes émetteurs historiques de gaz à effet de serre et que l'empreinte carbone du continent est 30 % supérieure à ses émissions territoriales, nous avons une responsabilité. Il nous faut donc continuer à plaider pour une transition écologique qui soit juste et équilibrée.

La Belgique s'est récemment mise d'accord - avec un an de retard et un objectif peu ambitieux - sur l'actualisation de son plan national énergie-climat (PNEC). La Région bruxelloise doit continuer d'afficher un objectif ambitieux en matière de lutte contre le réchauffement climatique, même si c'est peut-être moins le cas des autres Régions.

Dans ce contexte, comment Bruxelles va-t-elle défendre une position volontariste au sein de la délégation belge ? Comment s'y est-elle préparée avec les deux autres Régions ?

1119 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Ces derniers jours, l'attention s'est beaucoup focalisée sur l'absence du Premier ministre belge à Belém. Notons tout de même que, sur le plan politique, la Belgique a été valablement représentée par deux ministres du Climat, à savoir Jean-Luc Crucke, pour le niveau fédéral, et Cécile Neven, pour la Wallonie.

Pour mon groupe, le débat d'aujourd'hui doit rester centré sur l'essentiel : comment assurer que la Belgique et la Région de Bruxelles-Capitale contribuent réellement à la réduction des émissions et à l'adaptation, tout en préservant la soutenabilité économique et budgétaire de nos choix ?

Sur le fond, la Belgique s'exprime avant tout, dans les négociations, à travers le mandat européen, préparé en amont et adopté par le Conseil de l'Union européenne. En revanche, la manière dont la Région de Bruxelles-Capitale prépare ses positions, fait valoir ses priorités et respecte ensuite ses engagements a un impact direct et concret sur notre territoire, sur nos finances publiques et sur la crédibilité climatique du pays.

Du point de vue de la Région bruxelloise, quels éléments négociés sont susceptibles de modifier concrètement la manière dont Bruxelles devra organiser sa politique climatique dans les prochaines années ? Je pense notamment à la rénovation du bâti, au chauffage et à la mobilité.

1121 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- Je tiens tout d'abord à rappeler que la 30e conférence des parties (COP 30) n'en est qu'à sa deuxième semaine de négociations et leurs conclusions sont encore à venir. Toutefois, la Belgique a d'ores et déjà affiché une volonté claire de défendre une position ambitieuse en matière

België heeft onlangs - met een jaar vertraging en een weinig ambitieuze doelstelling - overeenstemming bereikt over de actualisering van zijn Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP). Het Brussels Gewest moet ambitieuze doelstellingen blijven nastreven in de strijd tegen de opwarming van de aarde, ook al zien de andere gewesten dat misschien minder zitten.

Hoe zal Brussel in deze context een proactieve houding verdedigen binnen de Belgische delegatie? Hoe heeft het zich hierop voorbereid met de twee andere gewesten?

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- *De afgelopen dagen was er veel kritiek op de afwezigheid van de Belgische premier in Belém. Nochtans werd België er vertegenwoordigd door twee klimaatministers, namelijk federaal minister Jean-Luc Crucke en Waals minister Cécile Neven.*

Het standpunt van België in de onderhandelingen wordt vertolkt door het Europese mandaat, aangenomen door de Raad van de Europese Unie. Hoe het Brussels Gewest zijn prioriteiten naar voren brengt en vervolgens zijn verbintenissen nakomt, heeft een directe impact op ons grondgebied, onze overheidsfinanciën en de geloofwaardigheid van het land op het vlak van klimaatbeleid.

Welke onderhandelde elementen kunnen invloed hebben op de manier waarop het Brussels Gewest zijn klimaatbeleid de komende jaren zal moeten organiseren? Ik denk daarbij aan de renovatie van gebouwen, verwarming en mobiliteit.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- *Hoewel de COP30 nog niet afgelopen is, heeft België al duidelijk laten zien dat het een ambitieus standpunt wil verdedigen. Federaal minister van Klimaat Jean-Luc Crucke stemde ermee in om een versnelde energietransitie te steunen, in*

climatique. Elle est notamment incarnée par l'engagement public du ministre fédéral du Climat, Jean-Luc Crucke, à soutenir une transition énergétique accélérée, dans le respect des objectifs de l'accord de Paris et du pacte vert pour l'Europe.

Comme le décrit l'article de RTL Info publié le 14 novembre, la Belgique plaidera à Belém pour un relèvement collectif de l'ambition mondiale. Elle appellera tout particulièrement les grands émetteurs et les pays producteurs de combustibles fossiles à renforcer leurs engagements. Cette position s'accompagne d'un soutien explicite à l'accélération de la transition énergétique et au déploiement de mécanismes de tarification du carbone à l'échelle mondiale.

Cependant, notre système institutionnel complexe rend parfois difficile l'émergence d'une position belge unifiée. Certains blocages du côté flamand et les difficultés de compromis interfédéraux ont mis à mal la possibilité, pour la Belgique, de s'exprimer d'une seule voix lors de ces négociations internationales. À cet égard, l'on peut s'interroger sur la manière dont la Région bruxelloise parvient à défendre ses intérêts et à se positionner dans le cadre de cette coordination nationale fragmentée.

Pouvez-vous dresser un état des lieux des négociations en cours à la COP 30 ? De quelle manière la Région bruxelloise y fait-elle entendre sa voix et défend-elle ses priorités climatiques ?

1123 **Mme Lotte Stoops (Groen) (en néerlandais).** - *Contrairement à certains collègues, j'estime que les positions belges sont bien trop timorées et qu'il faut faire beaucoup plus.*

J'espère que vos ambitions, qui ont permis à Bruxelles d'avancer, feront évoluer les choses au niveau fédéral. N'oublions pas que ces questions ont une portée économique et que la Belgique pourrait perdre 5 % de son produit national brut d'ici à 2050 à cause du changement climatique. La sécurité nationale est aussi en jeu.

1125 **M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).** - La 30e conférence des parties (COP 30), qui se tient à Belém, au cœur de l'Amazonie, a été annoncée par la présidence brésilienne comme « la COP de la vérité ». C'est la COP qui doit acter le sérieux des engagements pris il y a dix ans à Paris et permettre une mise en œuvre crédible des trajectoires 2035 et 2040. Elle intervient dans un contexte où le groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud),

overeenstemming met de doelstellingen van het klimaatakkoord van Parijs en de Europese Green Deal.

België zal pleiten voor een collectieve verhoging van de mondiale ambitie. Het zal de grote uitstoters en de landen die fossiele brandstof produceren, oproepen om hun verbintenissen te versterken. Dat gaat gepaard met expliciete steun voor de versnelling van de energietransitie en de invoering van mechanismen voor koolstofbeprijzing op wereldschaal.

Door ons complexe institutionele systeem is het soms moeilijk om tot een eensgezind Belgisch standpunt te komen. Hoe laat het Brussels Gewest zijn stem horen en verdedigt het zijn klimaatprioriteiten?

Kunt u een stand van zaken geven van de lopende onderhandelingen?

Mevrouw Lotte Stoops (Groen). - Ik dacht eigenlijk dat de kwestie aan bod zou komen tijdens de vragen om uitleg over het klimaatplan die straks op de agenda staan.

Sommige collega's noemen de Belgische standpunten ambitieus. Ik zou ze eerder als dieptepunt bestempelen en vind dat er veel meer moet gebeuren.

Ik neem straks nog uitgebreider het woord, maar ik ben nu al benieuwd naar uw antwoorden op de vragen van onze vier collega's. Ik hoop dat uw ambities, waardoor we in Brussel, in tegenstelling tot de andere gewesten, vooruitgang hebben geboekt, helpen om ook federaal stappen in de goede richting te zetten. Het gaat immers niet alleen om milieukwesties en klimaatrisico's, er is ook een economische noodzaak. België zou tegen 2050 5% van zijn bruto nationaal product kunnen verliezen ten gevolge van de klimaatverandering. Ook de nationale veiligheid staat op het spel.

Het is opmerkelijk dat voor sommige kwesties geld geen probleem schijnt te zijn en voor andere het besef maar niet lijkt door te dringen.

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans). - *De COP30 wordt gekenmerkt door een sterk contrast. Aan de ene kant zijn er volgens de coalitie Kick Big Polluters Out meer dan 1.600 lobbyisten voor fossiele brandstoffen geaccrediteerd, ofwel een deelnemer op de 25. Aan de andere kant demonstreerden tienduizenden demonstranten, onder wie veel inheemse gemeenschappen, in Belém om te wijzen op de*

en particulier le Brésil et la Chine, entendent jouer un rôle moteur en matière de financement climatique, tandis que les États-Unis sont en retrait.

La présente COP est marquée par un contraste très fort. D'un côté, selon la coalition Kick Big Polluters Out, plus de 1.600 lobbyistes des énergies fossiles sont accrédités, soit un participant sur 25. De l'autre, des dizaines de milliers de manifestants, dont de nombreuses communautés autochtones, ont défilé à Belém pour rappeler l'urgence de sortir des combustibles fossiles et défendre les droits humains.

Au niveau européen, les États membres ont validé un objectif de diminution de 90 % des émissions nettes d'ici à 2040, dans le cadre de la révision de la loi européenne sur le climat. Cet objectif est affaibli par l'extension des flexibilités, tels les achats de crédits carbone jusqu'à 5 %, la clause de révision ou encore le report du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne. Pour Ecolo, il s'agissait malgré tout d'un compromis permettant à l'Union européenne de se présenter à Belém avec un mandat clair.

Or, lors du conseil des ministres des États membres de l'UE chargés de l'Environnement et du Climat du 5 novembre, la Belgique s'est abstenue, faute d'accord interfédéral. Un recul immédiatement dénoncé par les associations environnementales belges, qui parlent d'une Belgique ayant « brillé de honte ». Cela paraît contradictoire, quand on parle d'ambition. Pour Bruxelles, cette situation n'est pas abstraite. Les décisions prises à Belém conditionnent des enjeux très concrets.

Pouvez-vous nous préciser le mandat officiel de la Belgique à la COP 30 ? Quelles positions la Belgique a-t-elle défendues sur les objectifs climatiques européens pour 2040 ? L'accord de Paris a-t-il été intégré dans la réflexion, en particulier ce qui concerne la stratégie bruxelloise ?

1127 **M. Alain Maron, ministre.** - La transition environnementale et climatique constitue sans doute le défi majeur du siècle, au niveau social et économique. C'est pourquoi les discussions qui se tiennent lors des Conférences des parties (COP) revêtent une importance majeure. C'est lors de ces négociations internationales que l'Union européenne peut défendre un ordre fondé sur des règles, notamment en matière de politique climatique, où les efforts sont partagés et la coopération facilitée lorsque cela est pertinent.

L'accord de Paris, conclu à la suite d'une COP, a fixé des objectifs communs, comme la limitation du réchauffement à 1,5 degré Celsius. Il revenait ensuite à chaque pays, voire à chaque Région, de définir plus spécifiquement son ambition et son plan d'action afin de décliner ces objectifs mondiaux et européens jusqu'au niveau local.

Dix ans après l'accord de Paris, force est de constater que le compte n'y est pas. La COP 30, que la présidence brésilienne a baptisée « la COP de la vérité », doit démontrer que le processus

urgence van te stoppen met fossiele brandstoffen en om de mensenrechten te verdedigen.

Op Europees niveau hebben de lidstaten in het kader van de herziening van de Europese klimaatwet een emissiereductie van 90% tegen 2040 goedgekeurd. De doelstelling wordt echter afgezwakt door de uitbreiding van flexibiliteitsmaatregelen, zoals de aankoop van koolstofkredieten tot 5%, de herzieningsclausule en het uitstel van het emissiehandelssysteem van de Europese Unie. Voor Ecolo was het niettemin een compromis dat de EU in staat stelde om met een duidelijk mandaat naar Belém te gaan.

Tijdens de Raad Milieu van de EU op 5 november heeft België zich echter onthouden bij gebrek aan een interfederaal akkoord, wat onmiddellijk veroordeeld werd door de Belgische milieuverenigingen. De beslissingen die in Belém worden genomen, hebben zeer concrete gevolgen.

Kunt u ons het officiële mandaat van België op de COP30 toelichten? Welke standpunten heeft België verdedigd met betrekking tot de Europese klimaatdoelstellingen voor 2040? Is het klimaatakkoord van Parijs meegenomen in de beraadslagingen, wat de strategie van Brussel betreft?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans). - De ecologische en klimaattransitie is ongetwijfeld de grootste sociale en economische uitdaging van deze eeuw. Daarom zijn de besprekingen tijdens de Conferenties van de Partijen (COP) van groot belang.

In het klimaatakkoord van Parijs werden gemeenschappelijke doelen vastgelegd, zoals de opwarming beperken tot 1,5 °C. Vervolgens was het aan elk land, en zelfs aan elk gewest, om zijn ambities en actieplan concreter te definiëren en de mondiale en Europese doelstellingen lokaal te vertalen. Tien jaar na het klimaatakkoord van Parijs stellen we vast dat dat niet is gelukt. De COP30 moet aantonen dat ze in staat is een belangrijke impuls te geven aan de ambitie en de uitvoering van het klimaatbeleid.

De Raad Milieu van de EU heeft op 5 november overeenstemming bereikt over de Europese doelstelling om de uitstoot van broeikasgassen tegen 2040 te verminderen. Die beslissing moest met het oog op de COP30 worden genomen, aangezien een van de agendapunten het vaststellen is van

international est capable de donner une impulsion significative à l'ambition et à la mise en œuvre des politiques climatiques.

Le conseil des ministres des États membres de l'UE chargés de l'Environnement et du Climat s'est mis d'accord, le 5 novembre dernier, sur l'objectif européen de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2040. Il devait prendre cette décision justement dans la perspective de la COP 30, puisque l'un des points à l'ordre du jour est de définir les engagements des différents pays et entités d'ici à 2035. Au regard du calendrier européen, il était indispensable de se mettre d'accord sur un objectif pour 2040, pour arriver à la COP avec un engagement pour 2035. L'Europe réduira donc ses émissions de 90 %, mais avec de nombreuses flexibilités, y compris le recours aux crédits carbone internationaux.

La Région de Bruxelles-Capitale a toujours défendu la proposition de la Commission européenne visant une réduction de 90 %. Ce dossier date d'ailleurs de l'année où j'ai assumé la présidence du conseil.

1129 Les rapports du conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique et les études d'impact de la Commission européenne démontraient qu'il s'agissait certes d'une aspiration ambitieuse, mais malgré tout réaliste et atteignable sur le territoire européen. Elle était en tous les cas indispensable pour atteindre les objectifs fixés pour 2050.

La Région de Bruxelles-Capitale était la seule entité au niveau belge à défendre sans ambiguïté un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 %. Elle cherchait en cela à se joindre à d'autres pays comme l'Espagne ou le Luxembourg afin d'éviter que la proposition de la Commission ne soit encore affaiblie.

Après moult péripéties, lorsqu'il a fallu conclure au Conseil européen le 5 novembre dernier, la proposition mise sur la table par la présidence, en concertation avec la Commission européenne, était donc celle d'une réduction de 90 % des émissions, assortie de flexibilités. Mais le positionnement du gouvernement fédéral, en particulier de deux vice-premiers ministres, l'un du MR et l'autre de la N-VA, a empêché notre pays de jouer un rôle dans les négociations. Leurs positions inadéquates ont poussé la présidence danoise à ne plus consulter notre pays. Nous nous sommes nous-mêmes mis hors-jeu en n'exprimant pas la possibilité d'aider la présidence à obtenir une majorité qualifiée. Pourtant, celle-ci était prête à tenir compte d'un grand nombre de nos demandes, y compris celles de flexibilité formulées par la Flandre et le gouvernement fédéral.

Finalement, le texte a heureusement été approuvé par le Conseil à une majorité qualifiée. L'Europe consacre son objectif de réduction de 90 % de réduction des émissions, mais la Slovaquie, la Hongrie et la Pologne se sont opposées au compromis, tandis que la Belgique et la Bulgarie se sont abstenues. Cette abstention s'apparente à une opposition, car, lorsque l'on cherche une majorité qualifiée, des votes positifs sont nécessaires. Notre pays a donc rejoint un groupe de pays climatocéptiques, voire

de verbintenissen van de verschillende landen en entiteiten tegen 2035. Gezien de Europese kalender was het noodzakelijk om overeenstemming te bereiken over een doelstelling voor 2040, om zo naar de COP te gaan met een verbintenis voor 2035. Europa zal dus zijn uitstoot met 90% verminderen, maar met tal van flexibiliteitsclausules, waaronder het gebruik van internationale koolstofkredieten.

Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest heeft altijd het voorstel van de Europese Commissie - een vermindering van 90% - verdedigd.

Uit de verslagen van de European Scientific Advisory Board on Climate Change en de effectenstudies van de Europese Commissie bleek dat die ambitieuze doelstelling realistisch en haalbaar was. Ze was in ieder geval noodzakelijk om de doelstellingen voor 2050 te halen.

Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest was de enige entiteit in België die een vermindering van de broeikasgasemissies met 90% verdedigde. Het gewest wilde zich aansluiten bij andere landen, zoals Spanje en Luxemburg, om te voorkomen dat het voorstel nog verder zou worden afgezwakt.

Toen op 5 november in de Raad Milieu een beslissing moest worden genomen, stelde het voorzitterschap in overleg met de Europese Commissie voor om een reductie van 90% van de uitstoot te koppelen aan flexibiliteitsmaatregelen. Maar door het standpunt van de federale regering, vertegenwoordigd door een vicepremier van de MR en een van de N-VA, kon ons land geen rol spelen in de onderhandelingen. We hebben onszelf buitenspel gezet. Nochtans was het voorzitterschap bereid om rekening te houden met een groot aantal eisen die gevraagd werden door Vlaanderen en de federale regering, waaronder die inzake flexibiliteit.

Gelukkig werd de tekst goedgekeurd. Europa houdt vast aan zijn doelstelling om de uitstoot met 90% te verminderen, maar Slowakije, Hongarije en Polen hebben zich tegen het compromis verzet, terwijl België en Bulgarije zich bij de stemming onthielden. Ons land heeft zich dus aangesloten bij een groep klimaatsceptische, zelfs eurosceptische landen, wat ik ten zeerste betreurt. Het is enigszins onopgemerkt gebleven, maar het is een schande. Zo'n houding schaadt, zowel inhoudelijk als geopolitiek, onze geloofwaardigheid en onze positie als hoofdstad van Europa.

eurosceptiques, ce que je regrette très fortement. Tous les autres pays ont soutenu le compromis. C'est passé quelque peu inaperçu, mais c'est une honte. Ce positionnement nuit, tant sur le fond qu'en termes géopolitiques, à notre crédibilité au sein du Conseil européen et à notre place en tant que capitale de l'Europe.

Il s'agit d'un choix stratégique néfaste. En raison de l'attitude de certains partis, notre pays s'est privé de la possibilité de peser sur les négociations et a affaibli sa position dans les nombreuses négociations qui suivront pour opérationnaliser l'objectif de 90 %. Nous nous sommes effacés des discussions.

¹¹³³ Nous aurons l'occasion de revenir dans le détail sur l'actualisation du plan national énergie-climat (PNEC).

J'en viens à la COP proprement dite et à l'objectif de 90 % fixé lors du Conseil du 5 novembre. Le 23 octobre, les ministres européens du Climat avaient défini le mandat européen pour la conférence. Au moment d'arrêter la position belge dans les négociations, la Région bruxelloise a défendu la proposition de la présidence danoise. In fine, la Belgique a, heureusement, soutenu le mandat et cette proposition de compromis. Je salue le fait qu'un accord a été trouvé au niveau européen.

Le mandat européen est clair par rapport aux ambitions affichées :

- l'Union européenne (UE) rappelle sans équivoque la nécessité, pour les contributions nationales d'après 2030, de refléter la progression et le plus haut niveau d'ambition, aligné sur des trajectoires d'émissions qui limitent le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius. L'Europe insiste sur le besoin d'un résultat négocié lors de la COP à travers des recommandations visant à garantir une ambition plus élevée et le respect de l'accord de Paris ;

- l'UE réaffirme son soutien à la mise en œuvre d'accords sur la résilience climatique mondiale. Elle souligne l'importance de parvenir, à la COP 30, à un accord sur des indicateurs permettant de mesurer les progrès vers l'objectif mondial en matière d'adaptation ;

- l'UE réaffirme son attachement au programme de travail sur la transition juste et appelle toutes les parties à œuvrer en vue d'un résultat concret lors de cette COP ;

- l'UE se montre prête à travailler avec toutes les parties afin de recenser les mesures contribuant à débloquer un financement de 1,3 billion de dollars d'ici à 2035. Elle insiste sur la nécessité de mettre tous les flux financiers en cohérence avec une trajectoire vers un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre.

Sur la base de cet accord au niveau européen, les ministres belges chargés du Climat ont défini les priorités de la Belgique, que celle-ci veillera à défendre lors des coordinations européennes en marge de la conférence à Belém. Ces priorités s'inscrivent parfaitement dans le cadre convenu au niveau européen. Ainsi, la Belgique tiendra pleinement compte de la situation des pays les

We kunnen later terugkomen op de aanpassing van het Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP).

Op 23 oktober bepaalden de Europese ministers van Klimaat het Europese mandaat voor de COP. Tijdens de onderhandelingen over het Belgische standpunt verdedigde het Brussels Gewest het voorstel van het Deense voorzitterschap. Uiteindelijk steunde België het mandaat en het compromisvoorstel.

Het Europese mandaat is duidelijk: de Europese Unie herhaalt ondubbelzinnig de noodzaak om de emissiereductie af te stemmen op de noodzaak om de klimaatopwarming tot 1,5 °C te beperken. Ze herbevestigt haar steun voor de uitvoering van akkoorden over de wereldwijde klimaatbestendigheid. Ze herbevestigt dat ze het werkprogramma over de rechtvaardige transitie onderschrijft. Ze wil ook samenwerken met alle partijen om tegen 2035 1,3 biljoen dollar vrij te maken.

Op basis van het Europese akkoord hebben de Belgische klimaatministers de Belgische prioriteiten vastgelegd. België houdt daardoor rekening met de situatie van de landen die het het moeilijkst hebben, ook om een noord-zuidpolarisatie te voorkomen.

plus en difficulté, également afin d'éviter une polarisation Nord-Sud.

1135 C'est bien la ministre Neven qui représente actuellement notre pays lors des réunions de coordination de l'Union européenne en marge des négociations internationales. Ces réunions ont lieu presque tous les jours en cette deuxième semaine de la COP. J'ai occupé ce siège à Dubaï et à Bakou. Mme Neven a évidemment tout mon soutien. Il lui revient maintenant d'aider la présidence et la Commission européenne à naviguer lorsqu'elle est confrontée à la position des autres pays ou blocs de pays. Comme c'est le cas à chaque COP, l'Europe doit quotidiennement aligner son positionnement pour donner de nouveaux mandats à ses négociateurs. Tous ces cycles sont parfaitement rodés.

Bien que la COP touche doucement à sa fin dans quelques jours, il est encore tôt pour en donner un état des lieux concluant. Depuis lundi, la présidence brésilienne poursuit les négociations selon trois axes qui s'alimentent :

- la poursuite des travaux techniques ;
- des consultations ministérielles sur les dossiers nécessitant une orientation politique, comme l'adaptation ou la transition juste ;
- des consultations continues menées par la présidence, entre autres sur le niveau d'ambition collective et sur les finances.

J'espère vivement que la COP actuelle se conclura sur une note positive. Ce matin encore, j'ai entendu que des avancées étaient enregistrées et que de nouveaux groupes de pays s'engageaient vers une sortie des énergies fossiles. Cela remet un coup d'accélérateur à l'action climatique annoncée à la COP 28 de Dubaï. Nous n'avions malheureusement rien obtenu de plus à la COP 29 de Bakou à cet égard. Ce qui a été arraché lors des négociations à Dubaï a été une victoire et il convient maintenant de le mettre en œuvre en balisant le chemin de la sortie des énergies fossiles. Je me réjouis qu'un groupe de pays incluant la Belgique s'engage dans cette voie.

1137 **M. Martin Casier (PS).**- Je vous remercie pour votre exposé complet qui justifiait largement ce débat d'actualité. Je vous remercie également d'avoir utilement dressé l'état des lieux, quasiment minute par minute, des travaux de la COP 30.

Je partage le sentiment que vous avez exprimé en début d'intervention. Ce matin encore, un classement des pays selon leurs ambitions et performances climatiques a été publié par l'ONG Germanwatch. La Belgique y a perdu deux places du fait de la régression de ses objectifs. Or, plus personne ne devrait se situer à ce stade dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Espérons que la COP de Belém parvienne à faire bouger les lignes et, surtout, que le gouvernement belge soit à la hauteur des ambitions, même si j'en doute. J'espère en tout cas que la COP aura permis aux ministres concernés de se le rappeler.

Minister Neven vertegenwoordigt België tijdens de coördinatievergaderingen van de Europese Unie. Ze moet het voorzitterschap van de Europese Commissie bijstaan wanneer die met de standpunten van andere landen te maken krijgt.

Hoewel de COP er bijna op zit, is het nog te vroeg om een sluitend overzicht te geven. Het Braziliaanse voorzitterschap gaat verder met de technische werkzaamheden, de ministeriële raadplegingen en de voortdurende raadplegingen door het voorzitterschap.

Ik hoop echt dat de COP een goede afloop kent. Vanochtend nog hoorde ik dat nieuwe groepen van landen gewonnen zijn voor de afbouw van fossiele brandstoffen. Het verheugt me dat ook België zich daartoe verbindt.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- *Ik ben het met u eens over wat u aan het begin van uw betoog hebt gezegd. Vanochtend publiceerde de ngo Germanwatch een landenklassement op basis van hun klimaatambities- en prestaties. België is twee plaatsen gezakt op die lijst.*

Laten we hopen dat de COP in Belém wat teweegbrengt en vooral dat de Belgische regering haar ambities waarmaakt.

1139 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Monsieur le Ministre, je partage votre indignation. On peut critiquer d'autres pays, dire qu'aux États-Unis ou en Chine, la situation est catastrophique, mais en Belgique, nous avons des ministres fédéraux clairement climatosceptiques, et cela me pose un problème.

Nous devons revenir sur la question du financement, en Région bruxelloise et plus largement en Belgique, de la transition énergétique et climatique. Les primes à la rénovation, par exemple, coûtent énormément d'argent. Comment garantir une transition juste, équilibrée, durable, mais aussi financièrement soutenable ? Si, demain, nous ne pouvons plus payer, nos enfants en pâtiront de multiples manières.

Ces débats essentiels sont complexes et nous devons les mener ensemble sereinement, au-delà des postures.

1141 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Monsieur le Ministre, je pense que la plupart de nos questions invitaient plutôt à réfléchir sur ce que la conférence des parties peut apporter à notre politique bruxelloise. Elles n'étaient pas destinées à vous faire juger la politique de vos homologues au niveau fédéral. Nous avons nos propres compétences environnementales en Région bruxelloise, et nous devrions nous concentrer sur celles-ci.

1143 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- Merci, Monsieur le Ministre, pour vos explications qui dressent l'état de la situation. J'entends aussi une forme de scepticisme, que je peux comprendre, car les ambitions doivent être clairement plus fortes.

Vous avez mentionné le recours aux crédits carbone, que vous semblez critiquer. J'aurais aimé en entendre davantage sur cet élément, sur lequel je vous interrogerai sans doute ultérieurement dans cette commission.

1145 **Mme Lotte Stoops (Groen) (en néerlandais).**- La Région soutient sans réserve les directives européennes relatives à la réduction des émissions de 90 %, mais elle ne peut pas mener la politique climatique souhaitée si la Belgique ne fait pas bloc à la COP 30.

Le ralliement de la Belgique au plan visant à réduire la dépendance aux combustibles fossiles constitue toutefois une petite lueur d'espoir. N'oublions pas qu'en Flandre, plusieurs mesures continuent à soutenir leur usage.

1147 **M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo).**- La Belgique est régie par un fédéralisme de coopération, et le climat y est une compétence partagée entre entités. Les mesures prises au niveau fédéral peuvent avoir un impact sur les positions que défend la Région, y compris au niveau international.

On a beaucoup parlé de soutenabilité, mais aussi de justice. Certains partis, notamment conservateurs et climatosceptiques,

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Ik deel uw verontwaardiging. We kunnen kritiek hebben op andere landen, maar in België hebben we klimatosceptische ministers in de federale regering.

We moeten het opnieuw hebben over de financiering van de energietransitie. De renovatiepremies kosten bijvoorbeeld handenvol geld. Hoe garanderen we een rechtvaardige transitie die ook financieel haalbaar is?

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- U had beter wat meer uitgeweid over wat de COP voor het Brussels beleid kan betekenen, in plaats van het federaal beleid te bekritisieren.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- Ik begrijp uw scepticisme, want het moet duidelijk ambitieuzer.

U hebt blijkbaar kritiek op de koolstofkredieten. Daar had ik graag meer over vernomen.

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Ik kan dit alleen een dieptepunt in het Belgische klimaatbeleid noemen. Brussel blijft de Europese richtlijnen van 90% onverminderd steunen. Als collega's me dan tackelen en monddood maken - ik kijk ook naar u, mevrouw de Lobkowicz - is het maar logisch dat ik geïrriteerd raak. Het Brussels Gewest kan immers niet het gewenste klimaatbeleid voeren als België niet met een stem spreekt tijdens de COP 30.

Een klein lichtpunt is dat België zich aansluit bij het plan om de afhankelijkheid van fossiele brandstoffen af te bouwen, want Vlaanderen blijft strooien met subsidies voor tankkaarten, bedrijfsauto's, luchtvaart en andere grote vervuilers.

De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).- Federale maatregelen hebben gevolgen voor het gewestelijke standpunt, ook internationaal.

Het ging hier vaak over duurzaamheid, maar ook over rechtvaardigheid. Klimatosceptische partijen hebben het vaak over sociale rechtvaardigheid. Europese maatregelen zijn een geschenk voor multinationals, de luchtvaart enzovoort. We

avancent souvent la question de la justice sociale : certaines populations souffriraient de ces politiques, des entreprises ne seraient pas en phase avec les ambitions en la matière. Au niveau européen, les mesures « Omnibus » font des cadeaux aux multinationales, aux secteurs du transport aérien, de la pêche, etc. Ces moyens pourraient être équitablement répartis pour financer la transition et la justice sociale. La COP 30 rappelle que la question du climat se joue ici aussi, pour protéger nos habitants des canicules, des factures qui explosent et des inégalités climatiques.

- Les incidents sont clos.

Les difficultés de la filière du recyclage textile

M. Mounir Laarissi (Les Engagés).- Depuis le 1^{er} janvier 2025, la collecte séparée des déchets textiles est devenue une obligation européenne, l'objectif étant de réduire l'impact de la mode éphémère (fast fashion) et de favoriser la circularité.

À Bruxelles, cette transition met en lumière une filière en crise profonde. Comme le révèle un article du journal L'Écho du 1^{er} novembre, les volumes collectés augmentent de 15 à 16 % par an. Parallèlement, la qualité se détériore fortement, notamment en raison de la surproduction de la mode éphémère : plus de 20 collections par an pour Zara et plus de 7.000 nouvelles références par jour pour Shein. Il en résulte que 21 % des textiles bruxellois collectés finissent désormais à l'incinérateur, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

Les acteurs majeurs du secteur du recyclage textile que sont Les Petits Riens, Terre, Oxfam et Ressources expliquent qu'ils ne reçoivent plus des dons, mais des déchets textiles difficilement valorisables. Le modèle économique s'effondre : les recettes ne couvrent plus les coûts sociaux, logistiques et énergétiques, et certains évoquent un risque d'arrêt de leurs activités dans les 12 à 24 mois. Pendant ce temps, la Wallonie a mis en place une aide de 151 euros par tonne, tandis que Bruxelles n'a pas encore développé de soutien structurel ou transitoire.

La responsabilité élargie des producteurs (REP), qui doit financer durablement la filière, n'entrera en vigueur qu'en 2028, trop tard pour des opérateurs déjà fragilisés. Dans ce contexte, les emplois locaux, les projets sociaux et l'économie circulaire bruxelloise sont directement menacés. Votre cabinet examine une feuille de route pour sécuriser la filière textile en attendant l'entrée en vigueur de la REP. Un soutien financier transitoire est-il prévu ?

M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Notre commission a déjà eu l'occasion de discuter du sujet à plusieurs reprises, au début de l'année. Vous indiquiez alors, en réponse à l'une de mes questions, qu'il était impératif d'augmenter le maillage actuel et de densifier le réseau de bulles à textiles. Cette évolution doit cependant se faire en collaboration avec les communes, responsables pour la majorité des rues du territoire bruxellois.

zouden die middelen beter rechtvaardig verdelen om de transitie te financieren. De COP 30 maakt duidelijk dat de klimaatkwestie geen ver-van-mijn-bedshow is.

- De incidenten zijn gesloten.

De problemen in de sector van de textielrecyclage

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- Sinds 1 januari 2025 is gescheiden ophaling van textielafval verplicht. Europa wil zo de impact van fast fashion tegengaan en de circulaire economie stimuleren.

De Brusselse textielophaling verkeert in een diepe crisis. Jaarlijks wordt er 15 tot 16% meer opgehaald. Tegelijkertijd daalt de kwaliteit sterk. Uiteindelijk wordt 21% van het opgehaalde textiel verbrand, dubbel zoveel als tien jaar geleden.

Grote spelers uit de recyclagesector zoals Spullenhulp of Oxfam krijgen veel onbruikbaar textielafval binnen. Hun economische model stort in omdat de inkomsten de kosten niet meer dekken. Sommige spelers vrezen dat ze binnen de twee jaar zullen moeten stoppen. Wallonië biedt daarom 151 euro steun per ton opgehaald textiel.

De uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV) die de keten moet financieren, gaat pas in 2028 in. Ondertussen komen lokale jobs, sociale projecten en de circulaire economie in gevaar. Biedt u in de tussentijd financiële steun?

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- U zei eerder al dat er meer textielcontainers moeten komen. Daarvoor is echter overleg met de gemeenten nodig. Het was uw bedoeling om in de loop van 2025 werkgroepen te organiseren.

Voorts moet er een uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV) komen. Op uw vraag

La méthodologie prévoit ainsi d'organiser avec elles une série de groupes de travail durant l'année 2025.

Vous indiquiez aussi que la nouvelle directive-cadre relative aux déchets imposera la mise en place d'une responsabilité élargie des producteurs (REP) de textile. L'introduction du principe du pollueur-payeur constitue un pas dans la bonne direction. À votre demande, Bruxelles Environnement a travaillé à la définition de cette REP, en collaboration avec les deux autres Régions.

Nous arrivons à la fin de l'année 2025. Pouvez-vous nous dire où en sont ces groupes de travail et Bruxelles Environnement ?

1159 **M. Martin Casier (PS).**- Mes excellents collègues ayant bien rappelé le contexte, j'en viens directement à mes questions.

Quels soutiens financiers sont envisageables pour cette filière, qui en a grandement besoin et croule sous les vêtements de mauvaise qualité ?

Plus largement, Bruxelles Propreté pourrait-elle jouer un rôle pour soutenir et accompagner ces structures ? Il est absurde qu'une grande quantité de vêtements finissent à l'incinérateur.

Au-delà de l'aide financière, des soutiens institutionnels pourraient-ils concourir à de nouveaux modèles ? Cela permettrait de positionner la Région bruxelloise comme un exemple à suivre et de démontrer sa capacité à tenir ses ambitions et ses objectifs, conformément à la réglementation européenne à venir.

1161 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Comme l'ont rappelé mes collègues, la filière du réemploi et du recyclage textile est au bord de la rupture. Près d'un vêtement sur cinq déposé dans les bulles finit à l'incinérateur, soit deux fois plus qu'il y a dix ans.

De nombreux acteurs du secteur, comme Les Petits Riens ou Oxfam, évoquent un risque d'arrêt de leurs activités dans les prochains mois. Pendant ce temps, le gouvernement wallon a mis en place une aide de 151 euros par tonne pour sécuriser la filière du recyclage textile. À Bruxelles, aucune mesure structurelle ou transitoire n'a été décidée, alors même que la Région a besoin de ces opérateurs pour respecter ses objectifs de circularité et de propreté. La mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs n'est en outre envisagée que pour 2028.

Au regard des alertes publiques et répétées des opérateurs, qui évoquent depuis plus d'un an un possible arrêt de leurs activités, une analyse évaluant le risque d'effondrement de la filière a-t-elle été réalisée ? Si oui, quelles sont les marges de manœuvre du gouvernement bruxellois, bien qu'en affaires courantes, pour développer un filet de sécurité transitoire pour ces acteurs ?

1163 **M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo).**- Auparavant, nous avions l'habitude d'envoyer les textiles de mauvaise qualité en Afrique. D'après certains chiffres, ils représentaient jusqu'à 49 % des

werkte Leefmilieu Brussel samen met de twee andere gewesten uit wat die precies moet inhouden.

Hoever staan de werkgroepen en Leefmilieu Brussel?

De heer Martin Casier (PS) *(in het Frans).*- Welke financiële steun is mogelijk voor de textielophalers? Kan Net Brussel een ondersteunende rol spelen? Kunnen overheidsdiensten helpen bij de uitwerking van nieuwe economische modellen? Op die manier zou Brussel zelfs een voorbeeldfunctie kunnen krijgen.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- De textielophalers hebben het moeilijk. Verscheidene van hen vrezen dat ze hun activiteit zullen moeten stopzetten. Van de Waalse overheid krijgen ze 151 euro steun per opgehaalde ton textiel. Brussel voerde geen overgangsmaatregelen in, terwijl de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid in 2028 pas van kracht wordt.

Liet u onderzoeken hoe groot het risico is dat de sector van de textielophalers instort? Over welke manoeuvreerruimte beschikt de regering om een vangnet voor hen te creëren?

De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo) *(in het Frans).*- Vroeger voerden we ons oude textiel uit naar Afrika, maar daar wordt lang niet alles nog aanvaard. De uitvoer is dan ook van 49% tot

textiles exportés vers ces pays, qui n'en veulent plus. Vu leur refus, la part d'exportations est descendue à 29 %.

Nous sommes donc confrontés à un réel défi de gestion du réemploi de ces textiles. Le même problème se pose avec les pesticides dont nous nous débarrassons en les envoyant dans les pays du Sud. Il s'ensuit une baisse de qualité, une augmentation des coûts de tri et l'insuffisance des débouchés que je viens d'évoquer.

Ces constats interviennent alors que, depuis plusieurs années, notre Région s'est engagée de manière ambitieuse dans le développement d'une économie circulaire. La secrétaire d'État Barbara Trachte s'est beaucoup penchée sur cette question, notamment par la généralisation de la collecte sélective des textiles, la structuration des filières locales et le soutien à des initiatives innovantes de recyclage. Le gouvernement a posé des jalons importants, sur les plans réglementaire, logistique et de partenariat, afin de renforcer la cohérence et la résilience de cette filière essentielle à la réduction de nos déchets.

Cependant, les inquiétudes exprimées par le terrain et au sein de notre commission sont fondées. L'on attend, de plus, toujours la mise en œuvre, au niveau fédéral, de la responsabilité élargie des producteurs (REP) au sein de la filière textile. La viabilité économique des opérateurs bruxellois semble donc menacée.

Au regard des préoccupations relayées par le journal L'Écho et des enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour Bruxelles, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises ? Quel travail a-t-il réalisé autour de la future REP et du principe du pollueur-payeur ?

1165 **M. Alain Maron, ministre.** - M. Laarissi a introduit une question orale sur le même sujet. Pouvons-nous la joindre, car, a priori, ma réponse sera identique ?

(Assentiment de M. Laarissi)

Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet en commission. J'apporterai donc quelques éléments d'actualisation et de clarification.

Depuis 2025, le tri des déchets textiles est en effet obligatoire, mais cette obligation est entrée en vigueur en pleine crise de la filière. Or, celle-ci s'est intensifiée ces derniers mois, induisant la disparition de grands acteurs, y compris en Belgique. L'ASBL Wereld Missie Hulp/We Make Hope, qui collectait plus de 8.000 tonnes de textile par an, a fait faillite et la fondation Salvatoriaanse Hulpactie, qui en gérait 2.000 tonnes annuellement, a annoncé sa cessation d'activités.

Cette crise affecte d'autant plus les acteurs bruxellois que de nombreuses communes ordonnent le retrait des bulles à vêtements. Ainsi, 428 m³ de collecte ont disparu depuis le début de l'année 2023, soit une diminution de 35 %. C'est un vrai problème : d'une part, on dit aux gens qu'ils doivent trier leurs vêtements et, d'autre part, on retire des bulles. Si je peux entendre

29% teruggevallen. We moeten dus op zoek naar manieren om dat textiel opnieuw te gebruiken.

De Brusselse regering besliste jaren geleden al dat het gewest een kringlooeconomie moet krijgen. Staatssecretaris Trachte zorgde ervoor dat er overal een gescheiden textielophaling kwam, structureerde de ophaalsector en ondersteunde innoverende recyclage-initiatieven. De regering zette belangrijke stappen om de sector veerkrachtig te maken.

Toch is de bezorgdheid terecht. In afwachting van de invoering van de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV) komt de leefbaarheid van de operatoren onder druk te staan.

Welke maatregelen neemt u? Hoeven staan de werkzaamheden rond de UPV?

De heer Alain Maron, minister *(in het Frans).* - *Mijnheer Laarissi, is het goed als we uw vraag toevoegen, aangezien mijn antwoord hetzelfde is?*

(Instemming van de heer Laarissi)

Sinds begin 2025 moet textiel gescheiden worden aangeboden. Op dat moment maakte de ophaalsector echter een crisis door, die de voorbije maanden nog is toegenomen. Een aantal grote spelers is ermee gestopt.

Tegelijkertijd vragen de gemeenten om de textielcontainers weg te halen. In vergelijking met 2023 staan er nu 35% minder containers, terwijl de bevolking verplicht is om textiel gescheiden aan te bieden. Er zijn nog 314 textielcontainers in Brussel, waarvan een deel mogelijk verdwijnt. Als dat gebeurt, brengen de Brusselaars hun textiel naar een andere container die dan te snel vol zit, waarop mensen hun textiel in de omgeving achterlaten.

Het Brussels Gewest koos ervoor om structureel te communiceren over het verplicht sorteren van textiel. Zo biedt de website van Leefmilieu Brussel een overzicht van de bestaande mogelijkheden.

les difficultés de gestion de celles-ci, il n'en reste pas moins que les citoyens sont pris en tenaille.

Il existe actuellement 314 bulles en Région bruxelloise, dont une part, dans certaines communes, reste menacée. Or, chaque bulle retirée induit un glissement du flux vers une autre bulle qui, plus vite et trop remplie, ne peut absorber les dons et déchets supplémentaires. Ceux-ci se retrouvent dès lors déposés à côté, ce qui génère un cercle vicieux.

Dans ce contexte, la Région bruxelloise a privilégié une information structurelle sur la nouvelle obligation de tri, plutôt qu'une campagne médiatique. Bruxelles Environnement a ainsi mis à jour, sur son site web, les informations liées à l'obligation du tri du flux textile, détaillant les solutions existant pour les Bruxellois.

¹¹⁶⁹ L'administration a également mis en ligne des articles sur la mode éphémère et la promotion des comportements durables. Bruxelles Propreté a, de son côté, actualisé son guide de tri et les consignes distribuées aux communes. Plus largement, à travers le plan de gestion des ressources et des déchets et plusieurs outils d'accompagnement des ménages et des entreprises, la Région propose un panel d'informations et d'outils pour une consommation raisonnée, des textiles en particulier.

Avec l'appel à projets Be Circular et le cluster circlemade.brussels notamment, la Région soutient activement des projets économiques qui offrent des solutions de réemploi ou de recyclage des « déchets » textiles et proposent de les utiliser comme des ressources.

En parallèle, une attention particulière a été accordée aux contacts avec les communes. Plusieurs rencontres ont lieu dans le cadre de la stratégie clean.brussels en vue de développer ensemble une stratégie de nettoyage autour des bulles. L'objectif est de conserver et d'amplifier le maillage, la priorité devant être donnée à la capacité de collecte du gisement textile. Un groupe de travail dédié s'est tenu le 24 septembre dernier et le prochain se tiendra le 3 décembre.

Je ne peux que vous encourager à faire en sorte que les communes où vous pourriez avoir un mot à dire arrêtent de supprimer les dispositifs de collecte de vêtements. Il faut qu'il y ait suffisamment de dispositifs de ce type et qu'ils soient correctement gérés.

L'entrée en vigueur de l'obligation de tri a induit, selon le secteur, une forte augmentation des textiles collectés, mais nous ne disposons pas encore des informations consolidées pour 2025. En 2023 et 2024, les chiffres indiquaient déjà une augmentation de 10 %, pour un total de 5.100 tonnes collectées en 2024. Cette augmentation de tonnage s'additionne aux coûts de nettoyage supplémentaires dans un contexte d'absence de débouchés, étant donné la crise de la filière. Il faut en effet faire quelque chose de ces montagnes de vêtements.

Er is eveneens informatie te vinden over fast fashion en duurzaamheid. Net Brussel van zijn kant werkte zijn sorteergids bij. Via het Hulpbronnen- en Afvalbeheerplan en verscheidene begeleidingsmaatregelen voor gezinnen en ondernemingen biedt het gewest bovendien informatie en tools voor een verstandig textielgebruik. Via de projectoproep Be Circular en de cluster circlemade.brussels steunt het gewest ook projecten rond hergebruik en recyclage.

Tegelijkertijd besteedt het gewest bijzondere aandacht aan overleg met de gemeenten over de ontwikkeling van een strategie om de omgeving van containers net te houden. Het is de bedoeling dat er extra containers komen. Daarover kwam een werkgroep samen op 24 september 2025. De volgende vergadering vindt op 3 december 2025 plaats.

De verplichting om textiel gescheiden aan te bieden bracht volgens de sector een sterke stijging in de hoeveelheid opgehaald textiel teweeg, al beschik ik nog niet over cijfers voor 2025. In 2023 en 2024 was er al een stijging met 10%. In 2024 werd in totaal 5.100 ton opgehaald.

In combinatie met de hogere schoonmaakkosten en het gebrek aan afzetmogelijkheden leidde dat tot een crisis in de sector. Die maakt verlies, wat niet houdbaar is. De volledige keten dreigt in te storten.

Tout cela induit l'étouffement financier du secteur, lequel voit ses coûts grimper sans bénéfices pour les compenser. Il travaille à perte et ce n'est pas durable. L'ensemble de la filière risque de sombrer, car elle croule sous la quantité. Il y a trop de vêtements et pas assez de débouchés, et ce, singulièrement depuis le développement de la mode (ultra-)éphémère.

¹¹⁷¹ Les associations sont en contact direct, étroit et régulier avec mon cabinet, Bruxelles Environnement et Bruxelles Propreté pour faire état de la situation. Nous travaillons actuellement à une stratégie intégrée à court, moyen et long termes, malgré les affaires courantes.

À très court terme, je vais proposer au gouvernement que la Région soutienne exceptionnellement les coûts liés à la collecte du flux. Cette aide urgente apparaît fondamentale, car une faillite de la filière nuirait non seulement à l'environnement et aux systèmes de collecte, mais également aux 251 emplois bruxellois directement menacés, souvent faiblement qualifiés. Rappelons que les objectifs de l'économie sociale sont notamment une mise à l'emploi de publics précarisés. Elle joue un rôle-clé dans la réinsertion professionnelle. J'espère donc que le gouvernement accédera à ma demande, car il est indispensable d'avancer.

Le flux de textiles était historiquement à valeur positive et permettait à des entreprises comme Les Petits Riens de réaliser des bénéfices et de les réinjecter dans le secteur social. Cependant, la mode ultra-éphémère et des plateformes comme Vinted - sur lesquelles les particuliers vendent désormais leurs plus beaux vêtements au lieu de les déposer dans les bulles à textiles - ont sonné le glas de ce modèle. Les associations ne reçoivent plus que des vêtements en très mauvais état.

Comme vous le rappelez, à moyen et long termes, la filière doit se restructurer. Des propositions pouvant alléger la charge du secteur à moyen terme, pour la collecte ou le nettoyage notamment, sont en discussion depuis plusieurs mois avec Bruxelles Propreté. Nous suivons ce dossier de près et espérons le voir aboutir.

À plus long terme, les discussions entre les trois Régions avancent pour la mise en place de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Cette crise environnementale, économique et sociale découle du fait que les entreprises mettent massivement sur le marché des produits qui deviennent rapidement des déchets dont on ne sait que faire et dont elles ne se préoccupent plus. Leur responsabilité est écrasante. La collectivité doit assumer les coûts indirects massifs, économiques et sociaux, de la pollution, alors que les entreprises productrices comme Shein, Zara ou H&M ne se soucient que de faire des bénéfices.

¹¹⁷³ Un projet de texte, présenté aux trois cabinets début octobre, fait présentement l'objet de consultations informelles jusqu'à la fin de l'année avec les parties prenantes : les producteurs, l'économie sociale, les recycleurs et les intercommunales. Une première lecture de cet accord de coopération pourrait être envisagée début 2026.

Samen met Leefmilieu Brussel, Net Brussel en de betrokken verenigingen werk ik aan een strategie voor de korte, de middellange en de lange termijn.

Voor de zeer korte termijn stel ik de regering voor om uitzonderlijk steun te verlenen voor de ophaalkosten. Dat lijkt mij noodzakelijk, want als de keten instort is dat niet alleen slecht voor het milieu en de ophaling, maar verdwijnen mogelijk ook 251 banen voor kortgeschoolden.

Vroeger ging de winst van de textielophaling naar de sociale economie. Door de komst van fast fashion en websites waar particulieren hun beste stukken verkopen is dat model echter voorbijgestreefd. De verenigingen krijgen alleen nog kleding in slechte staat.

De sector moet geherstructureerd worden. Er lopen gesprekken met Net Brussel over mogelijkheden om de sector op de middellange en de lange termijn te ondersteunen via ophaling of schoonmaak.

Op zeer lange termijn moet de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV) er komen. Daarover voeren de drie gewesten besprekingen. Deze crisis wordt veroorzaakt door bedrijven die producten verkopen die bijzonder snel verslijten. Zij dragen een enorme verantwoordelijkheid, maar terwijl de gemeenschap opdraait voor de massale kosten, denken zij aan niets anders dan hun winst.

Momenteel vinden er informele besprekingen met de betrokken partijen plaats over een ontwerp tekst. Ik hoop op een eerste versie van het samenwerkingsakkoord tegen begin 2026.

In de huidige versie gaat bijzondere aandacht uit naar hergebruik en recycling, waarvoor de tekst specifieke doelstellingen bevat. Daarnaast wordt ook de Europese en

Conformément à la hiérarchie des déchets, le réemploi et le recyclage font l'objet d'un traitement particulier dans la version actuelle du texte. Des objectifs chiffrés en matière de collecte, de réemploi local, de recyclage et de recyclage en boucle fermée sont inclus dans la proposition.

Le texte transpose également la volonté européenne et régionale de soutenir le secteur de l'économie sociale. Il y a des années, cela avait été un combat au niveau européen. Nous devons maintenant transposer ces mesures positives de la réglementation européenne.

Plus généralement, la proposition reprend les principes de la directive-cadre relative aux déchets : écomodulation des contributions en matière de REP, sensibilisation et couverture des coûts, y compris de collecte et de traitement, comme le revendique le secteur.

¹¹⁷⁵ **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- J'ai demandé que soit organisée une visite de notre commission au site des Petits Riens. J'espère que nous aurons l'occasion d'y aller prochainement.

En septembre 2024, j'ai rencontré cette ASBL sur place, aux confins de la Région. À l'époque, sa situation était déjà préoccupante et je ne comprends pas pourquoi nous n'avons pas entamé ces démarches il y a un an. Il aurait fallu demander au gouvernement de les mettre en œuvre, qu'il soit en affaires courantes ou non. L'alerte que je lance, relayée par le journal L'Écho, se base sur une situation identique à celle de septembre. J'avais d'ailleurs déposé une question à ce sujet à l'époque, mais j'ai dû la retirer, vu le délai de trois mois à respecter entre deux questions sur un même thème.

Ravi d'entendre vos réponses, Monsieur le Ministre, j'aurai tout de même quelques questions complémentaires.

Comment les communes, que vous évoquez dans votre réponse, sont-elles sensibilisées à cette problématique ?

Des bulles enterrées sont progressivement installées sur des sites de logements sociaux, comme à Essegheem. Des bulles à vêtements y sont-elles également placées ? Sont-elles présentes en suffisance, puisque le site compte 3.000 locataires sociaux et que ces derniers sont susceptibles d'utiliser des textiles de mauvaise qualité ?

Quel est le bilan concret de l'obligation du tri sélectif en Région bruxelloise ? Vous dites vous appuyer sur Les Petits Riens, Ressources et Oxfam. Comment Bruxelles Propreté travaille-t-elle avec ces acteurs ?

¹¹⁷⁷ **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- En résumé, le principal problème est la production, à la base, de ces vêtements de très médiocre qualité. On évoquait, tout à l'heure, la 30e conférence des parties : c'est à ce niveau-là qu'il faut agir, car ce n'est plus possible. On parle d'une taxe sur les petits colis, mais,

gewestelijke wens om de sociale economie te ondersteunen in de tekst weerspiegeld. De volgende stap is die positieve Europese maatregelen omzetten naar Brussels recht. Algemeen omvat het voorstel de principes van de kaderrichtlijn betreffende afval.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- Toen ik Spullenhulp in september 2024 bezocht had de organisatie het al moeilijk. Ik begrijp dan ook niet waarom we een jaar geleden al niet in actie gekomen zijn.

Hoe maakt u de gemeenten bewust van het probleem?

Bij gebouwen met sociale woningen worden systematisch ondergrondse containers geplaatst. Zijn daar ook (voldoende) textielcontainers bij? Sociale huurders kopen immers vaker kleding van slechte kwaliteit.

Wat levert de verplichting om textiel selectief op te halen op? Hoe werkt Net Brussel samen met spelers als Spullenhulp of Oxfam?

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Het grootste probleem is de productie van kleding van lage kwaliteit. Dat moet op de klimaatconferentie aangepakt worden, want een belasting op pakjes lost weinig op als T-shirts maar 2 euro kosten.

honnêtement, quand on achète un tee-shirt à 2 euros, en payer quatre ne changera rien.

Ensuite, s'il est vrai que les communes doivent faire des efforts sur les bulles à textiles, n'oublions pas qu'elles doivent supporter de plus en plus de coûts dont les autres niveaux de pouvoir - fédéral, par exemple - se déchargent. Même si tout le monde doit participer, c'est compliqué pour elles.

Enfin, ce qui m'interpelle le plus est la destruction du textile. Nous demandons à des entreprises sociales de faire un travail d'utilité publique, mais, après avoir récolté les déchets, elles doivent encore payer pour les incinérer. Ce n'est pas logique.

Je vous encourage donc à poursuivre vos actions, à en accélérer la cadence et j'entends qu'elles sont en bonne voie.

¹¹⁷⁹ **M. Martin Casier (PS).**- Votre réponse, au demeurant très complète, démontre bien que nous sommes face à une crise majeure.

Comme d'autres l'ont déjà souligné, l'État ne règle pas le problème à la source. En matière de mise sur le marché et de normes, il est temps de travailler de manière plus ambitieuse. Je suis conscient qu'il ne s'agit pas d'une compétence de la Région bruxelloise, mais le niveau fédéral doit cesser de se reposer sur d'autres niveaux de pouvoir, comme les communes ou la Région. Il doit prendre ses responsabilités sur l'origine du problème.

Par ailleurs, je ne suis pas surpris que les communes veuillent se séparer d'un certain nombre de bulles, car elles causent souvent des nuisances, mais je suis interpellé par ce que vous dites. A-t-on des statistiques sur le nombre de bulles nécessaires par quartier ? Pouvez-vous communiquer le suivi assuré par Bruxelles Environnement en la matière ? Cela nous permettrait de relayer les questions et soutenir l'action dans nos communes.

¹¹⁸¹ **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Je vous réinterrogerai prochainement sur le label solidaire et le projet Vetirr que nous avons déjà abordé lors de questions orales.

Comme l'a évoqué M. Casier, l'une des nombreuses explications de la suppression des bulles à vêtements provient des nuisances qu'elles peuvent engendrer, comme les dépôts clandestins à leurs abords. Un travail important doit être mené en priorité sur le civisme des citoyens.

¹¹⁸³ **M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo).**- D'aucuns estiment que le gouvernement n'a rien fait. Pourtant, des mesures importantes ont bel et bien été prises.

Comme dans tout problème lié à l'écologie, ce qui doit être mis en cause, c'est bien la source, à savoir notre modèle de production et de consommation. Avant d'aborder la gestion des bulles à vêtements par les communes, c'est notre modèle de production et de consommation qui doit être remis en question. En parler, c'est du concret ! Il faut prendre des mesures à tous les niveaux, afin que le modèle change. C'est la même chose pour notre santé :

De gemeenten moeten voor voldoende textielcontainers zorgen, maar ze moeten ook alsmaar meer kosten op zich nemen die andere overheden van zich af schuiven.

Ten slotte is het onlogisch dat verenigingen die de gemeenschap een dienst bewijzen door textielaafval op te halen, moeten betalen om dat te laten vernietigen.

U moet uw acties voortzetten en zelfs nog wat sneller doorvoeren.

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- *Het is duidelijk dat de sector een grote crisis doormaakt en dat ingrijpende maatregelen nodig zijn. De federale regering moet stoppen met alles aan de gemeenten of de gewesten over te laten. Ze moet haar verantwoordelijkheid nemen en het probleem bij de bron aanpakken.*

Mij verbaast het niet dat de gemeenten de textielcontainers weg willen. Die veroorzaken immers vaak overlast. Bestaat er een overzicht van het aantal containers dat per wijk nodig is? Hoe volgt Leefmilieu Brussel dat op?

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) (in het Frans).- *Door sluikstorten ontstaat er inderdaad overlast rond textielcontainers. We moeten dus aan een gedragsverandering werken.*

De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).- *De regering nam wel degelijk belangrijke maatregelen. Het probleem moet echter worden aangepakt bij de bron, namelijk ons productie- en consumptiemodel. Alle overheden moeten actie ondernemen om dat te veranderen.*

Momenteel woedt er een debat over de komst van Shein naar Brussel. Dergelijke multinationals mogen we niet langer toelaten.

certaines substances doivent être interdites à la source. C'est extrêmement important.

Le débat que nous avons eu à propos de la venue d'Alibaba à l'aéroport de Liège, nous le menons aujourd'hui à Bruxelles à l'égard de Shein. Nous ne pouvons plus accepter que ce type de multinationales continuent à implanter chez nous.

1185 **M. Alain Maron, ministre.**- Nous sommes en contact, depuis juin 2024, avec les différents acteurs du secteur, comme Les Petits Riens. Leur première préoccupation était de trouver des lieux de stockage, aspect que nous n'avons pas abordé ici. Pour les y aider, nous avons remué ciel et terre avec les opérateurs régionaux, mais le processus est toujours en cours, car il est difficile de trouver de tels espaces.

Pour les financements, je vais déposer une note au gouvernement, mais en douzièmes provisoires et dans un cadre budgétaire déficitaire, je dois recevoir l'accord du ministre du Budget et des autres membres du gouvernement pour puiser dans une provision. Il ne faut pas se mentir, cette provision qui sort du cadre des douzièmes provisoires creusera le déficit, mais je plaide pour ce projet, car il y a urgence de service public.

Les discussions avec les communes sont en cours et je ne veux pas les compromettre. Les communes, les opérateurs et Bruxelles Propreté discutent des modalités de collecte dans le réseau des bulles à textile, sur la base de données quantitatives, et sur le nettoiement autour de ces bulles. Les communes les retirent, car elles en ont assez des dépôts clandestins à leurs abords.

L'objectif est d'offrir des garanties suffisantes aux communes pour qu'elles acceptent de réinstaller des bulles à vêtements. Ensuite, il faudra travailler sur la REP. Plus globalement, il conviendra de se pencher sur les normes de production afin d'éviter de crouler sous des tonnes de vêtements de très mauvaise qualité qui ne sont parfois portés que quelques fois avant d'être jetés.

1187 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- J'aimerais que l'on objective la situation, car, pour convaincre, il suffit d'expliquer que cela coûterait plus cher à la Région si, au lieu de déléguer la mission aux Petits Riens, elle devait s'occuper de la question. Je ne suis même pas sûr que ce soit faisable, vu la situation budgétaire.

Comme M. Casier voulait connaître le nombre de bulles à verre nécessaires au kilomètre carré, par quartier, je souhaite qu'il y ait des statistiques des besoins en bulles à vêtements. Il est plus difficile d'en retirer quand on connaît la situation de pénurie.

- Les incidents sont clos.

1191 **DEMANDE D'EXPLICATIONS DE M. JONATHAN DE PATOUL**

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Ik heb sinds juni 2024 contact met verscheidene spelers uit de sector, die in de eerste plaats opslagruimte zoeken. Ik overleg daarover met de gewestinstellingen, maar dergelijke ruimten zijn schaars.

Wat de financiering betreft, door de voorlopige twaalfden heb ik de goedkeuring van de regering nodig om een provisie te gebruiken. Daardoor zal bovendien het begrotingstekort toenemen.

Er lopen onderhandelingen tussen de gemeenten, de textielophalers en Net Brussel over de ophaling via containers, de databank met kwantitatieve gegevens en de schoonmaak rond de containers. Sluikstorten leiden ertoe dat de gemeenten ze weg willen.

Ik wil de gemeenten garanties geven zodat ze opnieuw bereid zijn om textielcontainers te plaatsen. Vervolgens moeten we voortwerken aan de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid. Ten slotte moeten de productienormen wijzigen als we willen dat de stroom kleding van slechte kwaliteit stopt.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- Als het gewest zich hiermee moet bezighouden, wordt het een dure zaak. Gezien de begrotingssituatie betwijfel ik zelfs of dat kan.

Er zouden cijfers moeten zijn over de behoefte aan textielcontainers.

- De incidenten zijn gesloten.

VRAAG OM UITLEG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL

1191 à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

1191 concernant l'adoption du plan national énergie-climat et l'articulation avec les engagements européens de réduction des émissions.

1191 DEMANDE D'EXPLICATIONS JOINTE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI,
1191 concernant le plan national énergie-climat.

1195 (M. Gaëtan Van Goidsenhoven, doyen d'âge, prend place au fauteuil présidentiel)

1197 M. Jonathan de Patoul (DéFI).- Il y a quelques mois, le gouvernement fédéral et les Régions ont finalisé le plan national énergie-climat (PNEC), après un retard d'un an par rapport au calendrier initial. La Belgique dispose donc désormais d'un plan actualisé à déposer auprès de la Commission européenne. Ce plan prévoit notamment une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 42,7 % d'ici à 2030 dans les secteurs visés par le règlement sur la répartition de l'effort (Effort Sharing Regulation), alors que l'objectif européen assigné à la Belgique s'élève à 47 %. La Belgique se détourne donc de ses obligations européennes.

On peut en outre pointer que le niveau fédéral réalise chaque année un inventaire des subsides aux énergies fossiles et continue d'affirmer qu'un plan de sortie est à l'étude, mais que le PNEC mentionne à peine le sujet. Cela fait écho aux discussions que nous venons d'avoir sur la 30e conférence des parties (COP 30).

En mai 2025, vous indiquiez que le plan air-climat-énergie, adopté en avril 2023, permettait à la Région d'atteindre l'objectif européen de réduction de 47 %.

Devant le manque d'ambition pour le climat de la Belgique, pourriez-vous détailler les principales modifications apportées à la version du PNEC rejetée en juin 2024 par la Commission européenne ?

Comment expliquez-vous l'écart entre la contribution régionale, conforme à un objectif de 47 %, et la trajectoire nationale, fixée seulement à 42,7 % ?

Quelle position la Région bruxelloise a-t-elle défendue au sein de la Commission nationale climat lors de la fixation de l'objectif global, qui n'est pas suffisamment ambitieux ?

1199 Mme Aurélie Czekalski (MR).- Après une première série de plans nationaux énergie-climat (PNEC) finalisés fin 2019, l'Union européenne a rehaussé ses ambitions climatiques. En conséquence, la Commission européenne a exigé une mise à jour des PNEC pour intégrer ces nouveaux objectifs. Le dépôt des

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de goedkeuring van het Nationaal Energie- en Klimaatplan en de afstemming op de Europese verbintenissen om de uitstoot terug te dringen.

TOEGEVOEGDE VRAAG OM UITLEG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI
betreffende het Nationaal Energie- en Klimaatplan.

(De heer Gaëtan Van Goidsenhoven, oudste lid in jaren, treedt als voorzitter op)

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- Enkele maanden geleden keurden de federale regering en de gewesten het Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP) goed. Het plan voorziet in een vermindering van de broeikasgasemissies met 42,7% tegen 2030, terwijl de Europese doelstelling voor België 47% bedraagt. Het plan besteedt ook nauwelijks aandacht aan de uitstap uit fossiele brandstoffen. Het is jammer dat België niet meer ambitie toont.

In mei 2025 gaf u aan dat het Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan het gewest in staat stelt om de Europese reductiedoelstelling van 47% te halen.

Kunt u toelichten wat de belangrijkste wijzigingen in het NEKP zijn nadat de Europese Unie in juni 2024 de vorige versie had afgewezen?

Hoe verklaart u het verschil tussen het gewestelijke en het nationale traject? Welk standpunt heeft het Brussels Gewest verdedigd in de Nationale Klimaatcommissie?

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- Tegen 30 juni 2024 moesten de lidstaten hun nationale energie- en klimaatplannen van 2019 aanpassen aan de nieuwe Europese klimaatdoelstellingen.

plans nationaux mis à jour devait se faire au plus tard le 30 juin 2024.

Pour rappel, la Belgique s'est engagée, dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat et des objectifs européens, à contribuer aux cibles visées pour 2030 et à la neutralité climatique à l'horizon 2050. Cela s'est traduit par l'adoption d'un objectif national de réduction d'au moins 35 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport à 2005) dans le PNEC 2019. Ce dernier fut ensuite révisé à la hausse pour tendre vers 47 % - exigence européenne renforcée - dans la mise à jour 2023-2024. Dans ce cadre, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté en avril 2023 son plan air-climat-énergie (PACE 2030) afin d'aligner Bruxelles sur les objectifs national et européen.

Ce lundi 6 octobre 2025, un accord intrabelge a enfin été obtenu en comité de concertation sur le PNEC, transmis ensuite à la Commission européenne. Si ce texte constitue une étape, il reste de nombreux points à éclaircir, dont la répartition des contributions et des mesures entre les entités du pays.

Concrètement, quelles adaptations ont été apportées à la précédente version du PNEC ?

Comment le volet bruxellois du PNEC s'articule-t-il avec le PACE adopté en 2023 ?

Pouvez-vous détailler la contribution bruxelloise au nouveau PNEC, au niveau tant des objectifs chiffrés que des mesures prévues pour soutenir les populations vulnérables et les petites entreprises, notamment via le Fonds social pour le climat ?

Comment la Région a-t-elle participé à la négociation et à la rédaction de la copie finale ? Existe-t-il des volets ou des priorités spécifiques portés par la Région dans le plan transmis à la Commission européenne ?

La Commission s'est engagée à publier un avis détaillé dès réception du PNEC définitif. Quand la remise de cet avis est-elle prévue ? Qu'advient-il en cas d'avis négatif ?

M. Martin Casier (PS). - J'avais abordé ce sujet en mai dernier, mais il était, à l'époque, trop tôt pour faire le point sur la question. Nous pouvons le faire aujourd'hui puisque la Belgique s'est accordée sur une position fédérale.

Je partage le sentiment de M. de Patoul : cette position trahit avant tout un renoncement aux ambitions initiales. L'objectif de réduction des émissions de CO₂ de notre pays passe de 47 % à 42,7 %, alors que cette réduction est absolument nécessaire ! Cet objectif ne sortait pourtant pas de nulle part, mais permettait de s'intégrer dans le paquet « ajustement à l'objectif 55 » de l'Union, c'est-à-dire dans la réduction de 55 % des émissions globales européennes à l'horizon 2030.

Il avait initialement été très compliqué d'obtenir l'accord de la Région flamande sur la réduction de 47 %. Des débats homériques avaient eu lieu, également au sein de cette

In het plan van 2019 stelde België zich de doelstelling om de uitstoot van broeikasgassen tegen 2030 met minstens 35% te verminderen ten opzichte van 2005. Die doelstelling werd vervolgens opgetrokken naar 47% in de update van 2023-2024.

Op 6 oktober 2025 werd eindelijk een intra-Belgisch akkoord bereikt over het Nationaal Energie- en Klimaatplan, maar er moeten nog veel punten worden verduidelijkt, waaronder de verdeling van de inspanningen.

Welke aanpassingen zijn er aangebracht aan de vorige versie?

Hoe sluit het Brusselse deel aan bij het in 2023 goedgekeurde Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan?

Kunt u de Brusselse bijdrage toelichten, zowel de cijferdoelstellingen als de maatregelen ter ondersteuning van kwetsbare bevolkingsgroepen en kleine ondernemingen?

Op welke manier was het gewest betrokken bij de onderhandelingen? Zijn er specifieke prioriteiten van het gewest opgenomen in het nationale plan?

Wanneer wordt het advies van de Europese Commissie over het nieuwe nationale plan verwacht? Wat gebeurt er als het advies negatief is?

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans). - Net als de heer de Patoul betreur ik dat de doelstelling om de CO₂-uitstoot van ons land te verminderen, is teruggeschroefd van 47% naar 42,7%. Die doelstelling kwam niet uit het niets, maar paste in het Fit for 55-pakket om de totale Europese uitstoot tegen 2030 met 55% te verminderen.

Het Vlaams Gewest heeft duidelijk zijn zin gekregen, want het was van bij het begin niet te vinden voor een vermindering met 47%.

Kunt u een stand van zaken geven over het Sociaal Klimaatfonds? Welke steunmaatregelen zijn er gepland?

commission, sur notre capacité à atteindre ce but. Aujourd'hui, on constate clairement que la Flandre a gagné.

Serait-il possible, même si cela sort un peu du cadre, de faire un point sur le Fonds social pour le climat ? Sinon, j'y reviendrai avec une question spécifique. Il est important de bien connaître les mesures de soutien et leur évolution.

¹²⁰³ **Mme Lotte Stoops (Groen)** (en néerlandais).- *Je suis déçue par la révision à la baisse des ambitions de la Belgique : à peine 20,4 % d'énergies renouvelables - pourtant plus sûres et moins chères à tous niveaux - et 42 % de réduction des émissions de CO2. En conséquence, les objectifs belges sont bien en deçà des exigences européennes.*

La plus grande menace existentielle de ce siècle ne serait-elle toujours pas prise au sérieux ? N'oublions pas que les problèmes écologiques et le risque climatique sont désormais un enjeu économique et de sécurité nationale !

Quelles objections avez-vous formulées contre l'affaiblissement des objectifs en matière d'énergies renouvelables et de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le plan national énergie-climat ? Sont-elles reprises dans le document final ? Quel est l'impact de ce plan sur la stratégie de la Région et son plan air-climat-énergie ?

¹²⁰⁵ *Comment voyez-vous la coopération avec les autres entités fédérées et le gouvernement fédéral ? Comment garantir que nous ne devrions pas suppléer le manque d'efforts des autres Régions ?*

Quels moyens la Région recevra-t-elle du Fonds social pour le climat ? Quelles améliorations apporteront-ils aux ménages

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Ik dank de collega's voor hun vraag. Een groot deel van de inhoud kwam al ter sprake tijdens het actualiteitsdebat over de COP 30 en daarbij heb ik mijn teleurstelling al geuit. De doelstelling voor hernieuwbare energie wordt verlaagd. België mikt nu op 20,4% hernieuwbare energie, terwijl de Europese Unie de lat op minstens 33% legt.

We weten nochtans dat hernieuwbare energie het goedkoopst en het veiligst is, om nog maar te zwijgen van de energieafhankelijkheid, de oorlogen die ermee gepaard gaan en het geld dat in militaire opbouw wordt geïnvesteerd.

Terwijl Europa België verplicht om zijn CO2-uitstoot met 47% te beperken, gaat het niet verder dan een reductie met 42%. België verlaagt zijn ambities, terwijl wereldwijd 89% van de mensen vraagt dat de politiek meer doet voor een gezond klimaat, een gezonde planeet en niet te vergeten een gezonde economie. Voor sommige collega's kan dat laatste misschien de doorslag geven.

Misschien nemen we de grootste existentiële bedreiging van deze eeuw nog altijd niet serieus. België betreedt een tijdperk waarin klimaat en ecologische dreigingen niet langer louter milieukwesties zijn, maar ook vraagstukken van economisch belang, denk maar aan de 5% van het bruto nationaal product die op het spel staat. Er zijn ook gevolgen voor de nationale veiligheid volgens het recentste Belgian Climate Risk Assessment. In plaats van extra maatregelen te nemen, blijven we dus vervuilen.

Mijnheer de minister, u hebt openlijk uw teleurstelling geuit over het uiteindelijke akkoord en ik dank u daarvoor, maar het moet beter. De talloze mensen die nu al doen wat ze kunnen, verdienen een regering die helpt om groene keuzes te maken.

Welke expliciete bezwaren hebt u geuit tegen de verlaagde doelstellingen voor hernieuwbare energie en broeikasgasreductie in het Nationaal Energie- en Klimaatplan? Waarom werd daar al dan niet gevolg aan gegeven in het einddocument? Welke impact heeft het plan op de Brusselse klimaatstrategie en het Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan, dat wel streeft naar een vermindering met 47%?

Hoe ziet u de samenwerking met de andere deelstaten en de federale regering? Intergewestelijke samenwerking is van essentieel belang, maar hoe garandeert u dat het Brusselse Gewest, een dichtbevolkte, stedelijke regio met een grote groep kwetsbare huishoudens, niet hoeft bij te springen voor het gebrek aan inspanningen van de andere gewesten?

vulnérables ? À quels projets envisagez-vous d'affecter ces ressources ?

Hoeveel middelen krijgt het Brussels Gewest uit het Sociaal Klimaatfonds, dat de sociale gevolgen van de prijsstijgingen ten gevolge van de uitbreiding van de Europese koolstofmarkt ETS 2 naar de vervoers- en bouwsector in 2027 moet verzachten? Welke reële, structurele verbeteringen moeten die middelen opleveren voor kwetsbare huishoudens? Wat zijn uw concrete plannen met het geld, ook al komt het pas een jaar later?

1207 **M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo).**- Je voudrais compléter le débat par un point qui me semble central, à savoir la cohérence entre nos objectifs climatiques et la réalité sociale bruxelloise.

De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo) *(in het Frans).*- Een belangrijk punt is de samenhang tussen de klimaatdoelstellingen en de sociale realiteit. Vervuiling en klimaatverandering treffen niet iedereen op dezelfde manier. In Brussel zijn het de inwoners van de meest volkse wijken die de meest vervuilde lucht inademen, in de meest energieverblindende woningen leven en het meest te lijden hebben onder hittegolven.

La pollution et les impacts du dérèglement climatique ne touchent pas tout le monde de la même manière. À Bruxelles, ce sont les habitants des quartiers les plus populaires, mais aussi certaines classes moyennes, qui respirent l'air le plus pollué, qui vivent dans les logements les plus énergivores et qui subissent le plus fortement les vagues de chaleur. Pour eux, la transition doit être crédible, stable et soutenue.

De Belgische onthouding over de Europese doelstelling voor 2040 ondermijnt de uitvoering van ons eigen Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan.

Dans ce contexte, l'abstention belge sur l'objectif européen de 2040 fragilise le cadre dont nous avons besoin pour mettre en œuvre notre propre plan air-climat-énergie. La Région bruxelloise ne peut avancer au rythme des hésitations du niveau fédéral.

Hoe garandeert u dat de gewestelijke koers aansluit bij de Europese ambities?

Comment garantisiez-vous l'alignement de notre trajectoire régionale avec les ambitions européennes ?

Welke eisen verdedigt het gewest op interfederaal niveau om de meest kwetsbare gezinnen te beschermen?

Quelles exigences la Région porte-t-elle au niveau interfédéral pour protéger, en priorité, les ménages les plus vulnérables, que ce soit en matière de rénovations, de qualité de l'air ou d'adaptation aux canicules et au dérèglement climatique en général ?

1209 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- La validation récente du plan national énergie-climat (PNEC) par le gouvernement fédéral est une étape importante qui a permis de lever les dernières barrières et de rapprocher la Belgique d'une transmission conforme aux exigences européennes.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) *(in het Frans).*- Het recent goedgekeurde Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP) versterkt het klimaattraject van ons land. De strengere renovatieverplichtingen zorgen voor een snelle en duurzame vermindering van de uitstoot van gebouwen. De doorstart van kernenergie garandeert een stabiele en koolstofarme energieproductie. De versnelling van hernieuwbare energie ondersteunt de transitie in alle sectoren.

Le PNEC renforce la trajectoire climatique du pays. Le durcissement des obligations de rénovation assure une réduction rapide et durable des émissions liées au bâti. La relance du nucléaire garantit une production stable et décarbonée indispensable à la sécurité énergétique. Enfin, l'accélération des énergies renouvelables augmente massivement la part d'énergie propre pour soutenir la transition dans l'ensemble des secteurs. Ce travail préparatoire structuré a été porté par le ministre fédéral Jean-Luc Crucke.

Het werk wordt nu voortgezet in het Overlegcomité, waar de verschillende overheden hun standpunten nog verfijnen.

L'examen détaillé du document et l'harmonisation de ses formulations se poursuivent au sein du comité de concertation interrégional où les différentes entités, dont la Région bruxelloise, affinent encore leurs positions.

Hebt u een vergelijkende analyse gemaakt van de ambities in het Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan en in het NEKP? Hoe zorgt u ervoor dat het Overlegcomité rekening houdt met de Brusselse bekommernissen?

Une analyse comparative entre l'ambition du plan air-climat-énergie et la formulation fédérale du PNEC a-t-elle été réalisée

afin d'éclairer vos positions lors des négociations ? Comment veillez-vous à ce que la contribution bruxelloise soit pleinement reconnue et intégrée en comité de concertation interrégional ?

¹²¹¹ **M. Alain Maron, ministre.**- Je commencerai par un historique rapide des longues discussions sur la mise à jour du plan national énergie-climat (PNEC) pour la période 2021-2030.

En avril 2023, au terme d'un long processus, j'ai fait adopter par le gouvernement bruxellois le deuxième plan régional en la matière, le plan air-climat-énergie (PACE), entre autres construit pour constituer la contribution bruxelloise au PNEC. L'ensemble des objectifs européens existant à l'époque et découlant du paquet « ajustement à l'objectif 55 », qui vise à réduire les émissions européennes de 55 % d'ici à 2030 par rapport à 2005, y étaient intégrés.

La Région ambitionne ainsi, dans le PACE, une réduction des émissions directes de gaz à effet de serre de 47 % d'ici à 2030 pour les secteurs ne relevant pas du système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (EU ETS). Ces derniers sont en effet gérés à d'autres niveaux, notamment belge et européen. Le secteur ETS 1 concerne la production d'énergie et les grandes entreprises. Ces 47 % sont donc conformes à l'objectif imposé à la Belgique - et accepté par elle en son temps - par le règlement sur la répartition de l'effort (Effort Sharing Regulation, ESR).

En matière de production d'énergie renouvelable, la Région active tous les leviers disponibles, pour contribuer de façon équitable aux objectifs belge et européen.

En juin 2023, le projet de mise à jour du PNEC était attendu par la Commission européenne. J'exerçais alors la présidence de la Commission nationale climat (CNC) et ai obtenu du gouvernement bruxellois le mandat de respecter les conditions suivantes pour l'approbation de l'actualisation du PNEC :

- un engagement de toutes les entités à souscrire aux obligations européennes de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- un engagement de toutes les entités à adopter une méthode d'équité dans la distribution des objectifs énergétiques ;
- une juste contribution financière des entités aux politiques et mesures nécessaires, et la responsabilisation de chaque entité au regard des objectifs et des trajectoires. Par exemple, il n'est pas question qu'une entité respectant l'objectif de 47 % doive in fine payer parce qu'une autre ne l'aurait pas atteint, soit parce que la Belgique se verrait sanctionnée par l'Union européenne ou devrait acheter de coûteux crédits carbone.

¹²¹³ Les discussions sur le projet de mise à jour du PNEC ont pris du retard, notamment en raison de l'insuffisance de la contribution flamande. Celle-ci se limite en effet, dans son propre plan, à une réduction d'à peine 40 % des émissions d'ici à 2030, alors que, pour la Belgique, la réduction doit être de 47 %.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- In april 2023 keurde de regering het tweede Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan (GLKE) goed, dat de Brusselse bijdrage aan het Nationaal Energie- en Klimaatplan (NEKP) vormt. Alle Europese doelstellingen uit het Fit for 55-pakket om de uitstoot tegen 2030 met 55% te verminderen ten opzichte van 2005, werden daarin opgenomen.

In het gewestelijke plan ambieert de Brusselse regering een vermindering van de directe broeikasgasemissies met 47% tegen 2030 voor de sectoren die niet onder het Europees emissiehandelssysteem vallen. Dat komt overeen met de doelstelling die aan België is opgelegd en destijds door België is aanvaard.

In juni 2023 verwachtte de Europese Commissie een actualisering van het NEKP. Ik was toen voorzitter van de Nationale Klimaatcommissie en kreeg van de Brusselse regering het mandaat om die actualisering goed te keuren als alle overheden bereid waren om zich aan de Europese reductieverplichtingen te houden, de energiedoelstellingen billijk te verdelen en een billijke financiële bijdrage te leveren. Een overheid die de doelstelling van 47% haalt, mag niet verplicht worden om een sanctie te betalen omdat een andere overheid die doelstelling niet heeft gehaald.

De actualisering van het NEKP liep vertraging op, met name door de ontoereikende bijdrage van Vlaanderen, dat zich in zijn eigen plan beperkt tot een vermindering van amper 40% van de uitstoot tegen 2030.

Daarom besliste de Brusselse regering in oktober 2023 om het Overlegcomité bijeen te roepen. Dat stelde vast dat het

Face à ce retard, pourtant dû à l'insuffisance des objectifs flamands, le gouvernement bruxellois a décidé, en octobre 2023, de saisir le Comité de concertation pour prendre acte de l'introduction de la version provisoire de la mise à jour du PNEC auprès de la Commission européenne. Il a acté que ni la Région bruxelloise ni la Région wallonne, qui se sont engagées à respecter les obligations européennes en la matière, ne pourront être tenues responsables du déficit belge face à l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le paiement des mécanismes nécessaires pour l'atteindre et des sanctions qui pèseraient sur la Belgique ne pourraient pas leur être imposé.

La version draft du PNEC a donc été envoyée à la Commission européenne à la fin du mois de novembre 2023, après que le Comité de concertation a enregistré l'objectif européen à partager par chaque entité.

Le même Comité de concertation a décidé que, dans le cadre de la répartition des charges nationales (burden sharing) 2030, un mécanisme de coresponsabilisation entre Région et pouvoir fédéral pourrait être discuté si une ou plusieurs entités ne pouvaient atteindre l'objectif avec des réductions d'émissions internes, à condition que les responsabilités soient respectées.

Les recommandations de la Commission européenne sur le projet de mise à jour du PNEC ont été publiées en février 2024. L'analyse des recommandations a permis de déterminer qu'il n'était pas nécessaire d'amender la contribution bruxelloise au PNEC, vu que les objectifs poursuivis dans le PACE étaient à la hauteur des ambitions fixées pour la Belgique.

¹²¹⁵ C'est pourquoi, dès le 30 mai 2024, le gouvernement bruxellois a approuvé en l'état la contribution de la Région de Bruxelles-Capitale au PNEC. La mise à jour définitive du plan de la Belgique à la Commission européenne était, elle, attendue pour le 30 juin 2024. La contribution wallonne a également été approuvée assez rapidement, moyennant des changements mineurs.

De son côté, le précédent gouvernement flamand a délégué la révision de sa contribution au PNEC au nouveau gouvernement issu des élections, et a donc bloqué l'envoi du PNEC mis à jour dans les temps. La nouvelle majorité fédérale a, quant à elle, décidé de revoir la contribution fédérale après la formation de son gouvernement.

Par ailleurs, les discussions sur les contributions des entités fédérale et flamande se sont enlisées, et leurs nouvelles contributions n'ont été rendues disponibles qu'en juillet 2025. Qui plus est, le gouvernement fédéral a réduit ses ambitions et ses objectifs bruts, allant jusqu'à renoncer à chiffrer ses efforts. La contribution flamande n'ayant pas suffisamment augmenté, notre pays ne peut pas satisfaire aux recommandations européennes.

Alors que la Belgique est censée réduire ses émissions de 47 % d'ici à 2030, le PNEC indique une réduction de 42,7 %. L'objectif 2030 assigné à la Belgique est donc hors d'atteinte.

Brussels en het Waals Gewest niet verantwoordelijk kunnen worden gehouden voor de niet-naleving van de Europese reductiedoelstelling door België en dus voor de aankoop van koolstofkredieten om die doelstelling te halen of voor de betaling van sancties.

Het ontwerp van NEKP werd eind november 2023 naar de Europese Commissie gestuurd, die in februari 2024 haar aanbevelingen uitbracht. Uit de analyse van die aanbevelingen bleek dat het niet nodig was om de Brusselse bijdrage aan het NEKP te wijzigen, aangezien de doelstellingen van het GLKE in overeenstemming waren met de ambities die voor België waren vastgelegd.

Daarom keurde de Brusselse regering op 30 mei 2024 de bijdrage van het Brussels Gewest aan het NEKP zonder wijzigingen goed. Ook de Waalse bijdrage werd vrij snel goedgekeurd, met slechts enkele kleine wijzigingen.

De vorige Vlaamse regering delegeerde de herziening van haar bijdrage echter aan de nieuwe regering en de nieuwe federale meerderheid besliste om de federale bijdrage te herzien. Hun nieuwe bijdragen werden pas in juli 2025 bekendgemaakt. De federale regering verlaagde haar ambities en Vlaanderen verhoogde zijn bijdrage onvoldoende, waardoor de totale inspanning in het NEKP strandde op 42,7% in plaats van de 47% die aan België werd toegewezen.

1217 Néanmoins, la Flandre prétend que les flexibilités prévues dans le règlement européen sur la répartition de l'effort pourraient être mobilisées pour atteindre la réduction sur la période 2021-2030. Ce n'était pas le cas dans la version draft du PNEC. Cette interprétation ne me satisfait pas. Je l'ai fait entendre en Commission nationale climat, mais je n'ai pas de baguette magique institutionnelle pour imposer à une entité un effort qu'elle refuse de fournir.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, la contribution belge à l'objectif européen, sur la base de la compilation des projections des différentes entités, s'élève à une part d'énergie renouvelable de 20,4 % de la consommation finale brute d'énergie au niveau national en 2030. Il y a donc un recul par rapport à la version draft, notamment imputable à la décision du nouveau gouvernement fédéral de retarder une série d'investissements dans les énergies renouvelables, par exemple en mer du Nord.

Or, dans ses recommandations, la Commission européenne nous demandait, pour contribuer à son objectif contraignant en matière d'énergies renouvelables pour 2030, de relever la part des énergies renouvelables à 33 % au moins. Bien qu'il n'y ait plus d'objectif contraignant par État membre, la Commission pourrait activer son mécanisme de révision des ambitions en cas d'effort global européen trop faible. L'objectif belge passerait alors formellement à 33 %.

Il faut souligner, dans ce contexte, que le pouvoir fédéral a abaissé de plus de 50 % sa contribution à la production d'énergie renouvelable en 2030. On le constate, tant le pouvoir fédéral que la Flandre ralentissent fortement les politiques qui nous permettraient d'atteindre nos objectifs environnementaux et climatiques. Cette situation place la Belgique dans une situation très inconfortable et les entités responsables devront en assumer les conséquences.

1219 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Vous nous dressez un bien triste état des lieux ! Je retiens que la Belgique ne pourra atteindre l'objectif de 47 % du fait de décisions prises au niveau fédéral et en Flandre. C'est regrettable, pour diverses raisons : c'est mauvais pour le climat et la Belgique finira par en payer le prix, puisque l'Europe imposera des sanctions.

En outre, je regrette que, mis à part ma collègue de Groen, aucun député néerlandophone ne se soit joint au débat de ce jour. Tout le monde peut exercer une influence au sein de son parti pour faire avancer les choses.

(Applaudissements de Mme Stoops)

1223 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- J'entends vos explications, mais il faut aussi écouter les signaux et préoccupations des citoyens et des entreprises. Concilier les différents besoins n'est pas toujours simple. Les finances de la Région sont dans le rouge vif. Même si je peux entendre qu'il faut respecter nos objectifs, il est essentiel de le faire main dans la main avec les secteurs. Des élections ont eu lieu il y a plus d'un an, lors desquelles

De Vlaamse regering meent dat de flexibiliteitsmaatregelen van de Europese verordening inzake de verdeling van de inspanningen kunnen worden toegepast om de uitstoot van broeikasgassen in de periode 2021-2030 te halen. In de Nationale Klimaatcommissie heb ik duidelijk gemaakt dat ik het niet eens ben met die interpretatie.

Het Belgische aandeel in de Europese doelstellingen inzake hernieuwbare energie bedraagt 20,4% van het bruto-eindenergieverbruik in heel het land in 2030. Die achteruitgang ten opzichte van de ontwerpversie is te wijten is aan de beslissing van de nieuwe federale regering om een reeks investeringen in hernieuwbare energie uit te stellen.

In haar aanbevelingen vroeg de Europese Commissie echter om het aandeel van hernieuwbare energie te verhogen tot ten minste 33%. Als de totale Europese inspanning te gering is, kan de Belgische doelstelling ook formeel worden verhoogd tot 33%.

De federale overheid heeft haar bijdrage op dat vlak met meer dan 50% verlaagd. Die situatie plaatst België in een zeer ongemakkelijke positie om de milieu- en klimaatdoelstellingen te halen.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- U schetst een triest beeld van de situatie! België zal de doelstelling van 47% niet halen, wat jammer is: het is slecht voor het klimaat en Europa zal België sancties opleggen.

Bovendien betreur ik dat, behalve mevrouw Stoops, geen enkele Nederlandstalige volksvertegenwoordiger aan het debat heeft deelgenomen.

(Applaus van mevrouw Stoops)

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- Hoewel ik begrijp dat we onze doelstellingen moeten respecteren, is het essentieel dat we dat samen met de sectoren doen, in plaats van alles van bovenaf op te leggen.

certains signaux ont été envoyés par les électeurs. Pas à pas, il faut avancer ensemble plutôt que par la contrainte. Bien sûr, il faut récompenser celles et ceux qui remplissent leurs objectifs, mais il faut aussi se demander pourquoi d'autres n'y parviennent pas. Tel est notre rôle politique.

Cette matière étant assez dense, je vous poserai des questions écrites détaillées sur certains aspects qui n'ont pas été abordés aujourd'hui.

¹²²⁵ **M. Martin Casier (PS).**- Je peux entendre que nous devons accompagner les secteurs, mais cela ne peut pas se faire au détriment de nos ambitions.

Nous sommes confrontés à la plus grande crise que l'humanité ait jamais connue. Elle coûte une fortune à notre économie. Notre responsabilité ne consiste pas à réduire nos objectifs de sorte à assurer le soutien populaire ou économique aux mesures adoptées, mais bien d'organiser ce soutien pour atteindre les objectifs. Lorsque le niveau fédéral réduit son soutien aux Régions, il me semble que c'est une mauvaise voie et je crains que nous en payions tous le prix.

¹²²⁷ **Mme Lotte Stoops (Groen) (en néerlandais).**- Groen maintiendra ses ambitions pour la Région, conformément aux objectifs européens et aux données scientifiques. J'espère que les six négociateurs autour de la table prendront aussi le climat au sérieux.

Comme l'a souligné M. de Patoul, il est en effet regrettable que nos collègues néerlandophones ne soient pas présents pour apporter leur contribution à la politique climatique bruxelloise.

¹²²⁹ **M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo).**- La collaboration avec les secteurs me semble indispensable, en effet. Mais n'oublions pas que, d'après les sondages, les Belges ne renoncent pas aux ambitions climatiques et qu'ils attendent des décisions fortes.

La question n'est pas de s'aligner sur les pays climatosceptiques, mais bien de faire en sorte que la transition énergétique soit juste. Il faut veiller à ce que les populations les plus fragiles, celles qui souffrent le plus du dérèglement climatique, bénéficient d'un soutien qui rompe ce déséquilibre. Nous devons nous y atteler.

¹²³¹ **M. Alain Maron, ministre.**- La Flandre est une Région riche, qui comporte un tissu dynamique de PME, des universités de pointe et des administrations performantes. Elle est l'une des régions d'Europe les mieux armées pour mettre en œuvre une transition environnementale et climatique. Cela relève d'une volonté politique, tout comme au niveau fédéral. Ce dernier a décidé de désinvestir dans les énergies renouvelables. Le

De heer Martin Casier (PS) (in het Frans).- We moeten de sectoren steunen, maar dat mag niet ten koste gaan van onze ambities.

Wanneer de federale overheid haar steun aan de gewesten vermindert, lijkt me dat een verkeerde keuze. Ik vrees dat we daar allemaal een prijs voor zullen betalen.

Mevrouw Lotte Stoops (Groen).- Groen zal vasthouden aan zijn ambities voor het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, in lijn met de Europese doelstellingen en de wetenschap. Ik dank u nogmaals voor uw inzet. Ik hoop dat de onderhandelaars aan de tafel van zes het klimaat ook serieus nemen. Blijkbaar is alvast de heer Casier het met me eens.

Zoals de heer de Patoul al zei, is het heel jammer dat de Nederlandstalige collega's er niet zijn. Ook al waren we het tijdens de vorige regeerperiode niet altijd eens, de N-VA kwam wel telkens opdagen en zijn standpunt verdedigen. Het verdedigde de belangen van de Vlamingen, al worden die met het Vlaamse klimaatbeleid eigenlijk helemaal niet verdedigd. Vooruit is net als tijdens de vorige regeerperiode afwezig en nu geeft ook de N-VA niet thuis. Het zou hen beide sieren, mochten ze hun bijdrage tot het Brusselse klimaatbeleid leveren.

De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).- Samenwerking met de sectoren is noodzakelijk, maar volgens peilingen willen de Belgen wel de klimaatdoelstellingen halen.

We moeten er vooral op toezien dat de energietransitie rechtvaardig verloopt. Kwetsbare bevolkingsgroepen, die het meest te lijden hebben onder de klimaatverandering, moeten daarom steun krijgen.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Vlaanderen is een rijk gewest en bijgevolg het best in staat om een milieu- en klimaattransitie uit te voeren. Het is een kwestie van politieke wil, ook op federaal niveau.

(Opmerkingen van mevrouw Czekalski)

renouvelable produit pourtant des résultats, dans des délais connus.

(Remarques de Mme Czekalski)

Le niveau fédéral a fait le choix de la chimère du nucléaire. Il reconnaît lui-même, dans le PNEC, que pas le moindre gigawattheure nucléaire ne sera produit en Belgique avant 2040, si tant est qu'il le soit. En revanche, il aurait été possible d'accroître massivement la production renouvelable en mer du Nord, et ce, dans un délai relativement court. Le gouvernement fédéral a cependant décidé d'y renoncer.

(Remarques)

Il s'agit d'une position tout à fait officielle dont j'ai des preuves écrites.

Cela aurait été le bon sens même de se tourner vers le renouvelable, étant donné qu'aucune stratégie n'existe et qu'aucun lieu n'a encore été choisi pour ce qui est du nucléaire. Pensez-vous sérieusement que de nouvelles centrales seront construites d'ici à quinze ans ?

¹²³⁷ **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- C'est votre éternelle rengaine. N'essayez pas de nous enfumer !

(Sourires de M. Maron, ministre)

Au niveau fédéral, le ministre de l'Énergie Mathieu Bihet prend ses responsabilités depuis qu'il est en fonction. On peut clairement voir son bilan : l'adoption de la loi Bihet, récemment encore, la TVA à 6 % sur les pompes à chaleur. Ce sont des avancées concrètes, qui parlent aux gens, comme le retour du nucléaire, car votre gouvernement régional n'est pas capable d'y suppléer avec une énergie continue. Sans oublier, à la fin du mois, les factures du citoyen ! Grâce au nucléaire, elles seront moins élevées.

(Remarques de M. Maron, ministre, et de Mme Stoops)

- Les incidents sont clos.

¹²⁴⁵ *(Mme Aurélie Czekalski, première vice-présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)*

¹²⁴⁷ **QUESTION ORALE DE MME FRANÇOISE DE SMEDT**

¹²⁴⁷ **à M. Rudi Vervoort, ministre-président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé du Développement territorial et de la Rénovation urbaine, du Tourisme, de la Promotion de l'image de Bruxelles et du Biculturel d'intérêt régional,**

De federale regering heeft gekozen voor de illusie van kernenergie. In het NEKP staat echter dat vóór 2040 geen enkele gigawattuur kernenergie zal worden geproduceerd, terwijl het mogelijk is om de productie van hernieuwbare energie in de Noordzee op relatief korte termijn enorm te verhogen. De federale regering heeft echter besloten daarvan af te zien.

(Opmerkingen)

Dat is haar officiële standpunt. Het zou logisch zijn om in te zetten op hernieuwbare energie, aangezien het lang duurt voordat een kerncentrale operationeel is.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) *(in het Frans).*- U zingt altijd hetzelfde liedje!

(Vrolijkheid bij minister Maron)

In de federale regering neemt minister van Energie Bihet zijn verantwoordelijkheid, met bijvoorbeeld de wet-Bihet en het verlaagde btw-tarief van 6% op warmtepompen. Dat zijn maatregelen die de burgers aanspreken. Dankzij kernenergie zullen hun energierekeningen lager uitvallen.

(Opmerkingen van minister Maron en mevrouw Stoops)

- De incidenten zijn gesloten.

(Mevrouw Aurélie Czekalski, eerste ondervoorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW FRANÇOISE DE SMEDT

aan de heer Rudi Vervoort, minister-president van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Territoriale Ontwikkeling en Stadsvernieuwing, Toerisme, de Promotie van het Imago van Brussel en Biculturele Zaken van Gewestelijk Belang,

1247 et à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

1247 concernant le site de Schaerbeek-Formation.

1247 QUESTION ORALE JOINTE DE MME CLÉMENTINE BARZIN

1247 concernant l'inutilisation de la liaison ferroviaire du Port de Bruxelles.

1251 **Mme Françoise De Smedt (PTB).**- Il y a deux ans, la Région bruxelloise annonçait avec fierté le raccordement tant attendu du Port de Bruxelles au réseau ferroviaire national via un tronçon de quelques centaines de mètres depuis la gare de Schaerbeek-Formation. Présentée comme une avancée majeure en matière de décarbonation du transport logistique dans la capitale, cette infrastructure devait être pleinement opérationnelle dès le 30 juin 2024.

Si les travaux semblent bel et bien terminés, force est de constater que la ligne reste inutilisée. Selon les informations publiées récemment par la presse, cela fait plus d'un an que ce tronçon n'a vu passer aucun convoi, malgré l'ambition affichée à l'époque. Le projet emblématique de « train de la bière », censé relier AB InBev au Port, est à l'arrêt. Le transport continue de s'effectuer par camion. La raison évoquée ? Des tests en cours dans d'autres terminaux et l'absence de date de mise en service effective.

Dans ce contexte, des questions se posent sur la coordination du projet, les retards de mise en service effective de la liaison, les responsabilités respectives d'Infrabel, du Port de Bruxelles et des opérateurs privés, ainsi que le rôle éventuel de la Région bruxelloise dans le suivi et l'activation de cette infrastructure.

Quelle a été l'implication concrète de la Région dans le suivi du projet, après la fin des travaux de raccordement ?

La Région bruxelloise a-t-elle connaissance d'un calendrier clair pour le démarrage des activités ferroviaires régulières sur ce tronçon ?

Quels sont les freins techniques, organisationnels ou réglementaires empêchant l'utilisation de la liaison ferroviaire ?

Quels moyens la Région prévoit-elle de mobiliser pour garantir que ce projet d'une importance stratégique pour la logistique durable et la qualité de l'air à Bruxelles ne reste pas lettre morte ?

1253 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- En 2023, l'annonce de la réouverture de la liaison ferroviaire entre le Port de Bruxelles et le réseau belge de chemins de fer avait suscité beaucoup d'attentes. Ce projet de 10 millions d'euros, financé en collaboration avec Infrabel, le pouvoir fédéral et la Région, était présenté comme un atout écologique et économique majeur. On parlait alors d'une première phase dès le 30 juin 2024

en aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de site van Schaarbeek-Vorming.

TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW CLÉMENTINE BARZIN

betreffende de ongebruikte spoorverbinding in de Haven van Brussel.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) (in het Frans).- Twee jaar geleden kondigde het gewest trots de langverwachte aansluiting van de Haven van Brussel op het spoorwagget aan via een traject van enkele honderden meters vanaf het station Schaarbeek-Vorming. De infrastructuur moest volledig operationeel zijn vanaf 30 juni 2024, maar is vandaag nog altijd niet in gebruik.

Het iconische project van de 'biertrein', die AB InBev met de haven moest verbinden, zou stilliggen omdat er nog tests lopen in andere terminals en er geen datum is voor de ingebruikname.

Hoe heeft het gewest het project mee opgevolgd na afloop van de werken?

Is er een duidelijk tijdschema voor de start van spooractiviteiten op het traject?

Zijn er technische, organisatorische of reglementaire belemmeringen?

Hoe zal het gewest ervoor zorgen dat dit belangrijke project voor de duurzame logistiek en de luchtkwaliteit geen dode letter blijft?

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans).- Het in 2023 aangekondigde project van Infrabel, de federale overheid en het gewest om opnieuw een spoorverbinding aan te leggen tussen de Haven van Brussel en het Belgische spoorwagget schiep hoge verwachtingen voor de decarbonisering van het goederenvervoer.

permettant déjà le passage de trains et d'une finalisation des travaux en 2030. Cette liaison devait symboliser une étape-clé dans la décarbonation du transport de marchandises, puisqu'elle réduisait le nombre de camions traversant la capitale au profit du rail et de la voie d'eau.

Or, force est de constater que, malgré des travaux terminés, la ligne reste inutilisée depuis près d'un an. La presse parle d'un échec et vous-même avez répondu par écrit qu'un seul transport ferroviaire avait eu lieu, en octobre 2024, pour l'acheminement de locomotives destinées à être évacuées par voie fluviale. Aucun trafic commercial n'a suivi et donc aucun report modal.

Vous avez indiqué que le véritable démarrage n'aurait pas lieu avant 2026, avec l'engagement contractuel de Van Moer Logistics pour organiser un trafic ferroviaire progressif. Vous ajoutiez qu'il faudrait en parallèle améliorer les infrastructures existantes, remplacer des aiguillages vétustes et conclure une convention d'entretien avec Infrabel.

Tout ceci soulève des questions. Après des annonces fortes et un investissement public significatif, nous constatons un énorme décalage entre promesse et réalité.

Pouvez-vous dresser un bilan précis de l'utilisation de la ligne depuis sa réouverture (trains en circulation, tonnage transporté et camions retirés de la route) ?

Comment expliquez-vous l'écart entre les annonces de 2023, qui laissaient entendre un démarrage en 2024, et la réalité, qui reporte à 2026 au plus tôt le véritable lancement de cette liaison ?

Quelles garanties pouvez-vous donner pour que l'engagement contractuel de Van Moer soit respecté et que nous n'assistions pas à de nouveaux retards ?

Quels partenaires ou clients potentiels sont recensés pour diversifier l'utilisation de la ligne, outre Van Moer Logistics ? Je rappelle l'intérêt de cette ligne, y compris pour le projet de développement économique de Schaarbeek-Formation.

Comment la Région bruxelloise évalue-t-elle la rentabilité écologique et économique de ce projet tant que la liaison reste inutilisée, et quelles mesures comptez-vous prendre pour accélérer le transfert modal tant attendu ?

M. Alain Maron, ministre.- La réinstallation de cette desserte ferroviaire constitue en effet une victoire importante de la législature passée. Cette connexion ferroviaire était la condition pour la création d'un terminal trimodal (rail, route et voie d'eau) qui sera un atout précieux pour la décarbonation de l'économie et de la logistique bruxelloises.

Pour rappel, Infrabel projetait de démanteler définitivement la desserte ferroviaire de l'avant-port derrière Schaarbeek-Formation. Par ailleurs, un litige opposait Infrabel et le Port à ce sujet. Sous la houlette de mon cabinet, il a pu être résolu à l'amiable et un accord est intervenu pour rétablir une desserte

Hoewel de werken voltooid zijn, ligt het spoor er werkeloos bij. U gaf aan dat Van Moer Logistics het spoorverkeer pas ten vroegste in 2026 geleidelijk zou opstarten, dat er nog wissels moesten worden vervangen en er een onderhoudsovereenkomst moest worden gesloten met Infrabel.

Wat is de precieze balans van het aantal treinen, de vervoerde tonnage en het aantal van de weg gehaalde vrachtwagens sinds de heropening van de lijn?

Hoe verklaart u dat een voor 2024 aangekondigde start uitgesteld wordt tot ten minste 2026? Hoe garandeert u dat Van Moer zijn contractuele verplichtingen naleeft en er geen nieuwe vertragingen optreden?

Welke andere partners zullen de lijn, die ook belangrijk is voor de economische ontwikkeling van Schaarbeek-Vorming, gebruiken?

Wat is de ecologische en economische rendabiliteit van het project zolang de verbinding ongebruikt blijft? Welke maatregelen neemt u om de modal shift te versnellen?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De heropening van deze spoorverbinding maakt een trimodale terminal mogelijk, die een waardevolle troef is voor de decarbonisatie van de economie en logistiek.

Onder leiding van mijn kabinet kon het geschil tussen Infrabel, die de spoorverbinding wilde ontmantelen, en de Haven van Brussel in der minne worden geregeld. Infrabel financiert de werken voor de nieuwe verbinding, die in juni 2024 wel degelijk in gebruik werd genomen voor het vervoer van locomotieven naar een ontmantelingscentrum.

ferroviaire. Les travaux de cette nouvelle infrastructure, plus moderne, ont été financés par Infrabel. La desserte a été mise en service en juin 2024 et un premier convoi de locomotives a été acheminé par la voie d'eau vers un centre de démantèlement. L'enjeu consiste à présent à l'exploiter plus régulièrement.

L'essentiel de l'exploitation de la desserte ferroviaire sera assuré par l'entreprise Van Moer Logistics, qui est le concessionnaire du Port de Bruxelles pour l'extension et l'exploitation du terminal à conteneurs voisin. Cette entreprise est contractuellement tenue d'exploiter la desserte ferroviaire à partir de 2026. Elle prévoit pour cela de construire un entrepôt supplémentaire afin d'augmenter sa capacité de stockage. La demande de permis d'urbanisme et d'environnement est passée en commission de concertation ce 23 septembre 2025. L'entreprise s'attache donc à respecter ses obligations contractuelles.

Le Port de Bruxelles poursuit par ailleurs les discussions avec Infrabel pour conclure une convention relative à l'entretien de l'infrastructure ferroviaire et pour remplacer et adapter certains aiguillages sur le site de l'avant-port afin d'optimiser l'utilisation de la desserte. À terme, d'autres exploitants situés le long du canal pourraient être intéressés, par exemple pour transporter des céréales en provenance de France et d'Allemagne.

¹²⁵⁷ En conclusion, l'infrastructure existe et est fonctionnelle, même si elle peut encore être techniquement optimisée. Elle devrait véritablement être exploitée à partir de 2026, conformément à la convention du Port de Bruxelles pour le terminal à conteneurs.

Une fois que l'outil tournera et sera connu, au-delà du transbordement entre la voie d'eau et le rail de marchandises qui entreraient et sortiraient directement de la Région, l'enjeu est qu'il soit pleinement intégré à la vision stratégique de la logistique urbaine, et que les acteurs économiques bruxellois puissent se l'approprier au profit du développement décarboné de leur activité. C'est particulièrement vrai pour l'avenir du site de Schaarbeek-Formation.

Or, depuis les élections, ce dossier est au point mort, car il ne rentre pas vraiment dans les prérogatives d'un gouvernement en affaires courantes de négocier avec les parties prenantes pour le faire avancer. Dans le cadre d'une vision régionale, il est néanmoins important d'offrir une vision d'avenir à ce site. Un certain nombre de discussions préliminaires et d'études ont déjà été menées, mais ce sera l'un des enjeux du prochain accord de majorité. C'est un site stratégique pour la Région et il faudra bien décider collectivement de sa destination. Sous les législatures précédentes, nous avons posé des jalons. Cette desserte ferroviaire y permet en tout cas la trimodalité.

¹²⁵⁹ **Mme Françoise De Smedt (PTB).** - Je trouve dommage que l'on ne développe pas plus vite le site, puisque tous ses éléments sont disponibles, mis à part l'entrepôt. Qu'est-ce qui empêche pour l'instant la circulation de davantage de trains sur la ligne ?

Van Moer Logistics, dat de nabijgelegen containerterminal uitbaat, zal de verdere ingebruikname grotendeels voor zijn rekening nemen vanaf 2026. De vergunningsaanvragen daarvoor werden in de overlegcommissie van 23 september 2025 voorgelegd.

De Haven van Brussel onderhandelt verder met Infrabel over het onderhoud van de spoorinfrastructuur en de vervanging van wissels. Op termijn kan er interesse komen van andere uitbaters langs het kanaal, bijvoorbeeld voor het vervoer van graan uit Frankrijk en Duitsland.

Zodra de infrastructuur goed draait, is het de bedoeling om niet alleen goederen die het gewest in- en uitgaan over te laden tussen water- en spoorweg, maar ook om er gebruik van te maken voor de stedelijke logistiek, om de activiteiten van Brusselse economische spelers koolstofarm te maken.

Sinds de verkiezingen ligt het dossier echter stil. We hebben de eerste stappen gezet, maar een regering in lopende zaken is niet bevoegd om te onderhandelen met de belanghebbenden over de vooruitgang van het dossier. Het zal een van de uitdagingen van het volgende regeerakkoord zijn om een toekomstvisie uit te tekenen voor de strategisch belangrijke site van Schaarbeek-Vorming.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) (in het Frans). - Waarom rijden er niet meer treinen? Alles ligt klaar, behalve de opslagplaats.

1259 **M. Alain Maron, ministre.**- Contractuellement, la société Van Moer Logistics doit utiliser la desserte à partir de l'année prochaine. L'entrepôt vise une capacité supplémentaire de stockage, entre autres dans le cadre de cette utilisation. Par ailleurs, le Port de Bruxelles est en contact avec d'autres entreprises qui pourraient également utiliser cette connexion ferroviaire. À plus long terme, la desserte permettra le développement des activités de Schaerbeek-Formation qui utilisent le train et la voie d'eau.

1259 **Mme Françoise De Smedt (PTB).**- Je l'ai bien compris, mais le Port essaie bien d'accroître dès aujourd'hui l'utilisation de la desserte ?

1259 **M. Alain Maron, ministre.**- À la différence de Van Moer Logistics, dont le contrat de concession court seulement à partir de 2026, les autres entreprises ne sont pas soumises à un quelconque délai pour l'utilisation de la desserte. Des discussions sont cependant en cours avec le Port de Bruxelles pour les aider à développer leurs activités.

1267 **Mme Clémentine Barzin (MR).**- Où en est aujourd'hui le Port de Bruxelles dans ses discussions avec d'autres entreprises ? Nous vous entendons sur les contrats et délais, mais comment la Région peut-elle avoir une vue complète des contacts en cours avec les diverses entreprises ? Quelles perspectives sont envisagées autour de cette ligne ?

Concernant l'entrepôt, qu'en est-il des délais ? La presse annonçait, il y a peu, que les travaux du terminal à conteneurs devaient être terminés pour octobre ou novembre. Qu'en est-il exactement ?

Des échéances ont été annoncées, des opérateurs sont désignés, mais comment la Région active-t-elle tout cela ? Pouvez-vous nous détailler les résultats des discussions et des études préliminaires ? Que fait la Région, depuis un an et demi, pour valoriser cette ligne ?

1267 **M. Alain Maron, ministre.**- Le terminal à conteneurs a déjà été optimisé. Nous en avons régulièrement discuté ici, y compris dans les débats budgétaires. Nous avons notamment déjà parlé de l'important investissement opéré par le Port, avec le soutien de la Région, pour optimiser et agrandir les murs des quais, etc.

Pour des informations plus précises sur divers éléments ou les délais d'attribution du permis d'urbanisme de Van Moer Logistics, je vous prie de poser une question écrite.

- Les incidents sont clos.

1273 **QUESTION ORALE DE M. MOHAMED OURIAGHLI**

1273 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique,**

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Van Moer Logistics moet de verbinding vanaf 2026 in gebruik nemen en heeft plannen voor de bouw van een extra opslagplaats. Daarnaast heeft de Haven van Brussel contact met andere bedrijven.

Mevrouw Françoise De Smedt (PTB) (in het Frans).- De Haven van Brussel probeert het gebruik dus te optimaliseren?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De Haven voert zoals gewoonlijk gesprekken met haar concessiehouders. Die hebben echter geen contractuele termijn voor het gebruik van de verbinding zoals Van Moer Logistics.

Mevrouw Clémentine Barzin (MR) (in het Frans).- Hoever staat de Haven van Brussel in de besprekingen met andere bedrijven? Wat zijn de vooruitzichten voor de lijn?

Wat zijn de termijnen voor de opslagplaats? Klopt het dat de werken voor de containerterminal klaar zouden zijn in oktober of november?

U spreekt over termijnen, exploitanten, besprekingen en studies, maar wat heeft het gewest het afgelopen anderhalf jaar gedaan om alles in gang te zetten?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De containerterminal is al geoptimaliseerd, onder andere dankzij de al vaak besproken investering van de Haven van Brussel in de kademuren.

Voor preciezere informatie of de termijnen voor de stedenbouwkundige vergunning van Van Moer Logistics nodig ik u uit een schriftelijke vraag te stellen.

- De incidenten zijn gesloten.

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MOHAMED OURIAGHLI

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

1273 **concernant l'obligation de donner les invendus alimentaires en Région de Bruxelles-Capitale.**

1275 **M. Mohamed Ouriaghli (PS).**- Selon les estimations, l'ensemble de la chaîne alimentaire produit chaque année en Région bruxelloise 25.000 tonnes de produits qui finissent à la poubelle, dont 15.000 tonnes d'origine ménagère.

Le 5 mars 2024, le gouvernement bruxellois a adopté en deuxième lecture un projet d'ordonnance imposant aux supermarchés de plus de 1.000 m² de donner leurs invendus alimentaires encore consommables, d'abord aux associations caritatives, ensuite à des entreprises de transformation et, enfin, à des revendeurs privés. Cette mesure s'inscrit dans la stratégie Good Food, qui vise à généraliser une alimentation plus durable, à réduire les déchets et à renforcer la solidarité.

Sur le terrain, des associations signalent des tensions existantes dans l'accès aux invendus. Certaines enseignes privilégient les partenariats avec des start-up antigaspillage qui revendent les produits à prix réduit, ce qui limite les volumes disponibles pour l'aide alimentaire. Des organisations comme Nojavel! disent devoir refuser chaque jour des personnes dans le besoin, faute de stocks suffisants, et se voient contraintes d'acheter des denrées pour répondre à la demande croissante.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter qu'à Herstal, des conditions environnementales sont désormais intégrées aux permis d'environnement des grandes surfaces, rendant le don des invendus alimentaires obligatoire. Cette approche montre qu'au-delà des obligations législatives générales, les permis peuvent être un levier local pour encadrer les pratiques des distributeurs et assurer leur conformité avec les objectifs de durabilité et de solidarité.

Où en est la procédure d'adoption et d'exécution de l'ordonnance relative au don obligatoire des invendus alimentaires ? Pouvez-vous confirmer la date de son entrée en vigueur et préciser si les arrêtés d'exécution sont en cours de finalisation ?

Comment la Région veille-t-elle à ce que la priorité aux associations caritatives, prévue dans l'ordonnance, soit effectivement respectée, alors que certains distributeurs préfèrent céder leurs invendus à des acteurs commerciaux ? Quels sont les mécanismes de contrôle et de sanction en cas de non-respect de l'obligation de don ?

Quels moyens supplémentaires la Région met-elle à la disposition des associations et des plateformes logistiques pour leur permettre de gérer les flux d'invendus (stockage, transport réfrigéré, financement) ?

Quelles mesures sont prévues pour assurer la coordination avec l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

betreffende de verplichting om onverkochte voedingswaren in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest weg te schenken.

De heer Mohamed Ouriaghli (PS) (in het Frans).- Op 5 maart 2024 keurde de regering in tweede lezing een ontwerp van ordonnantie goed die grote supermarkten verplicht om hun onverkochte, nog consumeerbare voedingsmiddelen eerst aan liefdadigheidsinstellingen, vervolgens aan verwerkingsbedrijven en ten slotte aan particuliere doorverkopers te schenken. Verenigingen maken echter melding van spanningen bij de toegang tot onverkochte producten. Sommige winkelketens geven immers de voorkeur aan partnerschappen met start-ups die de producten tegen gereduceerde prijzen doorverkopen, waardoor de beschikbare hoeveelheden voor voedselhulp beperkt blijven.

Hoever staan de goedkeuring en uitvoering van de ordonnantie? Wanneer treedt die in werking? Zijn de uitvoeringsbesluiten klaar?

Hoe wordt gecontroleerd of liefdadigheidsinstellingen daadwerkelijk voorrang krijgen? Welke sancties worden gehanteerd in geval van niet-naleving van de donatieverplichting?

Welke extra middelen stelt het gewest ter beschikking van verenigingen en logistieke platforms voor het beheer van onverkochte producten (opslag, gekoeld transport, financiering)?

Hoe wordt de coördinatie met het Federaal Agentschap voor de Veiligheid van de Voedselketen verzekerd, zodat de producten aan de gezondheidsnormen voldoen?

Denkt u eraan om de donatieverplichting op te nemen in de milieuvergunning van supermarkten?

et garantir ainsi que les invendus redistribués répondent aux normes sanitaires, et cela, sans créer de charges disproportionnées pour les associations ?

Des dispositifs liés aux permis d'environnement sont-ils utilisés en Région bruxelloise pour garantir le respect de l'obligation de don des invendus alimentaires en grande surface ?

¹²⁷⁷ **M. Alain Maron, ministre.**- En mars 2024, le gouvernement a adopté en deuxième lecture l'avant-projet d'ordonnance modifiant l'ordonnance du 14 juin 2012 relative aux déchets et introduisant, entre autres, l'obligation de don des invendus alimentaires pour les supermarchés de plus de 1.000 m², en priorité à des associations caritatives, puis à des entreprises de transformation et enfin à des revendeurs privés. Le Conseil d'État a remis son avis le 23 mai 2024, soit dans un délai de plus de deux mois - ce qui est compréhensible compte tenu de l'ampleur du texte. La dernière séance du Parlement a eu lieu le 3 mai 2024. Le trajet d'adoption de l'avant-projet d'ordonnance n'a donc pas pu se poursuivre avant les élections de juin.

Parallèlement, la rédaction d'un arrêté d'exécution pour encadrer l'obligation de don des invendus alimentaires a débuté en avril 2024. Des consultations des représentants des acteurs concernés ont été organisées afin d'alimenter la réflexion. Ce projet d'arrêté n'est pas passé en première lecture avant la fin de la précédente législature. Le gouvernement en affaires courantes n'a pas poursuivi le processus d'adoption de l'avant-projet d'ordonnance, ne pouvant anticiper que les affaires courantes dureraient aussi longtemps. Comme dans tant d'autres dossiers, il convient d'ailleurs de se demander ce qu'il est bon de faire, si la situation perdure.

Cela étant dit, tandis que certains distributeurs préfèrent céder leurs invendus à des opérateurs commerciaux, il faut examiner les dispositifs mis en œuvre par la Région pour garantir le respect de la priorité accordée aux associations caritatives consacrée par le projet d'ordonnance. C'est un enjeu central. L'avant-projet d'arrêté met d'ailleurs en place un cadre juridique robuste et opérationnel pour veiller à ce que cette priorité ne soit pas une simple intention, mais une obligation concrète, contrôlable et sanctionnable.

¹²⁷⁹ L'article 2 de l'avant-projet d'arrêté prévoit que tout gérant de magasin de vente au détail de biens alimentaires d'une surface égale ou supérieure à 1.000 m² est tenu de conclure des conventions de don de ses invendus alimentaires selon une hiérarchie stricte. Celle-ci vise en premier lieu les associations caritatives, avec au moins un organisme repreneur prioritaire, qui les consacrent à l'alimentation d'un public défavorisé. Ce n'est que si ces organismes ne manifestent pas leur intérêt dans les délais impartis qu'il peut se tourner vers des repreneurs subsidiaires, transformant les invendus alimentaires, et, en dernier recours, vers des repreneurs résiduels, revendant les invendus alimentaires. Cette hiérarchie est renforcée, dans le projet d'arrêté, par des délais précis et des critères de sélection clairs. Une série de sanctions y sont également prévues.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *De regering heeft het voorontwerp van ordonnantie in maart 2024 goedgekeurd in tweede lezing. Het advies van de Raad van State volgende op 23 mei 2024. Het parlement kon de tekst dus niet meer goedkeuren voor de verkiezingen van juni 2024. De regering in lopende zaken heeft de goedkeuringsprocedure niet voortgezet, omdat zij niet wist dat de regeringsvorming zo lang zou duren.*

Wel is de administratie in april 2024 voorbereidingen gestart voor een uitvoeringsbesluit. Zo vond er overleg plaats met vertegenwoordigers van de betrokken actoren.

We moeten inderdaad nagaan welke instrumenten het gewest tot zijn beschikking heeft om de voorrang voor liefdadigheidsinstellingen af te dwingen. Het voorontwerp van besluit voorziet daartoe in een robuust en operationeel juridisch kader.

Artikel 2 van het voorontwerp van besluit bepaalt dat elke supermarkt met een oppervlakte van minstens 1.000 m² verplicht is om overeenkomsten te sluiten voor het schenken van onverkochte levensmiddelen, volgens een strikte hiërarchie. De liefdadigheidsinstellingen hebben voorrang. Alleen als ze binnen de gestelde termijn geen belangstelling tonen, komen secundaire afnemers in aanmerking, die de onverkochte levensmiddelen verwerken, en in laatste instantie is het de beurt aan doorverkopers. Die hiërarchie gaat gepaard met precieze termijnen en duidelijke selectiecriteria. Er is ook voorzien in sancties.

De geschonken producten worden beschouwd als voedselhulp en vallen onder de bevoegdheid van de GGC. Het zou goed zijn om

En ce qui concerne les moyens mis à la disposition des associations et des plateformes logistiques, rappelons que l'aide alimentaire relève de la Cocom, chargée de la coordination et du soutien aux structures actives dans ce domaine. Il conviendra de garder cet élément en tête dans le cadre des négociations budgétaires et du prochain gouvernement, car il serait bon de maintenir ce soutien aux associations.

La redistribution des invendus alimentaires à des fins sociales est une démarche que je soutiens pleinement, tant pour ses bénéfices environnementaux que pour son impact social. Elle ne peut pour autant se faire au détriment de la sécurité alimentaire. Il est donc essentiel d'assurer une coordination efficace avec l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire, tout en veillant à ne pas imposer de charges disproportionnées aux associations caritatives. L'avant-projet d'arrêté prévoit plusieurs dispositions en ce sens.

Concernant les dispositifs liés aux permis d'environnement, la proposition d'obligation de don s'adresse aux magasins et marchés de vente de biens alimentaires au détail dont les locaux de vente et autres sont d'une superficie égale ou supérieure à 1.000 m². Seuls les magasins répondant à ces conditions de surface sont soumis à des permis d'environnement. Au regard de l'avis rendu par le Conseil d'État, qui conteste ce critère, son abandon est fort probable. L'obligation de don sera sans doute élargie à tous les supermarchés. Dans ce cas, les supermarchés de moins de 1.000 m² ne disposeront pas de permis d'environnement dans lequel cette obligation pourrait être rappelée.

Une proposition d'ordonnance a récemment été soumise à l'examen du Parlement afin de poursuivre ce chantier dans le cadre des affaires courantes. Je ne peux que vous inviter à l'examiner.

1281 **M. Mohamed Ouriaghli (PS).**- Les chiffres d'Eurostat nous rappellent que la grande distribution n'est à l'origine que d'environ 7 % des pertes alimentaires, contre 53 % pour les ménages. Dans ce contexte, l'obligation imposée aux grandes surfaces pourrait difficilement, à elle seule, changer la donne.

Les acteurs du secteur indiquent que la capacité logistique des associations est un facteur déterminant : disponibilité des bénévoles, stockage, organisation des collectes, etc. Tant que ces contraintes existeront, l'effet réel de la mesure restera limité. Si elle va dans le sens d'une meilleure redistribution, son impact dépendra surtout de l'accompagnement des structures et de la sensibilisation du public là où les volumes sont les plus importants.

- *L'incident est clos.*

1285 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

de steun aan de verenigingen te handhaven en daarmee rekening te houden tijdens de begrotingsonderhandelingen.

Ik steun de herverdeling van onverkochte levensmiddelen ten volle, wegens de sociale en ecologische voordelen. De voedselveiligheid moet echter altijd gegarandeerd blijven via een doeltreffende coördinatie met het Federaal Agentschap voor de Veiligheid van de Voedselketen.

Alleen supermarkten met een oppervlakte van minstens 1 000 m² moeten over een milieuvergunning beschikken. Aangezien de Raad van State dat criterium betwist, zal het hoogst waarschijnlijk worden geschrapt en zal de donatieverplichting allicht gelden voor alle supermarkten. Dat kan dan niet via de milieuvergunning opgelegd worden.

Onlangs werd in dit verband een voorstel van ordonnantie aan het parlement voorgelegd.

De heer Mohamed Ouriaghli (PS) *(in het Frans).*- Volgens Eurostat is de groothandel slechts verantwoordelijk voor 7% van de voedselverspilling, terwijl de gezinnen een aandeel hebben van 53%. De donatieplicht voor supermarkten zal dus niet veel veranderen. Bovendien wordt de werking van de verenigingen afgeremd door de beschikbaarheid van vrijwilligers, opslagproblemen enzovoort.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

1285 à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

1285 concernant la présence de l'avifaune dans les jardins bruxellois.

1285 QUESTION ORALE JOINTE DE M. MOUNIR LAARISSI

1285 concernant le grand recensement des oiseaux de jardin.

1289 M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Depuis plus de vingt ans, des milliers de citoyens participent activement à des opérations de recensement des oiseaux dans les jardins, notamment à Bruxelles. Cette mobilisation bénévole, inscrite dans une dynamique de science participative, a permis de créer une base de données précieuse sur l'évolution de l'avifaune urbaine.

L'analyse des observations effectuées entre 2004 et 2022 relève une tendance préoccupante : sur 37 espèces suivies, 20 sont en déclin, souvent parmi les plus spécialisées et les plus sensibles à la qualité de leur habitat. En parallèle, une homogénéisation de la faune est constatée, avec la domination d'un nombre restreint d'espèces opportunistes. En effet, les dix espèces d'oiseaux les plus fréquentes représentent à elles seules 75 % des individus observés et occupent 50 % des jardins. Parmi elles, trois espèces sont particulièrement dominantes : le moineau domestique, la mésange charbonnière et la mésange bleue, qui totalisent à elles seules plus d'un quart des observations.

Cette situation dresse un double constat : d'une part, la perte de biodiversité dans les milieux urbanisés et, d'autre part, le rôle sous-estimé que peuvent jouer les jardins urbains comme refuges pour les oiseaux et autres espèces.

Il apparaît également que la Région bruxelloise fait partie des zones où la diversité des espèces observées est la plus faible. Or, comme l'ont souligné les experts, la structure des jardins, souvent trop artificialisés, trop propres et trop uniformes, constitue un obstacle à une biodiversité riche et fonctionnelle. Les jardins privés, les arrière-cours, les toits verts ou encore les abords d'immeuble représentent un potentiel de renaturation face à la densité urbaine et à la pression foncière.

Des mesures ont-elles été prises pour améliorer la qualité écologique et favoriser le redéploiement de la biodiversité dans les jardins bruxellois afin d'enrayer le déclin de l'avifaune ?

Des recommandations telles que laisser les herbes hautes et conserver un tas de bois ou de feuilles peuvent paraître simples, mais elles impliquent une sensibilisation ainsi qu'un engagement des personnes disposant d'un jardin. Dès lors, existe-t-il des campagnes de sensibilisation ou de communication visant à

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de aanwezigheid van vogels in Brusselse tuinen.

TOEGEVOEGDE MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER MOUNIR LAARISSI

betreffende de grote tuinvogeltelling.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Al meer dan twintig jaar tellen burgers de vogels in hun tuin, wat een databank met waardevolle informatie over de evolutie van de vogelstand opleverde.

Uit de waarnemingen tussen 2004 en 2022 komt een verontrustende trend naar boven: van de 37 gevolgde soorten nemen er 20 af. Tegelijkertijd wordt de fauna homogener en begint een beperkt aantal opportunistische soorten te domineren. De huismus, de koolmees en de pimpelmees zijn goed voor een kwart van de waarnemingen.

Bovendien blijkt Brussel een van de zones te zijn waar de diversiteit tussen de soorten het laagst is. Verharde, nette en eenvormige tuinen belemmeren een rijke biodiversiteit. Privétuinen bieden een aanzienlijk potentieel om nieuwe natuur te creëren.

Nam u maatregelen om de ecologische waarde van tuinen te verhogen en zo de achteruitgang van de vogelstand te stoppen?

Werden de Brusselaars in bewustmakingscampagnes opgeroepen om het gras lang te laten of hout te laten liggen? Zo ja, met welk resultaat?

Bestaan er regels of maatregelen voor de aanleg van diervriendelijke tuinen?

Gebruikt Leefmilieu Brussel de gegevens uit burgerbevragingen om acties te sturen?

Leverden die bevragingen en vogeltellingen partnerschappen op tussen Leefmilieu Brussel, Natagora en burgercollectieven?

diffuser ces pratiques ? Dans l'affirmative, quels sont les résultats concrets de ces dispositifs de communication ?

Existe-t-il, en Région bruxelloise, un cadre ou des dispositifs spécifiques visant à encourager l'aménagement de jardins plus accueillants pour la faune ?

Les données issues des recensements participatifs sont-elles utilisées par Bruxelles Environnement pour orienter certaines actions ?

Enfin, des partenariats ont-ils été établis entre Bruxelles Environnement, Natagora ou des collectifs citoyens dans le cadre des recensements participatifs et du suivi de l'avifaune dans les jardins bruxellois ?

1291 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- Depuis plus de vingt ans, l'association Natagora organise un recensement citoyen des oiseaux des jardins en Wallonie et à Bruxelles. Cette opération de science participative, appelée « Grand recensement des oiseaux au jardin », mobilise chaque année des milliers de citoyens volontaires. Ces derniers sont invités à observer et à comptabiliser, durant une période déterminée, les oiseaux fréquentant leur jardin ou leur balcon. L'intérêt de cette démarche réside non seulement dans la sensibilisation du grand public à la biodiversité, mais aussi dans la constitution d'une base de données scientifique inédite, couvrant près de deux décennies.

Les résultats cumulés de ce suivi sont désormais suffisamment robustes pour dégager des tendances claires : sur 37 espèces d'oiseaux régulièrement recensées dans nos jardins, vingt sont en déclin, contre seulement douze en augmentation. Le rapport publié par Natagora met en évidence un recul préoccupant, marqué chez les petits passereaux, espèce emblématique de nos environnements quotidiens. À l'inverse, quelques espèces plus opportunistes, comme le moineau domestique ou la mésange bleue, dominent largement les observations, traduisant une homogénéisation et un appauvrissement progressif de la diversité aviaire.

Ce phénomène est étroitement lié à l'évolution de nos espaces de vie. Jardins trop artificialisés, parcs entretenus de manière intensive et disparition d'habitats naturels contribuent à rendre nos villes de moins en moins accueillantes pour de nombreuses espèces. À Bruxelles, cette tendance est encore plus marquée, les grandes zones urbaines présentant une diversité plus réduite que les espaces périurbains ou ruraux. Pourtant, ces milieux de proximité jouent un rôle écologique important, notamment en hiver, en servant de refuges pour de nombreuses espèces.

Quels moyens la Région de Bruxelles-Capitale met-elle en place pour assurer un suivi régulier et précis de l'évolution des populations d'oiseaux dans la Région, au-delà des recensements citoyens existants ?

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- Uit tellingen blijkt dat 20 van de 37 vaak voorkomende vogelsoorten de voorbije twintig jaar een sterke afname kenden. Vooral de afname van het aantal kleine zangvogels is zorgwekkend. Een beperkt aantal opportunistische soorten neemt hun plaats in, waardoor ook de diversiteit afneemt.

De evolutie van onze leefomgeving heeft duidelijk invloed op het verschijnsel: verharde tuinen, intensief onderhouden parken en het verdwijnen van natuurlijke habitats dragen ertoe bij dat onze steden almaar minder soortvriendelijk worden.

Welke middelen heeft het Brussels Gewest om de evolutie van de vogelpopulatie in de gaten te houden? Hebt u actuele gegevens over de evolutie van soorten in de Brusselse wijken?

Welke acties onderneemt u om de vogeldiversiteit in tuinen, parken en stedelijke groenvoorzieningen te verbeteren? Heeft de regering kennis genomen van de recente vogeltelling van Natagora? Hoe worden de resultaten in het gewestelijk beleid geïntegreerd? Komt er een actieplan om onze groenvoorzieningen vogelvriendelijker te maken?

Disposez-vous de données actualisées concernant l'évolution des espèces dans les différents quartiers bruxellois ? Comment ces données sont-elles exploitées par l'administration ?

Quelles actions sont entreprises afin de préserver et de renforcer la biodiversité aviaire dans les jardins, parcs et espaces verts urbains de Bruxelles ?

Le gouvernement a-t-il pris connaissance des conclusions récentes de l'étude publiée par Natagora sur l'évolution des populations d'oiseaux ? De quelle manière ces résultats sont-ils intégrés dans les politiques régionales de protection de la biodiversité ?

Un plan d'action est-il en cours d'élaboration pour rendre nos espaces verts plus accueillants pour les oiseaux, notamment via la diversification des habitats et la limitation des pratiques d'entretien trop intensives ?

¹²⁹³ **M. Alain Maron, ministre.**- Vous avez raison de souligner l'importance des jardins bruxellois, qui représentent un peu plus du tiers des surfaces d'espaces verts de la Région et constituent un enjeu réel pour la biodiversité. L'urbanisation, la bétonisation, l'imperméabilisation réduisent les espaces favorables à la biodiversité aviaire, et les terrains privés posent des difficultés particulières en raison du très grand nombre de gestionnaires qui n'ont pas tous à cœur de préserver la nature. Des décennies de sensibilisation n'ont malheureusement pas permis de contrebalancer les mauvaises pratiques de gestion et d'aménagement. Avec Bruxelles Environnement, j'avance donc en suivant une approche combinée de sensibilisation, de formation et de réglementation.

J'en viens aux moyens mis en œuvre pour assurer un suivi régulier de l'évolution des populations d'oiseaux. Si les citoyens naturalistes encodent de nombreuses données d'observations sur les sites de science participative, celles-ci demeurent des données isolées, car elles ne sont pas recueillies selon une méthodologie systématique. Ces données restent intéressantes pour leur géolocalisation, bien souvent.

Le suivi des populations d'oiseaux est effectué par Bruxelles Environnement par le biais de deux projets scientifiques récurrents : le suivi annuel des oiseaux communs, qui existe depuis 1992 et assure un recensement continu d'une quarantaine d'espèces. Pour le moineau domestique, par exemple, ce suivi montre qu'entre 1992 et 2024, les populations ont chuté de 93 %, avec un niveau stable les dix dernières années. À cela s'ajoute un atlas de l'avifaune complète, réalisé tous les quinze ans sur l'ensemble du territoire régional.

Ces deux projets suivent un protocole scientifique rigoureux permettant de comparer les données et d'avoir une vue d'ensemble de la répartition géographique des espèces. La collecte se fait avec la collaboration de bénévoles encadrés par les experts de Natagora. Il s'agit donc de sciences participatives encadrées scientifiquement.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Tuinen maken iets meer dan een derde van het groen in het Brussels Gewest uit en zijn daardoor belangrijk voor de biodiversiteit.

Hoewel natuurliefhebbers allerlei gegevens ingeven op websites, gebeurt dat niet systematisch. Leefmilieu Brussel houdt het vogelbestand bij door jaarlijks een veertigtal courante vogelsoorten in kaart te brengen. Van de huismus zijn de aantallen bijvoorbeeld met 93% afgenomen tussen 1992 en 2024. Daarnaast is er de complete vogelatlas, die om de vijftien jaar voor het hele gewestelijke grondgebied wordt samengesteld.

Beide projecten werken volgens een strikt wetenschappelijk protocol waardoor we gegevens kunnen vergelijken en een overzicht krijgen van de geografische spreiding van soorten. De gegevens worden verzameld door vrijwilligers onder begeleiding van experts van Natagora.

Dankzij de tellingen heeft Leefmilieu Brussel jaarlijkse gegevens over courante vogels en om de vijftien jaar gegevens over alle soorten die in Brussel aanwezig zijn. De recentste vogelatlas dateert van vorige winter. De gegevens worden gebruikt om het beheer van water, Natura 2000-gebieden en groenvoorzieningen uit te stippelen. Ook voor adviezen over milieuvergunningen en voor de milieu-inspectie zijn ze nuttig.

De recente volgeltelling van Natagora is in de eerste plaats een bewustmakingsactie. De resultaten stemmen overeen met die in Wallonië en zijn niet echt wetenschappelijk bruikbaar.

Bruxelles Environnement dispose ainsi, grâce aux recensements, de données annuelles pour les oiseaux communs et, grâce aux atlas réalisés tous les quinze ans, de données pour toutes les espèces présentes sur le territoire bruxellois. Le dernier atlas a été établi l'hiver dernier et son rapport est en cours de finalisation. Cet atlas ainsi que le rapport de suivi 2024 publié par Natagora constituent les documents les plus précis sur la répartition et les populations d'oiseaux dans la Région. Ces données sont utilisées pour mettre en place des mesures de gestion via les plans nature, le plan de gestion de l'eau, les zones Natura 2000 et la gestion des espaces verts. Elles servent également pour les avis sur les permis d'environnement et l'inspection environnementale.

Le recensement des oiseaux des jardins organisé par Natagora constitue avant tout une action de sensibilisation, qui n'en est pas moins intéressante. Les résultats ne distinguent pas la Région wallonne de la Région bruxelloise et sont peu exploitables.

¹²⁹⁵ D'un point de vue réglementaire, pour préserver la biodiversité aviaire, le gouvernement a adopté en 2024 un arrêté interdisant l'utilisation des pesticides les plus dangereux dans les jardins privés bruxellois, y compris par les entreprises paysagères. Entré en vigueur en août dernier, il doit contribuer à assainir notre environnement et rendre nos jardins plus accueillants pour les oiseaux, qui peuvent être victimes d'intoxication ou d'une réduction des ressources alimentaires, telles que les insectes. Il constitue également un excellent levier pour promouvoir la gestion écologique des jardins.

Avec cet arrêté, la Région bruxelloise est totalement pionnière à l'échelle européenne et même au-delà. Il est cependant attaqué par les entreprises du secteur qui veulent continuer à vendre leurs pesticides, y compris les plus dangereux.

Sur l'existence de dispositifs spécifiques visant à encourager l'aménagement de jardins plus accueillants pour la faune, le gouvernement a adopté, en mai 2024, l'outil qu'est le coefficient de potentiel de biodiversité par surface (CBS+), qui octroie une note à un terrain et valorise de nombreux aménagements en faveur de la faune : zones de fauche, bois mort, haies champêtres, mares naturelles, façades végétalisées, nichoirs intégrés au bâti. Des discussions sont en cours, avec urban.brussels notamment, pour en faire un outil important du futur règlement régional d'urbanisme, qui devra être approuvé le plus rapidement possible.

Je pourrais encore vous citer les différentes actions de sensibilisation, les partenariats entre Bruxelles Environnement et l'association Moineaux & Biodiversité, Natagora et les groupes de naturalisme, ainsi que le plan régional nature en cours de préparation.

¹²⁹⁷ **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- L'adoption d'une réglementation contraignante implique que la Région contrôle l'application de celle-ci et sanctionne les infractions éventuelles, ce qui est d'autant plus délicat que certaines activités se déroulent dans des jardins qui ne sont pas directement accessibles.

Om de vogeldiversiteit op peil te houden, heeft de regering in 2024 het gebruik van de gevaarlijkste pesticiden in privétuinen verboden. Dat moet tuinen vogelvriendelijker maken en het milieuvriendelijke beheer van tuinen in de hand werken. Met dat besluit speelt het Brussels Gewest een Europese voortrekkersrol, al wordt het door pesticidenproducenten onder vuur genomen.

In mei 2024 heeft de regering de biodiversiteitspotentieel-oppeervlaktefactor (BAF+) goedgekeurd. Op basis daarvan krijgt een terrein een cijfer, waarbij faunavriendelijke ingrepen gewaardeerd worden. Met urban.brussels bekijken we hoe we daar een instrument voor de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening van kunnen maken.

Verder zijn er nog diverse bewustmakingsacties, de samenwerking tussen Leefmilieu en Moineaux & Biodiversité, Natagora en natuurgroepen, en het werk aan het gewestelijk natuurplan.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *Regels impliceren dat het gewest inbreuken bestraft, wat des te moeilijker is omdat bepaalde activiteiten in privétuinen plaatsvinden.*

À de nombreuses reprises sous la législature précédente, nous avons insisté sur le besoin urgent d'un règlement régional d'urbanisme, et notre point de vue n'a pas changé.

1299 **M. Mounir Laarissi (Les Engagés).**- J'entends qu'en Région bruxelloise, les jardins représentent un tiers des espaces verts. Ils méritent donc toute notre attention.

Pourriez-vous préciser en quoi consiste l'approche combinée ?

1299 **M. Alain Maron, ministre.**- Je vous communiquerai ma réponse complète par écrit. Je n'ai pas eu le temps de la développer entièrement dans le temps qui m'était imparti dans le cadre de questions orales.

- Les incidents sont clos.

(M. Calvin Soiresse Njall, troisième vice-président, prend place au fauteuil présidentiel)

1311 **QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI**

1311 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1311 **concernant l'avis de Brupartners sur le projet d'arrêté du gouvernement relatif à la gestion des déchets de batteries.**

1313 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Brupartners a récemment rendu son avis sur le projet d'arrêté du gouvernement relatif à la gestion des déchets de batteries, qui modifie l'arrêté du 1er décembre 2016 relatif à la gestion des déchets.

Au-delà de son caractère technique, cet avis met en évidence plusieurs fortes préoccupations partagées par l'ensemble des acteurs économiques bruxellois.

D'une part, Brupartners insiste sur l'importance de la simplification administrative, un point essentiel pour l'efficacité des politiques publiques menées. Or, certaines dispositions renforcent les procédures existantes - par exemple, l'obligation d'approbation du rapport d'attribution des marchés par Bruxelles Environnement ou la limitation des enregistrements à cinq ans - alors que le règlement européen prévoit une validité indéterminée.

D'autre part, Brupartners rappelle que la filière des batteries est en pleine évolution technologique, nécessitant une capacité d'adaptation rapide pour intégrer l'innovation et atteindre les objectifs européens.

Enfin, l'avis attire aussi l'attention sur l'importance d'une consultation élargie des acteurs de terrain (Bebat, Febelauto,

Tijdens de vorige regeerperiode hebben we herhaaldelijk gehamerd op de dringendheid van de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening en dat is niet veranderd.

De heer Mounir Laarissi (Les Engagés) (in het Frans).- Tuinen zijn blijkbaar goed voor een derde van het groen in Brussel. Daarom verdienen ze onze aandacht.

Kunt u ons wat meer zeggen over de gecombineerde benadering?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Ik zal u mijn volledige antwoord op papier bezorgen.

- De incidenten zijn gesloten.

(De heer Calvin Soiresse Njall, derde ondervoorzitter, treedt als voorzitter op)

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het advies van Brupartners over het ontwerpbesluit van de regering betreffende het beheer van afgedankte batterijen.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- In zijn recente advies over het ontwerpbesluit van de regering betreffende het beheer van afgedankte batterijen brengt Brupartners een aantal aandachtspunten naar voren. Zo wijst het op het belang van administratieve vereenvoudiging. Sommige bepalingen verstrengen namelijk de procedures, onder andere voor de gunning van opdrachten of de geldigheid van registraties. Voorts moet de batterijsector zich door de technologische evolutie snel kunnen aanpassen aan innovaties en Europese doelstellingen. Ten slotte is een uitgebreide raadpleging van de actoren op het terrein noodzakelijk om de nieuwe maatregelen vlot te kunnen invoeren.

Hoe zult u de Europese doelstellingen verzoenen met de administratieve vereenvoudiging en het concurrentievermogen van de Brusselse spelers?

Wat bent u met Vlaanderen en Wallonië overeengekomen om de samenhang tussen de gewestelijke regelgevingen te bevorderen?

Hebt u de sector vooraf geraadpleegd en zult u de regeling indien nodig aanpassen om ze haalbaar te maken?

Comeos, Recupel, Denuo) afin d'assurer une mise en œuvre pragmatique et sans à-coups de ces nouvelles mesures.

Comment comptez-vous concilier les objectifs européens de gestion des déchets de batteries avec la nécessaire simplification administrative et la compétitivité des acteurs bruxellois ?

En matière d'harmonisation entre les Régions, avez-vous eu des contacts avec vos homologues wallon et flamand ? Quelles ont été les convergences de vue entre les trois Régions de notre pays pour favoriser la cohérence des réglementations régionales ? Quelles garanties pouvez-vous fournir quant à la fluidité interrégionale et à la consultation élargie des parties prenantes avant l'entrée en vigueur du nouveau cadre ?

Pouvez-vous nous rassurer sur le fait que des consultations avec le secteur ont bien eu lieu, en amont, et qu'elles aboutiront à des ajustements concrets lorsque la faisabilité du dispositif l'exigera ?

Comment veiller à ce que ces obligations supplémentaires n'accroissent pas la charge administrative des producteurs et des organismes de gestion au détriment de la compétitivité de nos entreprises bruxelloises déjà confrontées à des coûts élevés ?

¹³¹⁵ **M. Alain Maron, ministre.**- Le projet d'arrêté relatif à la gestion des déchets de batteries représente une simplification administrative sur plusieurs aspects.

Le système d'enregistrement et d'autorisation constitue clairement une simplification, tant pour les autorités que pour le secteur, par rapport aux conventions environnementales qui suivaient une procédure très lourde et demandaient de longues négociations avec le secteur.

La durée de l'autorisation de cinq ans, prolongeable jusqu'à huit ans, est identique à celle prévue par la Flandre et la Wallonie, et à celle de la convention environnementale conclue entre la Région et Bebat en 2019. Une durée plus longue pourrait empêcher les adaptations nécessaires découlant des évolutions techniques que vous mentionnez et auxquelles le marché des batteries est soumis.

Par ailleurs, nous devons tenir compte des dispositions qui étaient déjà d'application en Région bruxelloise conformément à l'arrêté précédent et à travers la convention environnementale conclue avec Bebat. Le projet maintient les mêmes conditions que celles exigées auparavant. Évidemment, si l'Europe prévoit des obligations et des prescriptions plus poussées que dans le passé, nous les suivrons. Même si cela nécessite quelques adaptations pour le secteur, nous sommes convaincus qu'en général, le projet de modification de l'arrêté constitue une facilitation pour les acteurs de terrain.

Quant à l'harmonisation entre les Régions, il faut mentionner l'intention de réguler les mécanismes du système de responsabilité élargie des producteurs (REP) à travers l'accord de coopération interrégional pour certains flux de déchets et pour

Hoe zorgt u ervoor dat de extra verplichtingen de administratieve lasten voor producenten en beheersorganen niet verhogen, ten koste van hun concurrentievermogen?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- *Het ontwerpbesluit zorgt voor administratieve vereenvoudiging op verscheidene vlakken. Zo is het registratie- en autorisatiesysteem veel eenvoudiger dan de milieuovereenkomsten.*

De autorisatietermijn van vijf jaar, verlengbaar tot acht jaar, is identiek aan die in Vlaanderen en Wallonië en aan die uit de milieuovereenkomst met Bebat van 2019. Een langere termijn zou de aanpassing aan technische evoluties kunnen verhinderen.

Voorts houdt het ontwerp rekening met de bepalingen die al van toepassing waren. Als Europa strengere verplichtingen oplegt, zullen we die uiteraard naleven, maar over het algemeen zal het eenvoudiger zijn voor de actoren op het terrein.

Het is de bedoeling om het mechanisme van de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV) zoveel mogelijk te harmoniseren tussen de gewesten. Het Brussels Gewest keurde deze zomer een samenwerkingsakkoord daarover goed, dat in de andere gewesten echter lijkt vast te lopen.

De oorspronkelijke opzet was om één tekst te hebben voor de drie gewesten voor de uitvoering van de Europese batterijenverordening, maar daarvoor is eerst een akkoord over de UPV nodig.

In afwachting daarvan heeft het Brussels Gewest zich gebaseerd op de tekst van het Vlarema en die aangepast aan de Brusselse context. De gelijkenis tussen de teksten zal de opstelling van een interregionaal uitvoeringsakkoord vergemakkelijken.

les déchets sauvages. L'objectif est d'uniformiser au maximum les systèmes des trois Régions. Ledit accord a été approuvé par le gouvernement bruxellois en quatrième lecture cet été. Par contre, la procédure d'adoption semble bloquée dans les autres Régions.

L'intention initiale était que l'adaptation de la réglementation sur les batteries faisant suite au règlement européen relatif aux batteries et aux déchets de batteries soit réalisée par un accord de coopération d'exécution, l'objectif étant de n'avoir qu'un seul texte pour les trois Régions. Vu que l'accord de coopération de base sur les REP n'a pas encore été approuvé définitivement dans les trois Régions, cette piste n'a cependant pas encore pu être mise en œuvre, même si elle reste la voie privilégiée pour le futur.

En attendant, dans la même optique d'harmonisation, la Région bruxelloise s'est fortement inspirée de l'adaptation du Vlarema (arrêté-cadre de la Région flamande, équivalent de l'arrêté « Brudalex ») découlant du règlement européen et l'a légèrement précisée à quelques endroits pour répondre au contexte bruxellois. La similitude des textes bruxellois et flamand facilitera la rédaction d'un accord interrégional d'exécution ultérieurement.

Quant aux consultations, elles ont effectivement eu lieu en amont. Les trois Régions entretiennent des contacts entre elles, sans divergences fondamentales, et avec les organismes de gestion Bebat et Febelauto.

1317 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Ce qui compte et qu'il faut mettre en exergue, c'est la consultation des fédérations. C'est un point essentiel.

Je note que vous vous êtes largement inspiré du règlement flamand Vlarema.

Garantir une communication claire et transparente aux fédérations est, en tous les cas, indispensable pour qu'elles puissent intégrer en toute sérénité les nouvelles obligations en matière de batteries. Cela contribuera au traitement correct de ce type de déchets.

- *L'incident est clos.*

1321 **QUESTION ORALE DE MME AURÉLIE CZEKALSKI**

1321 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1321 **concernant les scénarios du Bureau fédéral du Plan pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.**

1323 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- Le Bureau fédéral du Plan a récemment publié une étude détaillant plusieurs scénarios qui permettent à la Belgique d'atteindre la neutralité carbone

De andere gewesten en de beheersorganen zoals Bebat en Febelauto zijn vooraf geraadpleegd.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) *(in het Frans).*- *Het overleg met de federaties is essentieel, evenals duidelijke en transparante communicatie, zodat ze de nieuwe verplichtingen vlot kunnen toepassen. Dat zal bijdragen tot de correcte verwerking van afgedankte batterijen.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW AURÉLIE CZEKALSKI

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de scenario's van het Federaal Planbureau om koolstofneutraliteit te bereiken tegen 2050.

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) *(in het Frans).*- *Onlangs publiceerde het Federaal Planbureau een studie over een aantal scenario's om België koolstofneutraal te maken tegen 2050. Een*

d'ici à 2050. Ces scénarios, qu'ils soient axés sur un recours au nucléaire, un déploiement de l'éolien en mer ou d'autres combinaisons de technologies, mettent tous en évidence un point : la demande en électricité va plus que doubler dans les décennies à venir.

Ce constat pose la question du rôle que les différentes Régions, et en particulier la nôtre, devront jouer dans la transition énergétique. La Région bruxelloise détient des leviers :

- le déploiement des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, la riothermie ou encore la géothermie peu profonde ;
- la performance énergétique des bâtiments ;
- l'efficacité des réseaux et l'intégration des innovations en matière de stockage ou d'autoconsommation ;
- l'accompagnement des citoyens, des services publics et des entreprises dans cette mutation énergétique.

Le potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire régional est relativement réduit. D'après les informations sur le site de Bruxelles Environnement, la consommation totale d'énergie d'origine renouvelable, sous la forme d'électricité et de chaleur, et via le transport, s'est élevée en Région de Bruxelles-Capitale à 863 GWh en 2022. La plus grande part de l'électricité et de la chaleur consommées est issue de l'exploitation de la biomasse et de l'énergie solaire.

Quelle lecture votre administration, et plus particulièrement Bruxelles Environnement, fait-elle des différents scénarios présentés par le Bureau fédéral du Plan ?

Des études et analyses ont-elles été réalisées dans le champ des compétences régionales, afin de voir comment contribuer de manière cohérente à l'atteinte des objectifs de neutralité carbone, tout en protégeant la compétitivité économique et le pouvoir d'achat des Bruxellois ?

L'étude du Bureau fédéral du Plan nous rappelle que le débat sur la neutralité carbone ne peut pas se limiter à l'opposition entre nucléaire et production éolienne en mer, mais qu'il doit intégrer l'ensemble des leviers disponibles. Pouvez-vous nous préciser comment vous allez, à l'échelle de notre Région, mobiliser l'ensemble de ces outils dans une vision intégrée et pragmatique de la transition énergétique ?

M. Alain Maron, ministre. - La publication récente du Bureau fédéral du Plan, avec ses scénarios, a connu un certain retentissement médiatique. Les acteurs du monde de l'énergie, en ce compris Bruxelles Environnement et mon cabinet, en ont pris acte. Il convient toutefois d'observer que l'administration ne dispose pas d'éléments suffisants et du temps nécessaire pour conduire une analyse approfondie des données et des hypothèses qui sous-tendent les différents scénarios de l'étude. Tout au plus est-il possible de constater que les résultats de celle-ci confirment une fois encore les tendances que nous anticipons et, tout à la

vast element daarbij is dat de vraag naar energie de komende decennia zal verdubbelen.

Het Brussels Gewest kan een rol spelen in de energietransitie door vormen van hernieuwbare energie te helpen ontwikkelen, de energieprestaties van gebouwen te verbeteren, de opslag van energie en het eigen verbruik te stimuleren en burgers, overheidsdiensten en ondernemingen te begeleiden.

Het potentieel voor de productie van hernieuwbare energie is in het gewest beperkt. In 2022 ging het in Brussel om 863 GWh, vooral afkomstig uit de verbranding van biomassa en uit zonne-energie.

Wat denkt Leefmilieu Brussel van de verschillende scenario's van het Federaal Planbureau? Blijkt uit de analyses hoe het Brussels Gewest kan bijdragen tot het bereiken van de koolstofneutraliteit? Hoe zult u alle hefboomen mobiliseren binnen een geïntegreerde en pragmatische visie?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans). - De studie van het Federaal Planbureau kreeg heel wat weerklank in de media. De administratie heeft onvoldoende tijd of informatie om de achterliggende hypothesen te verifiëren, maar de scenario's bevestigen wel de trends die we verwachten.

In het Brussels Gewest is 55% van de uitstoot van broeikasgassen door gebruik van fossiele brandstoffen toe te schrijven aan de verwarming van gebouwen. Doordat voertuigen met verbrandingsmotoren tegen 2035 worden uitgefaseerd, zou

fois, la nécessité et le défi que constitue le fait de faire glisser progressivement le transport et le chauffage vers l'électrification.

Si l'on considère ces deux secteurs dans notre Région, des constats s'imposent. Le secteur des bâtiments, et en particulier le chauffage, représente 55 % des émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation d'énergies fossiles en Région bruxelloise. Ce chiffre date de 2022, mais il est relativement stable. En raison du calendrier de sortie des véhicules thermiques, le secteur du transport devrait émettre de moins en moins de gaz à effet de serre jusqu'en 2035. Le bâtiment, en particulier le chauffage, constitue donc pour la Région le levier majeur pour atteindre les objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050, pour autant que le calendrier de la zone de basses émissions (LEZ) soit respecté et mis en œuvre avec les moyens adéquats.

Parmi les études réalisées, la principale est celle sur la décarbonation, qui évalue le potentiel et le rôle que différentes technologies de chauffage et de refroidissement pourraient jouer dans la sortie des énergies fossiles à Bruxelles. Elle est terminée et disponible sur le site de Bruxelles Environnement. Vous y trouverez des éléments de réponses au niveau technique, avec notamment des considérations relatives à la géothermie, l'aquathermie ou encore la riothermie, spécifiquement en sortie de station d'épuration, ainsi qu'une mise en exergue des solutions collectives telles que les réseaux de chaleur. Une partie de l'étude est d'ailleurs consacrée à ces derniers et des conclusions intéressantes en ressortent en tant que levier à mobiliser à l'horizon 2050, notamment sous l'angle de l'avantage qu'offre cette solution pour le réseau d'électricité.

1327 Un autre élément pertinent dans le cadre de cette réflexion sur la neutralité carbone concerne les travaux de la task force énergie 2050, qui, outre mon cabinet, mobilise Brugel, Sibelga et Bruxelles Environnement depuis 2023. Cette task force travaille à la mise en place d'une vision zonée de l'approvisionnement décarboné en chaleur et en froid d'ici à 2050. Cela a fait l'objet d'articles de presse il y a quelques semaines.

Les travaux conjoints visent à cartographier, par zone, la ou les solutions de chauffage renouvelables à privilégier, en tenant compte des conditions locales, du potentiel de production de chaleur par géothermie, par exemple, de l'intérêt éventuel d'un approvisionnement mutualisé, ainsi que des spécificités des réseaux de gaz et d'électricité.

La délimitation des zones reposera dans un premier temps sur des critères techniques et économiques qui seront documentés dans les rapports des travaux de la task force que Bruxelles Environnement publiera à la fin des travaux, prévue début 2026. Un état des lieux a été partagé au sein du gouvernement fin septembre et une première ébauche de résultats est présentée à une série d'acteurs clés tels que les communes, perspective.brussels, le conseil des usagers ou encore Brupartners. Le but est d'enrichir les premiers résultats afin de terminer le travail sur la vision zonée d'ici à la fin de

de uitstoot van het vervoer aanzienlijk verminderen. Het gewest kan zich dus het best op de gebouwen richten, om bij te dragen aan de koolstofneutraliteit.

Op de website van Leefmilieu Brussel vindt u een onderzoek over decarbonisatie en de rol die diverse verwarmings- en afkoelingssystemen daarbij kunnen spelen. Daaruit blijkt dat warmtenetwerken een interessante optie zijn.

De taskforce Energie 2050 die samengesteld is uit vertegenwoordigers van mijn kabinet, Brugel, Sibelga en Leefmilieu Brussel, werkt sinds 2023 aan een visie over hoe het gewest de warmte- en koelingsbevoorrading koolstofneutraal kan maken tegen 2050. De oplossingen voor hernieuwbare verwarming worden per zone in kaart gebracht, want ze hangen af van lokale omstandigheden en het warmteproductiepotentieel.

De eerste resultaten zijn intussen voorgesteld aan de gemeenten, perspective.brussels, gebruikersverenigingen en Brupartners. Tegen 2026 moet de visie klaar zijn, waarna de uitvoering ervan kan beginnen.

De volgende regering zal de juiste keuzes moeten maken om koolstofneutraal te worden zonder de concurrentiepositie van de ondernemingen en de koopkracht van de burgers in het gedrang te brengen. Het gaat dan niet alleen om de keuze van technologieën, maar ook om hoe de overheid financieel kan bijdragen om de transitie rechtvaardig te houden.

In het Gewestelijk Lucht-Klimaat-Energieplan (GLKE) staan maatregelen om de uitstap uit fossiele brandstoffen te versnellen en de gewestelijke doelstellingen te halen, namelijk 69% minder uitstoot van broeikasgassen tegen 2040 en koolstofneutraliteit tegen 2050. Het volgende GLKE zal een plan voor het koolstofneutraal maken van verwarming en afkoeling bevatten.

2025, dans la perspective d'une utilisation complète dès le début de 2026.

Les choix à faire dans le cadre de la neutralité carbone et afin de préserver la compétitivité des entreprises, le pouvoir d'achat des Bruxellois et la justice sociale, devront être définis par le prochain gouvernement. Il s'agira de prêter attention au coût d'investissement, notamment dans les pompes à chaleur et les réseaux de chaleur, de voir quelle part sera prise en charge par l'autorité publique ou quels systèmes de tiers-investisseur peuvent être mis en place, pour que la décarbonation se passe dans une logique de transition juste.

Pour le reste, j'ai déjà parlé du plan air-climat-énergie (PACE). Le plan bruxellois intègre des mesures visant à accélérer la sortie des énergies fossiles et à respecter les engagements de la Région inscrits dans le Code bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie, à savoir la neutralité carbone en 2050 et une réduction d'au moins 69 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2040. Le prochain PACE intégrera d'ailleurs un plan régional de chaleur et de froid, qui visera spécifiquement la décarbonation du chauffage des bâtiments, en tenant compte de la vision zonée que je viens d'évoquer.

1329 **Mme Aurélie Czekalski (MR).**- L'électrification du chauffage va donc s'accélérer pour devenir un vecteur principal de la transition, notamment via la mise en place de pompes à chaleur là où c'est possible. Les réseaux de chaleur joueront aussi un rôle.

La vision zonée mise en place par Bruxelles Environnement et vos administrations servira en tout cas de boussole pour savoir ce qu'on peut faire, dans quels quartiers et comment, en fonction de la localisation ou des ressources du terrain.

Ce débat est essentiel en matière de transition énergétique, et aura aussi un effet positif pour les citoyens.

- *L'incident est clos.*

(Mme Aurélie Czekalski, première vice-présidente, reprend place au fauteuil présidentiel)

1339 **QUESTION ORALE DE M. JONATHAN DE PATOUL**

1339 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1339 **concernant le nouveau plan de survol de Bruxelles et la défense des Bruxellois.**

1341 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).**- Le ministre fédéral de la Mobilité, Jean-Luc Crucke, a récemment annoncé travailler à un nouveau plan de survol de Bruxelles. Selon ses propres termes, « il y aura encore des nuisances, mais il faut tâcher d'en

Mevrouw Aurélie Czekalski (MR) (in het Frans).- *Elektrisch verwarmen wordt dus een belangrijk element in de transitie, met warmtepompen waar mogelijk.*

Een visie die rekening houdt met de mogelijkheden in de verschillende zones, is nuttig en zal positief zijn voor de burgers.

- *Het incident is gesloten.*

(Mevrouw Aurélie Czekalski, eerste ondervoorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op)

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER JONATHAN DE PATOUL

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het nieuwe plan voor het luchtverkeer boven Brussel en de bescherming van de Brusselaars.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans).- *Federaal minister van Mobiliteit Crucke kondigde onlangs aan dat hij een nieuw plan voor de vluchten boven Brussel uitwerkt. Naar eigen zeggen wil hij de overlast voor de Brusselaars weliswaar*

diminuer l'ampleur ». Autrement dit, il reconnaît que l'on ne parviendra pas à supprimer le problème et que les Bruxellois devront continuer à en subir les conséquences.

Ce dossier n'est pas neuf : cela fait plus de vingt ans que la question du survol et des nuisances sonores pèse lourdement sur notre Région et sa périphérie, voire en partie en Wallonie. Aujourd'hui, alors qu'un nouveau plan est en préparation, la transparence et la concertation devraient être des principes élémentaires, mais une fois encore, le doute plane.

La presse indique que des réflexions techniques sont en cours, sans préciser qui y participe. Il y a là un enjeu démocratique et institutionnel de premier plan : les Bruxellois, qui subissent quotidiennement les nuisances, doivent savoir si leurs représentants régionaux participent pleinement à l'élaboration des solutions, ou si leur sort est décidé au-dessus de leur tête.

Enfin, le ministre Crucke semble admettre qu'il n'y a pas de solution sans nuisances, mais ne dit rien sur la répartition des nuisances ou sur l'interdiction des vols de nuit, par exemple. Allons-nous à nouveau assister à un jeu de dupes où certaines communes bruxelloises seront sacrifiées pour protéger d'autres territoires, ou travaillera-t-on enfin à une solution équitable, équilibrée et juridiquement solide ?

La Région de Bruxelles-Capitale est-elle associée formellement aux réflexions en cours sur le plan de survol préparé par le ministre Crucke ? À quel niveau, avec quelle influence, et avec quel droit de regard sur les scénarios étudiés ?

Quelles sont les compétences régionales mobilisées par votre administration dans ce dossier ? Les normes de bruit, les permis environnementaux ou encore l'impact sanitaire seront-ils au cœur des discussions ?

Un accord de coopération entre les autorités fédérales et régionales, évoqué depuis plusieurs années, est-il réellement sur la table ? Quel est son état d'avancement, son contenu potentiel, et dans quel calendrier pourrait-il se concrétiser ?

Enfin, pouvez-vous garantir que la Région ne cautionnera pas un plan qui consisterait à déplacer les nuisances d'un quartier bruxellois à un autre ? Quelle sera votre ligne de défense pour que les Bruxellois ne soient pas, une fois de plus, les victimes d'arrangements fédéraux pris sans eux et contre eux ?

Lors d'une dernière discussion sur ce sujet, mon collègue Mounir Laarissi avait souhaité que l'on puisse revenir sur la question du survol en organisant, par exemple, des auditions. Il faut s'emparer de cette proposition des Engagés et mener cette réflexion au sein de cette commission dans les semaines ou les mois à venir.

beperken, maar zal hij het probleem niet volledig kunnen oplossen.

Dit probleem sleept al ruim twintig jaar aan. Bij elk nieuw plan zouden transparantie en overleg centraal moeten staan, maar het ziet er weer niet naar uit dat dat het geval zal zijn.

Volgens de pers loopt er technisch overleg, maar we weten niet wie daaraan deelneemt. De Brusselaars hebben nochtans het recht om te weten of hun gewestelijke volksvertegenwoordigers erbij worden betrokken.

Minister Crucke zegt ook niet hoe de overlast zal worden verdeeld en of er bijvoorbeeld een verbod komt op nachtvluchten. Zullen Brusselse gemeenten weer alle overlast over zich heen krijgen omdat andere gebieden moeten worden ontzien, of komt er eindelijk een eerlijke oplossing?

Is het Brussels Gewest betrokken bij de voorbereiding van het plan? Hoeveel invloed kan het uitoefenen? Krijgt het inzage in de verschillende scenario's?

Op welke gewestbevoegdheden doen uw diensten een beroep om invloed uit te oefenen? Ik denk aan geluidsnormen en milieuvergunningen.

Er is al jaren sprake van een samenwerkingsakkoord tussen de federale overheid en de gewesten. Wat is de stand van zaken?

Garandeert u dat het Brussels Gewest niet zal instemmen met een plan waardoor de overlast enkel van de ene naar de andere Brusselse wijk wordt doorgeschoven?

De heer Laarissi stelde eerder hoorzittingen voor. Ik vind ook dat we ons daar de komende tijd over moeten buigen.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans). - *Het Brussels Gewest wordt helaas helemaal niet betrokken bij de voorbereiding van het nieuwe plan.*

M. Alain Maron, ministre. - Non, la Région bruxelloise n'a pas été associée aux réflexions en cours sur un éventuel nouveau plan de survol. Elle n'a du reste pas d'influence ou de droit de

regard sur les projets du gouvernement fédéral en la matière. Malheureusement.

En revanche, le 18 septembre 2025, j'ai écrit au ministre fédéral chargé de la Mobilité pour lui transmettre l'avis de la Région concernant le projet d'arrêté royal portant sur la création d'un comité national de facilitation de l'aviation civile. Dans ce document officiel, la Région a rappelé ses nombreux griefs à l'égard du survol engendré par l'activité de Brussels Airport et les conséquences de ce survol sur l'environnement et sur la santé de notre population.

La Région de Bruxelles-Capitale est compétente en matière d'environnement et donc de bruit. Parmi les 22 stations permanentes du réseau de mesure du bruit, quatorze sont installées dans des zones régulièrement survolées par des avions afin d'évaluer les nuisances engendrées par le trafic aérien depuis Brussels Airport. Elles permettent notamment de contrôler le respect de seuils de la législation relative au bruit des avions et d'effectuer un suivi permanent de l'évolution du bruit généré par les avions.

Quotidiennement, la Région voit ses normes de bruit transgressées et elle dresse de très nombreux procès-verbaux d'infraction aux compagnies aériennes. Je vous rappelle aussi le contentieux avec le gouvernement fédéral et les actions en justice à ce sujet. Le gouvernement fédéral nous paie donc des astreintes pour absence de modification de la législation et de mise en place de dispositifs permettant de diminuer les nuisances sonores engendrées par l'aéroport.

La Région de Bruxelles-Capitale n'a pas été contactée pour négocier un accord de coopération en la matière. Lors de tous mes contacts formels ou informels avec le ministre fédéral chargé de la Mobilité, nous rappelons la nécessité d'éliminer ou, à défaut, de réduire les nuisances sonores engendrées par Brussels Airport à la source. Il est évident qu'une interdiction ou une limitation drastique des vols de nuit par le gouvernement fédéral permettrait de réduire fortement le nombre de procès-verbaux dressés pour infraction aux normes de bruit régionales.

À l'inverse, la publication éventuelle de nouvelles routes aériennes - donc la mise en œuvre d'un nouveau plan de survol qui déplacerait les nuisances au décollage ou à l'atterrissage - ne réglerait en rien le grave problème environnemental constaté tous les jours à Bruxelles. Si d'aventure le ministre fédéral de la Mobilité agissait en ce sens, la Région de Bruxelles-Capitale serait très attentive aux impacts environnementaux et sanitaires d'une telle décision sur son territoire.

J'espère que le prochain gouvernement de plein exercice gardera cette ligne de conduite, qui a aussi été celle des gouvernements précédant celui dont je fais partie.

Le cas échéant, la Région de Bruxelles-Capitale pourrait contester les décisions qui seraient prises par le gouvernement fédéral devant l'instance juridictionnelle adéquate, comme elle l'a toujours fait. L'issue de ces procédures nous a presque

Op 18 september 2025 bezorgde ik de federale minister van Mobiliteit het advies van het Brussels Gewest over een ontwerp van koninklijk besluit inzake de oprichting van een nationaal comité voor burgerluchtvaart. Daarin hebben we onze grieven over de overlast van de luchthaven geuit.

Het Brussels Gewest is bevoegd voor milieu en bijgevolg voor geluidsoverlast. Van de 22 vaste meetstations zijn er 14 op locaties met veel vliegverkeer om de geluidsoverlast in kaart te brengen. Zo kunnen we controleren of de gewestelijke geluidsnormen worden nageleefd.

Dagelijks worden die normen met de voeten getreden en krijgen de betrokken luchtvaartmaatschappijen een groot aantal processen-verbaal. Overigens hebben we een geschil met de federale regering daarover dat aanleiding gaf tot meerdere rechtszaken. De federale overheid betaalt dwangsommen aan het Brussels Gewest omdat ze de wetgeving nog steeds niet heeft aangepast en evenmin maatregelen nam om de geluidsoverlast aan banden te leggen.

Het Brussels Gewest werd ook nog niet gecontacteerd om te onderhandelen over een samenwerkingsakkoord. Telkens wanneer ik contact heb met de federale minister van Mobiliteit, hamer ik op de noodzaak om de geluidsoverlast van de luchthaven te beperken. Een verbod op of beperking van nachtvluchten zou uiteraard tot een afname van de overtredingen leiden.

Nieuwe vliegroutes zouden echter niet helpen om dit ernstige milieuprobleem op te lossen. Als dat de bedoeling is van minister Crucke, zullen wij zeer aandachtig zijn voor de gevolgen inzake milieu en gezondheid.

Ik hoop dat de volgende Brusselse regering dezelfde lijn zal volgen. Zo nodig kan het Brussels Gewest nieuwe federale beslissingen aanvechten in de rechtbank. In het verleden werden we daarbij telkens in het gelijk gesteld. Desondanks hebben we de federale overheid nog niet op het rechte pad kunnen brengen, wellicht omdat bepaalde partijen winst belangrijker vinden dan het milieu.

toujours été favorable ; nous obtenons des astreintes du niveau fédéral et nous finissons par faire payer les procès-verbaux aux compagnies aériennes. Malheureusement, malgré ces victoires judiciaires, nous n'arrivons pas à infléchir le gouvernement fédéral. C'est probablement dû au fait que certains partis politiques privilégient le profit au détriment de l'environnement.

1345 **M. Jonathan de Patoul (DéFI).** - Je m'inquiète que la Région ne soit pas associée à la réflexion. Sachant que l'aéroport voudra poursuivre son extension, il faut se poser les bonnes questions.

En revanche, je suis rassuré d'entendre le volontarisme de la Région sur la question des nuisances du trafic aérien, pour le bien de la population bruxelloise. Je note que la N-VA a interdit les vols de nuit à Anvers. L'aéroport n'a pas la même envergure, mais pourquoi peut-on le faire là et pas à Bruxelles ?

Le dossier reste figé depuis de nombreuses années. Une fois de plus, je lance un appel aux députés qui souhaitent avancer sur le sujet afin de développer et défendre une position bruxelloise. Peut-être notre commission a-t-elle une pierre à apporter à l'édifice.

- *L'incident est clos.*

1349 **QUESTION ORALE DE M. KALVIN SOIRESSE NJALL**

1349 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1349 **concernant les problèmes financiers causés par les dommages des PFAS aux services publics de distribution d'eau.**

1351 **M. Calvin Soiresse Njall (Ecolo).** - Selon des informations révélées par la presse, les dommages causés par les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) aux services publics de distribution d'eau ne sont plus couverts par les assurances. En effet, ces services publics ne produisent pas de PFAS, mais en subissent les dommages. Ils investissent énormément d'argent pour éliminer ces substances lors du traitement de l'eau afin de garantir un produit de qualité.

Certains de ces services commencent à faire face au refus de leurs assureurs en responsabilité civile de couvrir les dommages causés par les PFAS. Belgaqua, la Fédération belge du secteur de l'eau a saisi le vice-premier ministre et ministre fédéral de l'Emploi, de l'Économie et de l'Agriculture, M. Clarinval, au sujet des dégâts financiers que va poser cette situation nouvelle. En effet, en cas de plaintes de tiers, toute réclamation financière serait supportée sur fonds propres par le fournisseur ou distributeur d'eau.

De heer Jonathan de Patoul (DéFI) (in het Frans). - *Het baart me zorgen dat het Brussels Gewest niet bij de zaak wordt betrokken, zeker omdat de luchthaven van Zaventem wil uitbreiden.*

Het verheugt me dat het Brussels Gewest de geluidsoverlast van vliegtuigen aanpakt. De N-VA heeft al nachtvluchten verboden in de luchthaven van Deurne. Waarom zou dat dan ook niet kunnen in Zaventem, ook al is die groter?

Dit dossier zit al jaren muurvast. Ik roep de andere Brusselse parlementsleden op om het Brusselse standpunt te verdedigen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER KALVIN SOIRESSE NJALL

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de financiële problemen veroorzaakt door de PFAS-schade waarmee openbare waterbedrijven te maken krijgen.

De heer Calvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans). - *Volgens de pers wordt de schade die waterleveranciers ondervinden door de aanwezigheid van poly- en perfluoralkylstoffen (PFAS) in het water niet meer gedekt door verzekeraars. Die distributeurs betalen zich blauw om PFAS te verwijderen uit het water en als ze niet verzekerd zijn, draaien ze ook op voor alle kosten als gevolg van klachten door derden. Belgaqua, de vertegenwoordiger van de sector, heeft federaal minister Clarinval daarover aangesproken.*

Wat is de situatie van de Brusselse waterleveranciers? Hebt u met minister Clarinval gesproken over het probleem en over de noodzaak om de aanwezigheid van PFAS en andere gevaarlijke stoffen aan de bron aan te pakken? Wil de federale regering daarover samenwerken met de gewesten?

Ces nouvelles difficultés montrent une énième fois la nécessité de lutter à la source contre les produits tels que les pesticides et polluants de toutes sortes, en les interdisant.

Avez-vous eu connaissance de cette situation nouvelle liée aux PFAS ? Plus spécifiquement, quelle est la situation des fournisseurs ou distributeurs bruxellois d'eau en la matière ?

Avez-vous un dialogue avec le ministre Clarinval sur la situation et sur la nécessité de lutter à la source contre les PFAS et autres polluants dangereux ? Le cas échéant, dans quelle mesure le gouvernement fédéral est-il prêt à travailler avec les entités fédérées à ce sujet ?

1353 **M. Alain Maron, ministre.** - Les PFAS, ces polluants émergents et éternels, se retrouvent en effet dans la majorité des sources d'eau potable du pays, en particulier les eaux souterraines. En Région bruxelloise, Vivaqua met tout en œuvre, notamment à travers l'utilisation de filtres à charbon actif, pour s'assurer que l'eau distribuée respecte les normes en vigueur.

L'arrêté de février 2024 relatif aux PFAS est d'ailleurs en cours de modification pour l'adapter aux nouvelles recommandations de la Commission européenne et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en bonne coopération avec Vivaqua. La troisième lecture est prévue d'ici la fin de l'année. Il s'agit notamment de définir le paramètre « total PFAS » et d'ajouter une valeur guide pour l'acide trifluoroacétique (TFA), un PFAS considéré comme particulièrement nocif. Le projet d'arrêté PFAS vise donc un renforcement des normes.

J'ai bien été informé par courrier par Belgaqua, la fédération belge du secteur de l'eau, de la menace d'évolution vers une situation d'inassurabilité des risques liés aux PFAS et des conséquences pour le secteur de l'eau. Vivaqua n'est pas épargnée, puisque l'intercommunale a récemment été confrontée au souhait de son assureur d'intégrer une exclusion des sinistres liés aux PFAS de la police d'assurance en responsabilité civile. Or, les distributeurs d'eau subissent la présence de PFAS, dont ils ne sont pas responsables, et investissent massivement dans des mesures de traitement et de contrôle, pour respecter leurs obligations légales et garantir une eau de qualité conforme aux législations en la matière.

En l'absence de couverture assurantielle, toute réclamation éventuelle de tiers serait supportée directement sur fonds propres par les fournisseurs et distributeurs d'eau, et mettrait à mal leurs équilibres financiers, avec un impact inévitable à terme sur le prix de l'eau facturé aux consommateurs. Les conséquences potentielles sont donc nombreuses.

Mon parti et moi-même plaidons depuis des décennies pour que des substances chimiques nocives ne soient pas produites, distribuées et diffusées dans la nature. Il faut s'attaquer à la source du problème et tant que ces polluants existent, il faut à tout le moins appliquer le principe du pollueur-payeur. C'est aux

De heer Alain Maron, minister (in het Frans). - In de meeste bronnen van drinkwater in België zitten inderdaad poly- en perfluoralkylstoffen (PFAS). Via filters met actieve koolstof zorgt Vivaqua ervoor dat het drinkwater aan de normen voldoet.

Samen met Vivaqua werken we aan een aanpassing van het besluit uit februari 2024, waaraan de parameter "totale hoeveelheid PFAS" en een richtwaarde voor het erg schadelijke trifluoroazijnzuur (TFA) worden toegevoegd. De normen worden dus strenger.

Belgaqua, de Belgische federatie van de watersector, heeft mij meegedeeld dat verzekeraars de risico's verbonden met PFAS in het water in de toekomst misschien niet meer zullen verzekeren. Dat zou een financiële strop zijn voor de waterdistributeurs, die massaal moeten investeren om het drinkwater PFAS-vrij te maken. Nochtans zijn zij niet verantwoordelijk voor de vervuiling.

producteurs, diffuseurs et utilisateurs de PFAS de payer la note, pas aux citoyens, ni aux distributeurs ou épurateurs d'eau.

1355 La responsabilité élargie des producteurs (REP), inscrite dans la nouvelle directive européenne relative au traitement des eaux résiduaires urbaines de novembre 2024, est en cours de mise en œuvre et il faut espérer qu'elle sera à la hauteur. La REP est en effet censée faire financer la dépollution et l'épuration des PFAS et autres substances par ceux qui en produisent et qui sont de facto responsables de leur dissémination dans la nature. Il va sans dire que, comme pour les cannettes et les mégots de cigarettes, ces industries exercent un lobbying puissant pour ne pas payer. Je les comprends, au regard de leur vision, mais nous devons défendre l'intérêt collectif et un certain équilibre. Si les pollueurs ne paient pas, qui va payer, si ce n'est la collectivité ?

Quant au dialogue avec le gouvernement fédéral au sujet des PFAS, les ministres David Clarinval et Jean-Luc Crucke ont invité Belgaqua à une rencontre le 4 novembre dernier. La réunion s'est bien déroulée, selon Belgaqua. Les représentants des ministres ont eu une écoute qualifiée d'attentive et s'ils ont rappelé ne pas avoir la capacité de décider à la place des assureurs, ils ont affirmé que le ministre Clarinval portera le message du secteur belge de l'eau lors de sa prochaine rencontre avec Assuralia. Les deux cabinets se sont engagés à tenir Belgaqua au courant de leurs discussions d'ici la fin de l'année.

Les administrations sont, quant à elles, pleinement mobilisées sur le sujet des polluants, ce problème assurantiel s'ajoutant à la liste de leur travail collectif pour mettre en œuvre les règles et normes européennes en la matière.

1357 **M. Kalvin Soiresse Njall (Ecolo).**- Il me paraît clair que la conception actuelle de l'écologie consiste à résoudre les problèmes à la source afin que les personnes les plus en difficulté ne subissent pas les conséquences des problèmes environnementaux causés par les grands pollueurs. C'est là que réside la justice environnementale.

Nous devons être fermes sur ce point et rappeler au gouvernement fédéral que s'il n'interdit pas les PFAS à la source et que des problèmes surviennent, notamment assurantiels, il sera responsable et devra compenser les coûts. J'espère que M. Clarinval ne se contentera pas de porter le message, mais travaillera à l'interdiction des PFAS à la source.

Par ailleurs, j'applaudis le renforcement des normes. Le gouvernement doit continuer dans ce sens et combattre ce phénomène au-delà des discours électoraux.

- *L'incident est clos.*

1361 **QUESTION ORALE DE M. GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN**

Ecolo en ik pleiten al jaren voor een verbod op de productie en verspreiding van schadelijke chemische stoffen. Zolang dat verbod er niet is, moet op zijn minst de vervuiler betalen. Daarvoor dient de uitgebreide producentenverantwoordelijkheid (UPV), die opgenomen is in de Europese richtlijn van november 2024.

Op 4 november 2024 zaten de federale ministers Clarinval en Crucke samen met Belgaqua. Minister Clarinval beloofde de kwestie aan te kaarten bij Assuralia en Belgaqua op de hoogte te houden.

De heer Kalvin Soiresse Njall (Ecolo) (in het Frans).- *De vervuiling moet aan de bron worden aangepakt. Als de federale overheid PFAS niet verbiedt, moet ze verantwoordelijk gehouden worden voor alle kosten en problemen die PFAS veroorzaken.*

Ik ben tevreden dat de gewestregering intussen de normen strenger maakt.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

1361 à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

1361 concernant le nourrissage des animaux sauvages dans les parcs.

1363 M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).- Depuis plusieurs années, nos espaces verts urbains connaissent une augmentation visible de la présence d'animaux sauvages. Dans des parcs emblématiques comme celui de la Woluwe, il n'est pas rare d'observer des renards, des sangliers, des fouines, des écureuils et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Cette cohabitation témoigne de la richesse de la biodiversité et de la capacité de nos milieux urbains à accueillir une faune variée, mais elle soulève aussi de nouveaux défis pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de ces espaces. Comment garantir la sécurité, préserver l'équilibre écologique et prévenir les risques sanitaires, tout en permettant à chacun de profiter pleinement de la nature en ville ?

Une question cruciale est celle du nourrissage des animaux sauvages. Si, pour beaucoup de promeneurs, offrir du pain aux canards ou quelques restes alimentaires à un renard peut sembler anodin, voire amusant, ces gestes ont en réalité des conséquences graves. En effet, ils encouragent la surpopulation d'espèces opportunistes et perturbent l'équilibre naturel, en favorisant la prolifération de rats, pigeons ou corneilles, au détriment d'autres espèces. Les aliments distribués, souvent inadaptés, peuvent provoquer des troubles digestifs et des maladies chez les animaux. Les restes jetés dans les étangs enrichissent l'eau en nutriments, provoquant une prolifération d'algues et de bactéries qui asphyxient la faune aquatique et peuvent entraîner des épidémies de botulisme.

Il est donc essentiel de rappeler que nourrir les animaux sauvages est strictement interdit dans les espaces publics et que cette interdiction n'est pas seulement une règle formelle, mais une mesure de protection de la faune et de la santé publique. Elle doit également aller de pair avec d'autres comportements responsables : tenir les chiens en laisse dans les zones sensibles, maintenir une distance respectueuse avec les animaux et gérer correctement les déchets alimentaires, pour éviter qu'ils n'attirent la faune sauvage. Ces recommandations sont d'autant plus importantes que de nombreux promeneurs, souvent par méconnaissance, continuent à nourrir des animaux ou à laisser des restes alimentaires dans les parcs.

1365 Dès lors, quelles mesures concrètes ont-elles été mises en place pour contrôler et sanctionner le nourrissage illégal des animaux sauvages dans les parcs régionaux ? Des campagnes d'information spécifiques, par des panneaux, des brochures ou sur les réseaux sociaux, sont-elles déployées dans les parcs bruxellois ?

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende het voederen van wilde dieren in parken.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) (in het Frans).- Sinds enkele jaren zien we meer wilde dieren in de Brusselse groene ruimten, zoals vossen, everzwijnen, marters, eekhoorns en talrijke vogelsoorten, wat nieuwe uitdagingen met zich meebrengt.

Zo kan het voederen van wilde dieren ernstige gevolgen hebben. Dat stimuleert immers de overbevolking van opportunistische soorten als ratten, duiven of kraaien en verstoort zo het natuurlijke evenwicht. Het voedsel is bovendien vaak ongeschikt, wat ziekten bij de dieren kan veroorzaken. Tot slot verrijken etensrestjes die in vijvers worden gegooid, het water, waardoor algen en bacteriën zich verspreiden.

Het is dus van essentieel belang eraan te herinneren dat het voederen van wilde dieren ten strengste verboden is, maar ook dat honden aan de leiband moeten worden gehouden, dat een respectvolle afstand tot wilde dieren moet worden bewaard en dat etensresten niet mogen worden achtergelaten.

Welke maatregelen hebt u genomen om het voederen van wilde dieren te controleren en te bestraffen? Worden er voorlichtingscampagnes gevoerd? Is er overleg gepleegd met de gemeenten en Leefmilieu Brussel over preventie- en bewustmakingsacties?

Des concertations ont-elles été menées avec les communes et Bruxelles Environnement, notamment dans le cadre des actions de prévention et de sensibilisation visant à rappeler au public l'interdiction de nourrir les animaux sauvages ? Les gardiens de parcs et agents régionaux reçoivent-ils des formations spécifiques sur la gestion des animaux sauvages et la sensibilisation du public ? Existe-t-il un suivi ou un inventaire des populations animales dans les espaces verts bruxellois afin d'adapter les mesures de prévention et de gestion ?

Enfin, des procédures accessibles aux promeneurs ont-elles été mises en place pour signaler la présence d'animaux sauvages, ainsi que les éventuels incidents qui y sont liés ?

1367 **M. Alain Maron, ministre.-** Vous avez raison, le nourrissage des animaux sauvages dans les espaces verts est une question importante, tant pour la santé de ces animaux que pour la préservation de la qualité de l'environnement, dont les plans d'eau.

En ce qui concerne les mesures concrètes mises en place pour contrôler et sanctionner le nourrissage illégal, sachez que la réglementation régionale interdit de nourrir les animaux sauvages dans les réserves naturelles et forestières, ainsi que dans les parcs régionaux gérés par Bruxelles Environnement. Le règlement de parc mentionnant cette interdiction est affiché aux entrées de ces espaces verts.

Les règlements communaux prévoient également l'interdiction de nourrir les animaux sauvages dans les espaces et lieux publics, y compris les parcs communaux. Il peut subsister certaines exceptions, notamment par temps de gel. Le personnel de gardiennage des espaces verts n'est cependant pas assermenté et ne peut donc infliger d'amendes aux personnes qui donnent de la nourriture. Le travail est par conséquent essentiellement basé sur la sensibilisation du public.

En plus de l'affichage du règlement de parc, des campagnes de sensibilisation sont organisées à l'aide d'affiches et de dépliants, entre autres. Ces différents outils de communication sont d'ailleurs mis à la disposition des communes ou associations qui en font la demande. Parmi les actions récentes, je citerai la campagne « We are park », avec la pose d'affiches sur les berges des étangs les plus problématiques, le développement de pochoirs pictographiques et la publication d'une vidéo sur les réseaux sociaux.

Sur le plan de la concertation avec les communes, une réunion a été organisée en 2015, après laquelle a démarré le travail de sensibilisation, coordonné entre les communes et la Région.

1369 Depuis 2017, le département Biodiversité et nature dispense des cycles de formations aux gardiens et gardiennes d'espaces verts à ce sujet. Des mesures complémentaires ont été prises pour l'information du personnel de gardiennage, dans la perspective de la campagne « We Are Park » de 2026.

Krijgen parkwachters opleidingen over het beheer van wilde dieren en de bewustmaking van het publiek? Bestaat er een monitoring van de dierenpopulaties in de Brusselse groene ruimten?

Zijn er toegankelijke procedures ingesteld om de aanwezigheid van wilde dieren en eventuele incidenten in verband daarmee te melden?

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Het voederen van wilde dieren is inderdaad slecht voor de gezondheid van de dieren en voor het milieu. Zowel de gewestelijke regelgeving als de gemeentelijke reglementen verbieden het voederen van wilde dieren in openbare ruimten. De parkwachters zijn echter niet beëdigd en kunnen geen boetes opleggen. Hun werk is dus vooral toegespitst op de bewustmaking van het publiek.

Naast het aanplakken van de parkregels aan de ingangen van de openbare ruimten worden er bewustmakingscampagnes georganiseerd met behulp van onder meer affiches en folders. De verschillende communicatiemiddelen worden ter beschikking gesteld van gemeenten of verenigingen die daarom vragen. Een recente actie was de campagne We Are Park, met borden aan de meest problematische vijvers, pictogrammen en een video op sociale media.

Sinds 2015 worden de bewustmakingsacties gecoördineerd tussen de gemeenten en het gewest.

Leefmilieu Brussel organiseert opleidingen voor beheerders van groene ruimten over dit onderwerp. Met het oog op de campagne We Are Park in 2026 zijn aanvullende maatregelen genomen om het parkwachters te informeren.

Het regeringsbesluit betreffende de monitoring van de staat van de natuur voorziet in de monitoring van

Il existe effectivement un suivi des populations d'animaux sauvages. Ce dernier est décrit dans l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à un schéma de surveillance pour le monitoring de l'état de la nature en Région de Bruxelles-Capitale. Cet arrêté prévoit le suivi des espèces sauvages sur l'ensemble du territoire régional, selon divers protocoles scientifiques et par groupe d'espèces ou par habitat.

Ceci répond à un ensemble d'obligations légales, tant régionales qu'européennes et internationales. Les données issues de ces suivis sont d'une grande utilité pour la planification ainsi que pour la gestion de la faune sauvage dans les parcs, les réserves naturelles, et même sur l'ensemble du territoire régional.

Il n'existe pas de procédure spécifique pour le signalement d'animaux sauvages ou d'incidents liés à ceux-ci, hormis le fait que tout incident peut être rapporté au personnel des espaces verts ou communiqué au service d'information de Bruxelles Environnement.

1371 **M. Gaëtan Van Goidsenhoven (MR).**- Merci pour vos réponses relatives aux mesures visant à lutter contre le nourrissage et ses conséquences négatives. Nous connaissons l'exception du nourrissage en temps de gel.

Nous constatons que la sensibilisation est l'outil principal. Ne serait-il pas opportun, particulièrement dans les endroits où les problèmes sont les plus aigus, de solliciter davantage les gardes-chasse à cet égard.

Le nourrissage des renards et des sangliers a des conséquences négatives sur la faune en général ; leur population se multiplie et ils ont des interactions non conseillées avec les humains, ce qui induit des risques d'accidents. À cet égard, faciliter les signalements, comme vous le suggérez à la fin de votre réponse, est une piste à développer.

- *L'incident est clos.*

1375 **QUESTION ORALE DE MME ARIANE DE LOBKOWICZ**

1375 **à Mme Elke Van den Brandt, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière,**

1375 **et à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1375 **concernant les collisions entre véhicules et animaux sur les routes bruxelloises et la prévention de ces accidents.**

1377 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Un récent article publié dans le journal La Capitale fait état de 50 personnes blessées

wilde diersoorten op het hele gewestelijke grondgebied, volgens verschillende wetenschappelijke protocollen en per soortengroep of per habitat. Die monitoring beantwoordt aan een reeks verplichtingen op Europees en internationaal niveau.

Incidenten met wilde dieren kunnen net als elk ander incident worden gemeld aan het personeel in de groene ruimten of aan Leefmilieu Brussel. Er is geen specifieke procedure.

De heer Gaëtan Van Goidsenhoven (MR) *(in het Frans).*- *Bewustmaking over het voederverbod blijft het belangrijkste instrument. Zou het niet wenselijk zijn om de boswachters daar meer bij te betrekken?*

Door het voeren neemt de populatie vossen en everzwijnen toe, wat negatieve gevolgen heeft voor de fauna en het risico op ongelukken met mensen verhoogt. Het kan dus nuttig zijn om de meldingsprocedure te vereenvoudigen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ARIANE DE LOBKOWICZ

aan mevrouw Elke Van den Brandt, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Mobiliteit, Openbare Werken en Verkeersveiligheid,

en aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende aanrijdingen van dieren door voertuigen op de Brusselse wegen en het voorkomen van dergelijke ongevallen.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- *Volgens La Capitale geraken er op de Waalse wegen jaarlijks vijftig*

l'année dernière à la suite de collisions entre des véhicules et des animaux sur les routes wallonnes.

Si l'on peut saluer l'attention portée aux victimes humaines de ces accidents, il est toutefois frappant de constater que l'article demeure silencieux sur le sort des autres victimes de ces collisions, à savoir les animaux eux-mêmes. Derrière chaque accident recensé se cachent en réalité des centaines d'animaux tués ou blessés qui, apparemment, ne méritent pas d'être comptabilisés dans le bilan des victimes.

En effet, si les statistiques officielles de l'Agence wallonne pour la sécurité routière font état de 207 sinistres et 243 blessés humains entre 2020 et 2024, elles omettent de mentionner que, selon les Centres de revalidation des espèces animales vivant à l'état sauvage, plus de 500 animaux ont été accueillis à la suite d'un choc avec un véhicule entre 2022 et 2024, dont 92 % sont décédés.

Les associations de protection animale estiment même que plus de 4 millions d'animaux sauvages meurent annuellement sur nos routes belges, la circulation étant devenue leur principale cause de mort non naturelle.

Cette approche quelque peu sélective dans le décompte des victimes illustre parfaitement notre rapport à la route et à la biodiversité : nous comptabilisons scrupuleusement chaque égratignure humaine, mais fermons pudiquement les yeux sur l'hécatombe animale quotidienne qui découle de notre mobilité. Il est vrai qu'il est plus facile de parler de 50 blessés humains que d'évoquer les milliers d'animaux écrasés, même si ces derniers constituent l'immense majorité des victimes de ces collisions.

Ceci étant posé, et au-delà de cette critique sur notre hiérarchisation discutable des vies, la problématique wallonne soulève des questions légitimes pour la Région bruxelloise. Car, si Bruxelles peut paraître moins concernée par sa nature urbaine, la présence de la forêt de Soignes, des grands parcs régionaux, des corridors écologiques et la proximité du ring de Bruxelles créent des situations à risques similaires, particulièrement la nuit aux abords des espaces verts.

La Région de Bruxelles-Capitale dispose-t-elle de statistiques précises concernant les collisions entre des véhicules et des animaux sur son territoire, incluant les victimes humaines et animales ? Un recensement exhaustif de ces accidents est-il organisé ?

Des points noirs ont-ils été identifiés, notamment aux abords de la forêt de Soignes, des parcs régionaux ou le long des corridors écologiques traversant la capitale ?

Quelles mesures préventives concrètes la Région a-t-elle mises en place pour réduire ces collisions : signalisation spécifique, passages à faune, limitations de vitesse, sensibilisation ?

mensen gewond als gevolg van botsingen tussen voertuigen en dieren. Wat de krant niet vermeldt, is dat er daarbij ook honderden dieren gewond raken: voor 2022-2024 zou het gaan om ruim 500 dieren, waarvan de meeste overleden. Volgens dierenbeschermingsorganisaties zouden er op de Belgische wegen jaarlijks ruim 4 miljoen wilde dieren sterven!

Brussel is natuurlijk meer verstedelijkt dan Wallonië, maar we hebben toch het Zoniënwoud, grote gewestelijke parken en groene corridors. Daar doen zich dus ongetwijfeld ook botsingen voor. Heeft het gewest daar gedetailleerde statistieken over? Zijn de gevaarlijkste punten gekend? Welke preventieve maatregelen neemt het gewest? Werkt het samen met de opvangcentra voor wilde dieren? Investeert het in ecoducten? Worden er bewustmakingscampagnes georganiseerd?

Une collaboration existe-t-elle avec les centres de soins pour la faune sauvage afin d'améliorer la prise en charge des animaux blessés et d'affiner les statistiques sur ce phénomène ?

À l'heure où la Wallonie commence à investir dans des écoducs et passages à faune, la Région de Bruxelles-Capitale a-t-elle prévu des aménagements similaires pour concilier mobilité urbaine et préservation de la biodiversité ? Collaborez-vous avec la ministre de la Mobilité à ce sujet ?

Enfin, des campagnes de sensibilisation sont-elles organisées, particulièrement à l'approche de l'automne, saison durant laquelle ces accidents sont plus fréquents ?

1379 **M. Alain Maron, ministre.**- Le niveau élevé d'urbanisation de la Région entraîne une forte fragmentation des habitats naturels. Disposer de corridors écologiques est un enjeu dont nous parlons régulièrement en commission de l'Environnement, car cette fragmentation contraint les espèces sauvages à traverser des routes pour se déplacer entre leurs habitats, compromettant leurs chances de survie. Cela vaut notamment pour les amphibiens lors de leur migration reproductive à la fin de l'hiver et pour les juvéniles en été.

Concernant les statistiques, la Région ne dispose pas d'une base de données exhaustive recensant tous les accidents impliquant des animaux. Les données de la Ligue royale belge pour la protection des oiseaux (LRBPO) et des partenaires de Natagora et du WWF donnent toutefois une image représentative.

Depuis 2019, la LRBPO a enregistré 292 animaux victimes de la circulation sur un total de 17 562 animaux recueillis, soit 1,66 % des arrivées. Les espèces les plus touchées sont la buse, le pigeon ramier, le pigeon colombin, le renard, la chouette hulotte et le cygne. Environ la moitié des victimes meurent dans les 24 heures. Le taux de survie des autres est de 52 %, comparable à la moyenne pour toutes les causes de prise en charge. Ce taux est clairement sous-estimé, car de nombreux animaux victimes d'accidents ne sont jamais retrouvés.

Le projet d'« Atlas des animaux victimes de la circulation » du WWF et de Natagora montre une forte corrélation entre la densité du trafic et la mortalité chez les espèces se déplaçant lentement, telles que la grenouille rousse, le crapaud commun et diverses salamandres. Le renard fait aussi partie des mammifères les plus touchés.

Concernant les points négatifs, il n'existe pas de liste pour les oiseaux et mammifères qui entrent en contact avec la circulation par hasard, bien que le risque soit plus élevé dans les communes plus vertes et aux alentours de la forêt de Soignes.

Pour ce qui est des amphibiens, Natagora a réalisé, à la demande de Bruxelles Environnement, une analyse complète achevée au premier semestre de cette année. Cette étude a permis d'affiner la cartographie existante et d'identifier de nouveaux points à risque, notamment le long des routes très fréquentées traversant des zones naturelles et aquatiques. Ces résultats constituent une base

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Door de sterke verstedelijking van het Brussels Gewest zijn de natuurlijke habitats erg versnipperd. Daardoor moeten wilde dieren wegen oversteken, wat hun leven in gevaar brengt. Groene corridors kunnen een oplossing bieden.

Het gewest heeft geen overzicht van ongelukken waarbij dieren betrokken zijn, maar de gegevens van het Koninklijk Belgisch Verbond voor de Bescherming van de Vogels (KBVBV) en de partners van Natagora en het WWF, geven een representatief beeld.

Sinds 2019 ving het KBVBV 17.562 dieren op, waarvan 292 verkeersslachtoffers. Het meest getroffen zijn buizerds, hout- en holenduiven, vossen, bosuilen en zwanen. Heel wat dieren die aangereden worden, worden echter nooit gevonden.

Een studie van Natagora en het WWF duidt op een sterk verband tussen de verkeersdichtheid en de sterfte bij trage dieren, zoals padden, kikkers of salamanders.

Er bestaat geen lijst van gevaarlijke punten, maar hoe groener de omgeving, hoe groter het risico. Natagora heeft wel een lijst opgesteld van de oversteekplaatsen van amfibieën.

importante pour la création du futur plan nature. Ce travail est en cours - j'y fais régulièrement référence.

1381 Concernant les mesures préventives, la Région subventionne chaque année Natagora pour coordonner les opérations de sauvetage des amphibiens pendant les périodes de migration et de reproduction. Outre des aménagements structurels existants, tels que des passages souterrains, ce sont surtout des mesures temporaires qui sont mises en place : installation d'écrans de guidage, protection des grilles d'égout et sauvetages manuels effectués par des bénévoles. Des signalisations routières temporaires sont installées en collaboration avec les communes pour garantir la sécurité des animaux et des bénévoles.

Pour les autres espèces, aucune action préventive systématique n'est menée, mais des panneaux d'avertissement sont installés le long des routes boisées pour inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

Concernant l'accueil des animaux blessés, il existe une collaboration structurelle entre Bruxelles Environnement et la LRBPO, qui gère le centre régional d'accueil pour la faune sauvage. L'organisation assure l'accueil d'urgence et la réhabilitation, et contribue à l'amélioration de la base de connaissances en enregistrant systématiquement des données sur l'origine et la cause des blessures. Ces données sont partagées avec Bruxelles Environnement.

En matière d'infrastructures écologiques, la fragmentation des écosystèmes, notamment autour de la forêt de Soignes, reste un point d'attention. Grâce à la collaboration interrégionale avec la Flandre et la Wallonie, des mesures sont prises pour rétablir la continuité écologique. L'écoduc de Groenendaal, réalisé au-dessus du Ring (R0), constitue une liaison faunistique structurelle entre les différentes parties de la forêt. En outre, la construction d'un écoduc au-dessus de la Chaussée de La Hulpe, parallèlement à la ligne ferroviaire Bruxelles-Luxembourg est prévue par Beliris, en collaboration avec la Région, pour le petit gibier. Ce dossier a malheureusement pris du retard pour des raisons juridiques et le marché public d'étude doit être relancé pour des raisons techniques.

D'autres infrastructures existent, notamment des tunnels sous les voies de chemin de fer. On y installe également des caméras pour voir les espèces qui y passent.

La collaboration avec le ministre de la Mobilité est permanente, comme sur tous les sujets reliant l'environnement et la mobilité, tels que la réfection des voiries en voiries drainantes, l'installation de fontaines, etc.

La Région continue de s'engager pour limiter l'impact du trafic sur la faune sauvage, par la collecte de connaissances, la collaboration avec les acteurs de terrain et l'intégration progressive de la connectivité écologique dans les infrastructures urbaines. C'est la stratégie qui est progressivement mise en place.

Natagora ontvangt jaarlijks subsidies van het gewest om de reddingsacties voor amfibieën tijdens de trekperiodes te coördineren. Voor andere diersoorten zijn er geen preventieve maatregelen, maar langs wegen die door bossen lopen, staan er wel verkeersborden om de snelheid te beperken.

Leefmilieu Brussel werkt structureel samen met het KBVBV, dat het gewestelijke opvangcentrum voor wilde dieren beheert. De organisatie verzorgt gewonde dieren, maar bezorgt ook statistische gegevens aan Leefmilieu Brussel.

De versnippering van ecosystemen blijft een aandachtspunt. Samen met Vlaanderen en Wallonië hebben we heel wat maatregelen genomen om de groene verbindingen te verzekeren, zoals het ecoduct van Groenendaal. Ook boven de Terhulpensesteenweg komt een ecoduct, maar dat project heeft wat vertraging opgelopen. Daarnaast zijn er nog ecotunnels onder de sporen.

Voor al deze zaken werk ik samen met de minister van Mobiliteit. Het gewest blijft werken aan oplossingen om de impact van het verkeer op wilde dieren tot een minimum te beperken.

1383 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Merci pour cette réponse complète et précise, notamment concernant la grande diversité des victimes de la circulation selon leur espèce. Nous avons manifestement besoin d'un recensement plus précis.

- *L'incident est clos.*

1387 **QUESTION ORALE DE MME ISABELLE EMMERY**

1387 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1387 **concernant le soutien à la rénovation des copropriétés bruxelloises.**

1389 **Mme Isabelle Emmery (PS).**- En Région bruxelloise, une grande partie des logements sont en copropriété. Beaucoup d'entre eux sont anciens, mal isolés et occupés par des ménages aux revenus modestes ou moyens. Ces immeubles sont pourtant au cœur du défi climatique : il faut les rénover pour consommer moins d'énergie et améliorer le confort des habitants. De nombreuses primes existent et le programme Rénolution, bien que mis entre parenthèses, constitue un outil important pour soutenir cette transition.

Toutefois, dans les faits, les copropriétés rencontrent encore de nombreux obstacles. Ma question porte donc aussi sur la facilitation du système à venir par rapport à ce type de structure.

Homegrade.brussels peut leur apporter un soutien non négligeable. Néanmoins, les démarches sont complexes, surtout pour les petites copropriétés sans syndicat actif. Il leur est parfois difficile d'avancer l'argent des travaux et une vision claire sur le long terme leur fait souvent défaut.

La réforme à venir, qui permettrait de décider plus facilement les travaux énergétiques en assemblée générale (avec une simple majorité de 50 % + 1) paraît simplifier les choses. Mais, si elle est appliquée sans précaution, elle pourrait créer des tensions entre copropriétaires. Certains, moins aisés, pourraient se voir imposer des travaux coûteux qu'ils ne peuvent pas assumer. Les expériences de terrain montrent que les projets de rénovation réussis sont ceux qui prennent le temps de construire un consensus. Ils répondent à plusieurs attentes simultanément : confort, économies, esthétique, sécurité, etc. Surtout, ils s'appuient sur un plan clair à long terme, partagé par tous.

Je ne vous interrogerai pas sur l'avenir des primes à la rénovation. Je m'intéresse ici particulièrement aux démarches pouvant être mises en place pour améliorer le système à l'égard des copropriétés.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- *Er is duidelijk nood aan preciezere statistieken van die verkeersslachtoffers.*

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ISABELLE EMMERY

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de steun voor de renovatie van mede-eigendommen in Brussel.

Mevrouw Isabelle Emmery (PS) *(in het Frans).*- *Veel Brusselse woningen zijn mede-eigendommen, die oud en slecht geïsoleerd zijn en gezinnen met een bescheiden of gemiddeld inkomen huisvesten. Die gebouwen moeten worden gerenoveerd om het energieverbruik te doen dalen en het wooncomfort te verhogen. Daartoe zijn tal van premies en Renolution in het leven geroepen, hoewel die laatste strategie momenteel is opgeschort.*

In de praktijk stuiten mede-eigendommen op tal van obstakels. Vooral kleine mede-eigendommen zonder syndicus worstelen met de complexe procedures. Er staat een hervorming op stapel om beslissingen over energiebesparende werkzaamheden te kunnen nemen als daar op de algemene vergadering van de mede-eigendom een gewone meerderheid voor bestaat. Zo'n hervorming kan echter leiden tot spanningen tussen mede-eigenaars, aangezien de minder kapitaalkrachtigen onder hen de facturen niet zouden kunnen betalen. De praktijk leert dat renovatieprojecten succesvol zijn als er een consensus over bestaat: als ze aan meerdere verwachtingen tegelijk beantwoorden (comfort, besparingen, esthetiek, veiligheid enzovoort) en als iedereen het eens is over de langetermijnplanning.

Zult u een meerjarenplan voor het onderhoud van mede-eigendommen aanmoedigen of verplichten? Zal de toegang tot gewestelijke steunmaatregelen worden vergemakkelijkt? Welke bewustmakings- of steunmaatregelen plant u ten aanzien van kwetsbare mede-eigendommen?

Est-il prévu d'encourager ou d'exiger la réalisation d'un plan pluriannuel d'entretien des copropriétés, à l'image de ce qui existe dans d'autres Régions ou pays européens ?

Des mesures sont-elles à l'étude pour simplifier davantage l'accès aux aides régionales pour les copropriétés ?

Quelles actions de sensibilisation ou de soutien ciblé pourriez-vous mener à l'égard des copropriétés fragilisées, en particulier celles composées de ménages à revenus modestes ?

1391 **M. Alain Maron, ministre.-** L'isolation thermique des logements en copropriété est incontournable, mais comme vous le signalez, la réalisation des travaux y est plus complexe, surtout quand plusieurs copropriétaires sont en situation de précarité économique.

Des négociations politiques pour la formation d'un gouvernement de plein exercice étant en cours, le gouvernement en affaires courantes n'a pris aucune initiative relative à la relance des primes Rénolution. Dès lors que la situation se prolonge, cela pourrait changer. Ces dernières semaines, Bruxelles Environnement et mon cabinet ont travaillé à un nouveau régime de primes Rénolution. Nous déposerons ce projet sur la table du gouvernement dans les prochaines semaines.

Il est très important d'envoyer un signal de soutien aux Bruxellois qui font le choix d'isoler leur logement, le tout dans un cadre de responsabilité budgétaire et d'attention à la transition juste et à la justice sociale.

En parallèle, un plan social pour le climat est en cours de rédaction pour atténuer l'impact de l'entrée en vigueur du nouveau système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne (EU ETS 2), désormais élargi aux bâtiments et à la mobilité. Ce plan inclura des mesures de soutien financier aux propriétaires vulnérables et à faible revenu habitant dans des passoires énergétiques, afin de leur permettre de réaliser des travaux économiseurs d'énergie.

Les ménages qui habitent en copropriété sont aussi visés. En effet, la copropriété est un des points d'attention de l'alliance Rénolution, les problèmes qui s'y rencontrent freinant les travaux.

1393 Il n'a pas encore été formellement décidé si la constitution d'un plan pluriannuel d'entretien devait être imposée aux copropriétés. Cependant, le rapport de synthèse obligatoire en copropriété en constitue les prémices.

Chaque copropriété aura en effet l'obligation de faire appel à un expert pour la performance énergétique des bâtiments (PEB) pour la réalisation de l'ensemble des certificats PEB. Pour nous, il s'agit plutôt d'une mesure de simplification.

L'expert PEB réalisera un rapport de synthèse qui offrira à la copropriété une vue d'ensemble des travaux à effectuer pour

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Voor een mede-eigendom waar meerdere mede-eigenaars een laag inkomen hebben, is de uitvoering van isolatiewerken inderdaad niet eenvoudig.

De regering in lopende zaken heeft de Renolutionpremies niet bestendigd. Als een nieuwe regering nog langer uitblijft, kan daar echter verandering in komen. De afgelopen weken hebben Leefmilieu Brussel en mijn kabinet gewerkt aan een nieuwe strategie.

Tegelijkertijd is er een sociaal klimaatplan in wording om de impact van de inwerkingtreding van het nieuwe Europees emissiehandelssysteem, dat voortaan ook geldt voor gebouwen en mobiliteit, te verzachten. Het omvat steunmaatregelen voor kwetsbare eigenaren of huurders die in energieverblindende woningen wonen. De problemen van de mede-eigendommen krijgen de nodige aandacht in de Alliantie Renolution.

Over de verplichting van een meerjarenonderhoudsplan is nog geen formele beslissing genomen. Wel komt er alvast een verplicht samenvattend rapport, waarin elke mede-eigendom de energieprestatie van het volledige gebouw (EPB) door een expert moet laten bepalen. Daarin zal de EPB-expert het renovatiescenario opnemen met de laagste kosten voor de beoogde energieprestatiedoelstelling. Er kunnen zich geen conflicten tussen experts voordoen, aangezien voor het hele gebouw slechts één persoon wordt aangesteld. Doordat de verantwoordelijkheden van eigenaar en mede-eigendom duidelijk zijn afgebakend, kunnen eigenaars die geen

économiser de l'énergie sur les éléments communs. Le rapport de synthèse reprendra le scénario de rénovation énergétique présentant le plus faible coût total actualisé pour l'ensemble de la copropriété permettant d'atteindre l'objectif de performance énergétique visé. Par ce biais, la copropriété sera aidée dans ses choix des travaux les plus rentables à réaliser. Il n'y aura pas de conflits entre experts PEB, puisqu'il y en aura un seul pour l'ensemble du bâtiment.

Ce dispositif permettra également de clarifier le partage de responsabilités entre le propriétaire et l'association des copropriétaires en cas de non-atteinte de l'objectif. L'idée est de ne pas sanctionner les propriétaires qui auront effectué un certain nombre de travaux ou qui auraient voulu en faire, mais qui en auraient été empêchés par la copropriété.

Vu le nombre important de copropriétés en Région bruxelloise, il est indispensable de tenir compte de cette catégorie dans toutes les aides régionales et dispositifs développés. Cela ne peut pas être un angle mort de l'action régionale.

Qu'il s'agisse d'accompagnement ou de financement, il existe déjà des services spécifiques comme le facilitateur « Copropriété » pour la rénovation, ou encore des compléments de primes pour les copropriétaires à faibles revenus. Une réflexion est en cours afin d'adapter ces dispositifs aux obligations futures, en accordant une attention spécifique aux copropriétaires les plus vulnérables socialement.

Le plan social pour le climat prévoira un soutien financier conséquent sous la forme de préfinancements, prêts à taux réduits et primes pour soutenir les propriétaires ou copropriétaires à revenus modestes dans la réalisation de travaux permettant d'améliorer la performance des passoires énergétiques. La question centrale du préfinancement est une mesure largement réclamée. À ce niveau, le plan social pour le climat ciblera celles et ceux ne pouvant pas attendre le remboursement de la prime et ayant besoin d'aide le plus rapidement possible.

Dès que ces mesures seront lancées, des communications adaptées à ce public cible seront réalisées en collaboration avec les acteurs associatifs connus, reconnus et soutenus par la Région, comme la Coordination du réseau Habitat et homegrade.brussels, indispensables pour accompagner les publics précaires dans une transition juste.

1395 **Mme Isabelle Emmery (PS).** - Je vous remercie pour ce tableau assez précis de la situation actuelle. Vous confirmez que les copropriétés ne sont pas un angle mort de cette politique qui, je l'espère, sera très vite relancée.

Divers moyens permettent d'harmoniser les choses. L'attention portée à une vue d'ensemble de la performance énergétique des bâtiments est un point positif. En revanche, le mode décisionnel au niveau des copropriétés reste lourd et il s'avère toujours aussi difficile d'accorder des copropriétaires, non seulement sur l'aspect économique, mais aussi sur la procédure à suivre.

werkzaamheden kunnen uitvoeren wegens een afkeuring door de mede-eigendom niet gesanctioneerd worden.

Er bestaan al specifieke begeleidings- en financieringsdiensten, zoals de facilitator Mede-eigendom. Voor mede-eigenaars met een laag inkomen is er bovendien in aanvullende premies voorzien. Die voorzieningen zullen aan de behoeften van de meest kwetsbare mede-eigenaars worden aangepast.

Het sociaal klimaatplan voorziet in financiële steun in de vorm van prefinanciering - een maatregel waar velen voor pleiten -, goedkope leningen en premies voor renovatiewerken. Zodra die maatregelen van start gaan, zullen erkende verenigingen, zoals de Coördinatie Netwerk Wonen en homegrade.brussels, gevraagd worden om de communicatie met de doelgroep te verzorgen.

Mevrouw Isabelle Emmery (PS) (in het Frans). - Ik ben blij dat de energieprestatie voortaan voor het volledige gebouw zal worden bepaald. De besluitvorming bij de mede-eigendommen blijft echter omslachtig. Mede-eigenaars op één lijn krijgen is geen sinecure. De geplande wijzigingen gaan gelukkig in de goede richting.

- Het incident is gesloten.

Les changements juridiques à venir vont heureusement dans le bon sens.

- *L'incident est clos.*

QUESTION ORALE DE MME ARIANE DE LOBKOWICZ

à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,

concernant la situation et la gestion du tigre du platane dans les espaces verts de la Région de Bruxelles-Capitale.

Mme Ariane de Lobkowicz (MR).- Le tigre du platane est un minuscule insecte nord-américain, désormais installé dans les grandes villes belges. D'abord observé en Belgique au début des années 2000, ce ravageur prolifère dans les agglomérations, notamment à Bruxelles, en se nourrissant exclusivement des platanes, arbres largement présents le long des avenues et dans les espaces publics régionaux.

Sa propagation s'accélère ces dernières années en raison du réchauffement climatique : il survit mieux aux hivers doux, pond davantage d'œufs quand les températures remontent et gagne même les périphéries urbaines. Les infestations provoquent une décoloration et un affaiblissement des feuilles, mais aussi des nuisances. Le tigre du platane n'est pas dangereux pour la biodiversité locale ou pour la santé, même si ses piqûres peuvent parfois provoquer des irritations bénignes chez l'humain.

Combien de signalements ou observations confirmés du tigre du platane ont-ils été enregistrés à Bruxelles au cours des trois dernières années ?

Quelles mesures de suivi et de surveillance ont-elles été mises en place par l'administration régionale pour cartographier et suivre la dynamique des populations de ce ravageur sur le territoire de la Région bruxelloise-Capitale ?

Des études ou analyses de l'impact écologique et sanitaire ont-elles été réalisées concernant les conséquences de l'installation du tigre du platane sur la vitalité des platanes dans les espaces publics et privés bruxellois ?

Quels recommandations ou protocoles de gestion sont-ils aujourd'hui diffusés aux gestionnaires d'espaces verts publics (parcs, jardins, établissements scolaires ou de soins), afin de prévenir ou limiter la prolifération de cet insecte ?

Quelles collaborations existent ou sont en cours entre la Région, les communes, les associations spécialisées et la recherche

MONDELINGE VRAAG VAN MEVROUW ARIANE DE LOBKOWICZ

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende de aanwezigheid en de beheersing van plataannetwantsen in de groene ruimten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- Door de klimaatwijziging heeft de plataannetwants zich razendsnel kunnen verspreiden. Dit insect tast de lokale diversiteit niet aan en vormt evenmin een gevaar voor de gezondheid, maar zorgt er wel voor dat de bladeren van platanen verkleuren en verzwakken.

Hoeveel waarnemingen van de plataannetwants zijn er de afgelopen drie jaar in Brussel geregistreerd? Welke maatregelen heeft Leefmilieu Brussel genomen om de populatie in kaart te brengen?

Zijn er studies uitgevoerd naar de impact van de aanwezigheid van de plataannetwants op de gezondheid van de platanen? Worden er aanbevelingen of beheersplannen verspreid onder beheerders van openbare groene ruimten om de verspreiding van dit insect te voorkomen of te beperken?

Bestaan er samenwerkingsverbanden tussen het gewest, de gemeenten, natuurverenigingen en wetenschappers om deze invasie in te dammen?

Is er een systeem dat de impact op de gezondheid en de levenskwaliteit van de gebruikers van de stad monitort bij ernstige besmettingen?

scientifique pour mieux comprendre et contenir cette invasion, dans l'environnement urbain de Bruxelles ?

Enfin, existe-t-il un dispositif de suivi de l'impact potentiel sur la santé humaine et la qualité de vie des usagers de la ville, notamment dans le contexte d'infestations importantes ?

¹⁴⁰³ **M. Alain Maron, ministre.**- Le tigre du platane, insecte que je ne connaissais pas avant de recevoir votre question, s'est installé dans notre pays depuis plus de vingt ans. Il se nourrit des platanes, qui sont en nombre à Bruxelles, notamment le long de certaines rues, et surtout dans les parcs et espaces publics régionaux.

Bruxelles Environnement est le principal gestionnaire de patrimoine arboré en Région bruxelloise. L'administration gère 36 % de la surface de la canopée régionale en dehors de la forêt de Soignes, et plus de 60.000 arbres répartis dans une centaine de parcs.

Cette gestion inclut le suivi sanitaire des arbres par un bureau d'expertise spécialisé en diagnostics phytosanitaires. Ce dernier suit, sur une base quinquennale, tous les arbres des principaux parcs arborés sous la responsabilité de Bruxelles Environnement. Chaque arbre est donc diagnostiqué au moins une fois tous les cinq ans. Ce bureau d'expertise alimente ainsi en continu une base de données phytosanitaires couvrant aujourd'hui 48.500 arbres.

L'analyse de la base de données que Bruxelles Environnement consacre aux arbres, opérationnelle depuis 2015, révèle les chiffres suivants :

- Bruxelles Environnement gère 1.142 platanes ;
- le coefficient d'état sanitaire moyen de ces arbres tel que défini en Région de Bruxelles-Capitale est de 0,8 sur une échelle variant de 0 (arbre mort) à 1 (arbre sain) ;
- seuls 11 arbres, soit moins de 1 % des platanes de la Région, présentent un coefficient d'état sanitaire inférieur à 0,6, c'est-à-dire qu'ils se situent entre l'arbre mort (0) et l'arbre dépérissant qui peut mourir dans les années qui suivent (entre 0,2 et 0,5).

Les platanes sont donc globalement en bonne santé, à l'heure où d'autres essences souffrent fortement des effets du changement climatique.

¹⁴⁰⁵ La base de données relative aux arbres de Bruxelles Environnement révèle depuis cet été la présence du tigre du platane, également appelé corythucha ciliata, sur 64 platanes, regroupés pour 63 d'entre eux dans un seul parc bruxellois. Le coefficient d'état sanitaire moyen de ces 64 arbres est de 0,8; aucun arbre n'ayant un coefficient inférieur à 0,7. Interrogé par nos soins, Bruxelles Mobilité, gestionnaire des arbres situés le long de la voirie régionale, ne relève aucune présence du ravageur dans ses relevés phytosanitaires.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- Leefmilieu Brussel is de belangrijkste beheerder van het bomenbestand in het Brussels Gewest en vertrouwt de gezondheidscontrole van de bomen toe aan een expertisebureau. Dat bureau controleert om de vijf jaar alle bomen in de belangrijkste parken.

Leefmilieu Brussel beheert 1.142 platanen, waarvan slechts elf bomen een gezondheidscoëfficiënt van minder dan 0,6 hebben, wat betekent dat ze zich bevinden tussen de dode boom (0) en de boom die in de komende jaren kan sterven (tussen 0,2 en 0,5).

De platanen zijn dus over het algemeen in goede gezondheid, terwijl andere boomsoorten sterk te lijden hebben onder de gevolgen van de klimaatverandering.

Sinds deze zomer wordt de aanwezigheid van de plataannetwants vermeld in de databank van Leefmilieu Brussel op 64 platanen, waarvan er 63 in één park staan. De gemiddelde gezondheidscoëfficiënt van die 64 bomen is 0,8. Brussel Mobiliteit, beheerder van de bomen langs de gewestwegen, maakt in zijn fytosanitaire verslagen geen melding van een plaag.

Volgens Waarnemingen.be-Brussel werden in 2013 vijf waarnemingen van de plataannetwants bevestigd, 37 in 2023, 40

Si l'on s'en réfère à la plateforme d'observation citoyenne de la biodiversité Waarnemingen.be - Brussel, cinq observations du ravageur ont été confirmées en 2013, 37 en 2023, 40 en 2024 et 49 en 2025. Ces observations ne montrent pas d'évolution exponentielle du nombre d'individus. La population semble néanmoins croître et s'installer progressivement dans les différentes communes de la Région.

En conclusion de ce qui précède, le tigre du platane s'est bel et bien installé dans la Région, sans pour autant suggérer une prochaine pullulation. Encore discret, il est présent sur quelques platanes, dont la population reste en bonne santé. Un suivi du développement de la population de cet insecte est nécessaire même s'il n'est pas inscrit sur la liste officielle des espèces exotiques envahissantes préoccupantes établie dans le cadre du règlement européen (UE) n° 1143/2014.

Le tigre du platane, s'il est présent en grand nombre, peut concourir à un affaiblissement du platane par réduction de sa capacité photosynthétique et rendre ce dernier sensible à d'autres maladies ou parasites. C'est pour cela que, même si la situation n'est pas préoccupante pour le moment, nous devons être vigilants. Le suivi est déjà effectif via les inventaires phytosanitaires réguliers opérés à la fois chez Bruxelles Environnement et chez Bruxelles Mobilité, et via la plateforme Waarnemingen.be - Brussel. Il va se poursuivre dans les prochains mois.

À l'heure actuelle, Bruxelles Environnement recommande aux gestionnaires d'arbres confrontés à la présence du tigre du platane de faire évacuer et détruire les feuilles tombant des platanes colonisés, afin qu'elles ne constituent pas des refuges hivernaux pour l'insecte.

1407 **Mme Ariane de Lobkowicz (MR).**- Je suis ravie d'avoir pu enrichir votre connaissance des insectes.

Vous nous incitez à la vigilance quant aux tigres du platane, dont nous devrions surveiller l'évolution de la population dans les années à venir.

- *L'incident est clos.*

1411 **QUESTION ORALE DE M. GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE**

1411 **à M. Alain Maron, ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative,**

1411 **concernant les contrôles de sécurité, de douane et de prévention du trafic de stupéfiants au Port de Bruxelles.**

1413 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Le trafic de stupéfiants est devenu un phénomène criminel transnational

in 2024 et 49 in 2025. Het aantal waarnemingen wijst dus niet op een exponentiële toename. De populatie lijkt echter te groeien en zich geleidelijk te verspreiden in verschillende gemeenten.

Samenvattend kan worden gesteld dat de plataannetwants zich in het gewest heeft gevestigd, zonder dat dat wijst op een nakende plaag. De ontwikkeling van de populatie moet gevolgd worden, ook al staat het insect niet op de officiële lijst van invasieve uitheemse soorten.

Als de plataannetwants in grote aantallen aanwezig is, kan hij bijdragen aan een verzwakking van de gezondheid van de platanen. Brussel Leefmilieu raadt dan ook aan om de afgevallen bladeren af te voeren en te vernietigen, zodat het insect niet kan overwinteren.

Mevrouw Ariane de Lobkowicz (MR) *(in het Frans).*- U bevestigt dus dat we de evolutie van de populatie van de plataannetwants moeten volgen.

- *Het incident is gesloten.*

MONDELINGE VRAAG VAN DE HEER GEOFFROY COOMANS DE BRACHÈNE

aan de heer Alain Maron, minister van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering, belast met Klimaattransitie, Leefmilieu, Energie en Participatieve Democratie,

betreffende veiligheids-, douane- en preventiecontroles op drugshandel in de Haven van Brussel.

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).*- De strijd tegen drugshandel is vaak toegespitst op grote zeehavens als Antwerpen, maar ook binnenhavens worden alsmaar kwetsbaarder. Daarom werd onlangs in de haven

structuré, qui cherche constamment à contourner les dispositifs de sécurité pour importer et exporter des substances illégales.

Alors que les regards se portent souvent sur les grands ports maritimes, notamment Anvers, les ports intérieurs gagnent en vulnérabilité. Le port de Liège, principal port fluvial du pays, vient d'être le théâtre d'une opération de contrôle inédite impliquant plusieurs dizaines d'agents issus de services de police, de douane et d'inspection sociale.

Cette approche proactive, coordonnée et interdisciplinaire, visait à prévenir une éventuelle infiltration du milieu portuaire par des réseaux criminels, en agissant simultanément sur plusieurs leviers : contrôle des marchandises, des transporteurs, des conditions de travail et de la légalité des activités. Les autorités fédérales et locales ont souligné la nécessité de ne pas laisser les ports intérieurs devenir des zones aveugles dans la lutte contre les trafics illicites.

Dans ce contexte, le Port de Bruxelles, par sa position stratégique au cœur de la capitale européenne et sa connexion au réseau fluvial international, doit également bénéficier d'une attention accrue. Je précise que, bien que cela puisse étonner, le Port de Bruxelles est un port de mer.

Même si aucune affaire spectaculaire n'a été révélée récemment, le risque de migration du problème depuis Anvers ou d'une exploitation discrète des failles locales ne peut être écarté. Les enjeux sont à la fois sécuritaires, économiques et sociaux. Il est donc essentiel que la Région garantisse la mise en œuvre de dispositifs de contrôle rigoureux, réguliers et coordonnés au Port de Bruxelles, en lien avec les autres niveaux de pouvoir compétents.

¹⁴¹⁵ La Région dispose-t-elle d'un état des lieux actualisé des risques liés à l'infiltration criminelle et au trafic de stupéfiants via le Port de Bruxelles ?

Des opérations de contrôle multidisciplinaires similaires à celle du Trilogiport de Liège ont-elles été menées ces dernières années au Port de Bruxelles ? Si oui, à quelle fréquence et avec quels résultats ?

Quels moyens humains et financiers la Région consacre-t-elle aujourd'hui à la sécurisation et au contrôle du Port de Bruxelles ? Pouvez-vous développer les aspects douaniers, environnementaux, sociaux et criminels de cet investissement ?

Quelles collaborations formelles ou informelles existent entre le Port de Bruxelles, les zones de police locales, la police fédérale, les douanes et les services d'inspection compétents ? Des protocoles d'intervention ou des groupes de travail ont-ils été mis en place ?

Un budget spécifique est-il alloué par la Région pour soutenir des actions de prévention ou de sécurisation renforcée au sein

van Luik een ongekend grote controleoperatie georganiseerd waarbij de politie, de douane en de sociale inspectie betrokken waren.

Door haar strategische ligging in het hart van de Europese hoofdstad en haar verbinding met het internationale rivierennetwerk moet ook de Haven van Brussel extra aandacht krijgen. Het risico dat het probleem vanuit Antwerpen verschuift of dat de lokale zwakke plekken uitgebuit worden, mag niet worden uitgesloten. Het is van essentieel belang dat het gewest strenge, regelmatige en gecoördineerde controles uitvoert in de Haven van Brussel, in samenwerking met de andere overheden.

Heeft het gewest actuele informatie over de criminele infiltratie en drugshandel via de Haven van Brussel?

Zijn er de voorbije jaren multidisciplinaire controleoperaties uitgevoerd in de Haven? Hoe vaak en met welke resultaten? Hoeveel financiële middelen en personeel zet het gewest in voor de beveiliging en controle van de Haven? Welke samenwerkingsverbanden bestaan er tussen de Haven, de lokale politiezones, de federale politie, de douane en de inspectiediensten? Zijn er interventieprotocollen of werkgroepen opgezet?

Ondersteunt het gewest preventieacties en beveiligingsmaatregelen in het havendomein? Heeft de Haven recent veiligheids- of kwetsbaarheidsaudits uitgevoerd? Wat waren de belangrijkste aanbevelingen? Zijn die opgevolgd? Heeft het gewest plannen om de controle en preventie in de Haven te versterken, naar het voorbeeld van Luik?

du domaine portuaire bruxellois ? Si oui, quel est son montant et comment est-il utilisé ?

Le Port de Bruxelles a-t-il procédé à des audits de sécurité ou de vulnérabilité récemment ? Quelles ont été les principales recommandations émises ? Celles-ci ont-elles, le cas échéant, été suivies d'effet ?

Enfin, dans un contexte de montée en puissance du trafic fluvial et des risques liés aux réseaux criminels, la Région a-t-elle prévu de renforcer la stratégie de contrôle et de prévention au Port de Bruxelles, en s'inspirant du modèle liégeois ?

1417 **M. Alain Maron, ministre.-** Concernant l'état des lieux des risques liés à l'infiltration criminelle et au trafic de stupéfiants, les services de police disposent d'une cartographie actualisée de la criminalité couvrant l'ensemble de la Région, y compris les abords du domaine portuaire. Par ailleurs, le système de rapportage de la société de gardiennage engagée par le Port de Bruxelles permet de générer des statistiques détaillées. Plus que les seules infractions liées aux stupéfiants, ces chiffres englobent l'ensemble des incidents de sécurité publique.

Je tiens à souligner que des opérations de contrôle multidisciplinaires sont régulièrement menées sur le domaine portuaire et ses environs. En voici quelques exemples récents :

- opération multidisciplinaire sur le centre TIR ;
- contrôles conjoints avec Bruxelles Mobilité dans la zone de l'avant-port ;
- exercice de simulation avec les unités spéciales de la police ;
- contrôles en collaboration avec la police de la navigation ciblant les croisières et les bateaux de fret ;
- opération multidisciplinaire sur un bateau de croisière menée par la police de navigation et l'Office national de sécurité sociale.

Quant aux moyens humains et financiers consacrés à sa sécurisation, le Port de Bruxelles dispose d'un service opérationnel de capitainerie composé de quatre agents, chacun titulaire du titre d'officier de police judiciaire. Leur action se concentre sur la collaboration avec les services d'ordre public et à la coordination des contrôles. Dans ce cadre, des stewards et deux sociétés de gardiennage assurent une couverture continue du domaine portuaire.

La surveillance portuaire représente un coût annuel de 1,2 million d'euros. Des investissements ont également été réalisés en 2024 pour améliorer le système de vidéosurveillance, notamment par le renouvellement et le renforcement du parc de caméras.

De heer Alain Maron, minister (in het Frans).- De politiediensten beschikken over een up-to-date overzicht van de criminele infiltratie en de drugshandel in het gewest en in het havendomein, onder meer dankzij de gedetailleerde statistieken die via het rapportagesysteem van het door de Haven van Brussel ingehuurd bewakingsbedrijf kunnen worden gegenereerd.

Er worden regelmatig multidisciplinaire controleoperaties uitgevoerd in de havenzone. Enkele recente voorbeelden zijn de multidisciplinaire operatie in het TIR-centrum, de gezamenlijke controles met Brussel Mobiliteit in de voorhaven en de controle van cruise- en vrachtschepen in samenwerking met de waterpolitie.

De Haven van Brussel heeft een havenmeesterdienst die bestaat uit vier agenten, die elk de titel van officier van gerechtelijke politie dragen. Zij werken samen met de ordediensten en coördineren de controles. Daarnaast zorgen stewards en twee bewakingsbedrijven voor een continue bewaking van het havendomein.

De bewaking van de haven kost jaarlijks 1,2 miljoen euro. In 2024 werd geïnvesteerd in de vernieuwing en uitbreiding van het videobewakingssysteem.

De Haven van Brussel onderhoudt formele partnerschappen met het nationaal drugscommissariaat, de lokale politiezones, de federale politie, de douane en de bevoegde controle-instanties.

En matière de collaborations institutionnelles, le Port de Bruxelles entretient des partenariats formels avec plusieurs instances :

- le commissariat national « drogue » ;
- les zones de police locales ;
- la police fédérale ;
- les services douaniers ;
- les instances publiques de contrôle actives sur le territoire régional.

Des démarches sont aussi en cours pour établir des partenariats plus étroits avec d'autres acteurs.

¹⁴¹⁹ Le Port de Bruxelles participe à plusieurs plateformes de concertation, notamment Port Alliance, le comité local de sûreté maritime et portuaire dans le cadre du code ISPS (International Ship and Port Facility Security Code) sur le système de sécurité portuaire, et le groupe de travail dédié aux inspections. Ces engagements traduisent une volonté claire de renforcer la gouvernance relative à la sécurité et la coopération interinstitutionnelle.

Le budget spécifique pour la sécurisation s'élève à 1,2 million d'euros par an. À celui-ci s'ajoutent des investissements pour l'entretien et la mise à niveau des équipements.

Sur la question des audits de sécurité, le Port de Bruxelles a lancé un cahier des charges pour la réalisation d'une analyse de risques portant sur l'ensemble du domaine portuaire, dans le cadre de la révision du contrat de gardiennage. Cette étude se concentre spécifiquement sur les points d'accès et les dispositifs de surveillance. Les résultats ont été transmis aux services d'ordre public compétents.

En complément, un port security assessment sera entamé au début de l'année 2026, conformément aux exigences du code ISPS. À ce jour, aucun autre audit de sécurité n'a été réalisé ou n'est prévu.

Enfin, concernant le renforcement de la stratégie de contrôle et de prévention, je vous confirme que des collaborations sont en cours de développement afin d'augmenter la fréquence des contrôles sur le domaine portuaire et de renforcer la visibilité des forces compétentes. Un plan d'approche stratégique relatif à la lutte contre la criminalité et le trafic de stupéfiants dans les ports est en cours d'élaboration pour la Région, sous la responsabilité opérationnelle de la police. Ces initiatives visent à consolider la coordination interinstitutionnelle et à renforcer la résilience du domaine portuaire face aux risques criminels.

Je vous informe par ailleurs que la sécurité des infrastructures portuaires, notamment la prévention et la détection des comportements délictueux, est une des huit thématiques étudiées

Daarnaast neemt de Haven van Brussel deel aan verschillende overlegplatforms, waaronder het lokale comité voor maritieme en havenveiligheid in het kader van de ISPS-code (International Ship and Port Facility Security) en de werkgroep voor inspecties.

Bij de herziening van het bewakingscontract werd een risicoanalyse van het hele havengebied uitgevoerd, met bijzondere aandacht voor de toegangspunten en bewakingsmaatregelen. De resultaten zijn doorgegeven aan de bevoegde ordediensten.

Daarnaast zal begin 2026 een havenveiligheidsbeoordeling worden uitgevoerd, in overeenstemming met de ISPS-code. Er zijn geen andere veiligheidsaudits uitgevoerd of gepland.

Er worden samenwerkingsverbanden ontwikkeld om de frequentie van de controles in de havenzone te verhogen en de zichtbaarheid van de instanties te versterken. Er wordt ook een strategisch plan uitgewerkt voor de bestrijding van criminaliteit en drugshandel in de haven, onder de operationele verantwoordelijkheid van de politie.

De veiligheid van de haveninfrastructuur, met name de preventie en opsporing van crimineel gedrag, is een van de acht thema's die zijn opgenomen in het nieuwe beheerscontract, dat door de volgende regering moet worden goedgekeurd.

dans le cadre de l'élaboration en cours du nouveau contrat de gestion, qui devra être approuvé par le prochain gouvernement de plein exercice. Celui-ci intégrera pleinement cette thématique, pour autant que le prochain gouvernement en décide bien ainsi, mais c'est ce qui est prévu à ce stade.

1421 **M. Geoffroy Coomans de Brachène (MR).**- Je suis heureux d'avoir pu faire le point sur ce dossier sensible. Je pense qu'il ne faut pas le prendre à la légère, car il pourrait avoir des implications graves. Nous nous devons donc de rester vigilants.

Le port d'Anvers est souvent décrié, mais c'est l'un des plus grands ports du monde. Il brasse énormément de marchandises, dont une part substantielle peut passer entre les mailles du filet.

Comme nous avons tendance à oublier les ports régionaux, il y a un risque tout particulier pour notre capitale. Or, les trafiquants exploiteront chaque faille. Il faudra donc faire preuve de la plus grande vigilance.

Si j'ai bien compris, vous nous avez dit qu'aucun audit de sécurité n'était en cours et qu'il n'y en avait pas non plus eu récemment.

Je ne doute pas que les services de gardiennage du port fassent très bien leur travail. Il existe toutefois aussi - il ne faut pas le nier - le risque que certains gardiens ou certaines personnes dépendantes subissent des pressions. Au port d'Anvers, certaines personnes très probes ont subi des pressions sur elles-mêmes ou sur leur famille. Évidemment, celles-ci peuvent les amener, bon an mal an, avec, en quelque sorte, un pistolet sur la tempe, à changer leur point de vue. Il y a donc lieu de rester attentifs pour la suite.

J'espère que votre successeur ou vous-même aurez à cœur de faire preuve de vigilance par rapport à ce dossier. Je ne manquerai pas de le réaborder d'ici quelques mois.

- *L'incident est clos.*

De heer Geoffroy Coomans de Brachène (MR) *(in het Frans).*- *De haven van Antwerpen is een van de grootste havens ter wereld. Er worden enorm veel goederen verhandeld, waardoor een aanzienlijk deel door de mazen van het net kan glippen.*

De gewestelijke havens worden vaak vergeten, waardoor onze hoofdstad een bijzonder groot risico loopt. Smokkelaars buiten elke zwakke plek uit. Ik twijfel er niet aan dat de bewakingsdiensten hun werk uitstekend doen. Er bestaat echter altijd een risico dat bepaalde bewakers onder druk worden gezet. We moeten dus uiterst waakzaam zijn.

- *Het incident is gesloten.*